

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

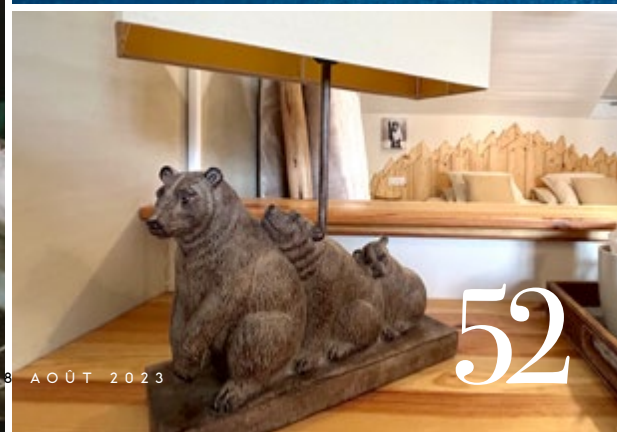
GAUTIER
ROSSO
directeur de Bonaguil

DORDOGNE
Nontron et les couteaux,
une fête qui tranche

HAUTE-GARONNE
DORN, 1^{er} Toulousain
sur la Lune

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Les aoùtiens attendus

Lot-et-Garonne
Bonaguil
défie le temps



À la une

4 Bonaguil défie le temps

Dordogne

12 L'envol programmé d'Airplum

16 Nontron et les couteaux, une fête qui tranche

18 Nouvelles brèves

Haute-Garonne

20 DORN, 1^{er} Toulousain sur la Lune

22 Des toits blancs contre la chaleur

24 RecovR, le jeu anti-discrimination

26 Ma Boîte à Moustique déploie ses pièges

27 Nouvelles brèves

Gironde

32 NACO : M Capital à la barre

34 Nouvelles brèves

Landes

38 Les conservistes virtuoses du fait-maison

40 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

42 Verres d'Aquitaine : la performance en toute transparence

44 Nouvelles brèves

Pays basque

46 Pyrénées-Atlantiques : les aoûttiens attendus

48 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

50 Aéroport Tarbes-Lourdes : dans l'œil du cyclone

52 Sazos, un nouveau souffle

54 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

56 Sécuriser l'intelligence artificielle

Tendances Business

60 Partage de la valeur dans les PME

62 Collectivités : 2022 très positive pour les finances

64 Le dédale ferroviaire

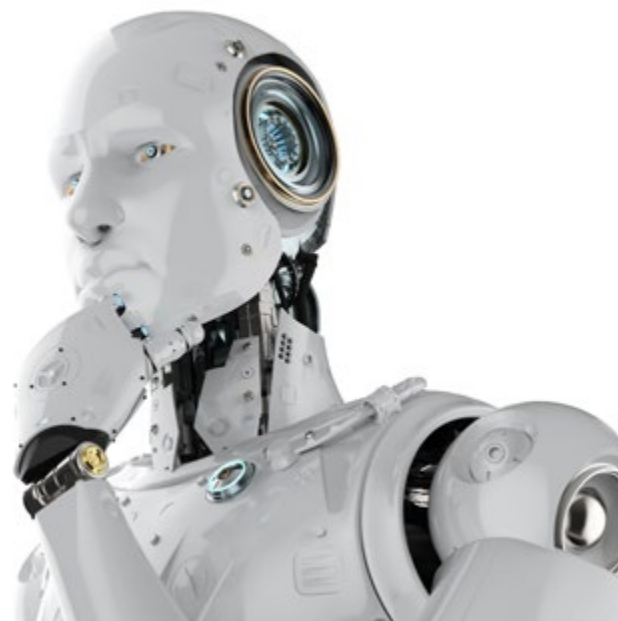
66 Cinéma

Chronique

68 Le fabuleux destin de la Winery Renault

71 Annonces Légales

56



62

GAUTIER
ROSSO
directeur de Bonaguil

Lot-et-Garonne
Bonaguil
défie le **temps**

Alors que ses fossés s'apprêtent à accueillir la 60^e édition d'un festival de théâtre reconnu dans toute la France, Bonaguil demeure le premier site touristique patrimonial du Lot-et-Garonne, accueillant 70 000 visiteurs par an. Ce château emblématique recherche une nouvelle voie et même une identité sous l'impulsion de son nouveau directeur, Gautier Rosso.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Quand il rejoint son bureau installé au cœur de la grande tour du château après avoir ouvert l'imposante et grinçante porte en bois vieille de plusieurs siècles, Gautier Rosso ressent inlassablement la même émotion : « Il me surprend encore tous les jours ! », ajoute même le jeune directeur du château de Bonaguil. Arrivé à ce poste le 1^{er} mars dernier, Gautier Rosso est en terrain conquis. C'est en effet sur ce lieu prestigieux qu'il officiait comme guide touristique à l'été 2006 alors qu'il n'était encore qu'étudiant en master pro « valorisation du patrimoine et ingénierie culturelle » du pôle patrimoine de Cahors, rattaché au département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'université de Toulouse-Le Mirail. Passé ensuite par l'office de tourisme du Grand Villeneuvois, où pendant 15 ans il occupa plusieurs fonctions allant de la valorisation du patrimoine à la communication, Gautier Rosso avait le profil idéal pour succéder à Patrick Arassus, qu'il a connu lors de son stage et de sa première expérience de guide en 2006.

SYNTHÈSE DU MOYEN-ÂGE

Site unique de par son ampleur et son état de conservation, Bonaguil

est le dernier grand château-fort conçu en France à une époque, le XV^e siècle, où cessaient les constructions défensives. Avec ses structures défensives médiévales classiques, le château situé dans le nord du Lot-et-Garonne (aux portes du Périgord et du Quercy) se démarque grâce à la présence d'éléments plus modernes adaptés aux armes à feu et son confort symbolisé par la présence de latrines (ancêtres des toilettes) à chaque étage : « C'est une synthèse parfaite des constructions médiévales qui illustre l'évo-

lution des techniques de défense du Moyen-Âge à la Renaissance, jusqu'aux prémices des fortifications à la Vauban dans la perspective de l'artillerie à feu ! Son état de conservation est tel qu'il a été cité en exemple par Viollet-Le-Duc, Lawrence d'Arabie ou bien encore André Breton », souligne le directeur du château.



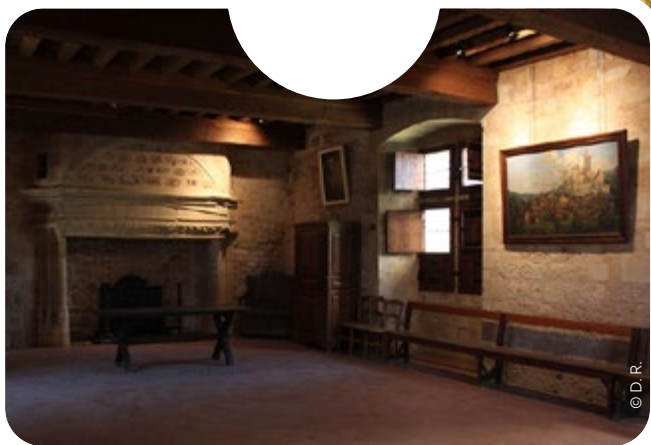
© Cédric Zacchia



L'INFLUENCE DE BÉRENGER DE ROQUEFEUIL

Si le premier document connu témoignant de l'existence de Bonaguil date de 1271, en faisant référence à la prise de possession de l'Agenais par Philippe III le Hardi (roi de France), il faut surtout attendre le XVI^e et XVII^e siècle pour en savoir plus sur la place-forte. Alors que le site n'est pourvu que d'une simple tour de pierre, base du donjon actuel, Bérenger de Roquefeuil (1448-1530) va profondément métamorphoser le château, pour lequel il consacra plus de 30 ans de sa vie. Issu de l'aristocratie du Quercy et du Rouergue, il dote le château-fort d'une énorme barbacane, de 6 tours dont une est parmi les plus belles du pays, de

“ Bonaguil est le dernier grand château-fort conçu en France ”



7 ponts-levis, d'une chicane, d'une casemate, de canonnières et d'une tour moineau percée de meurtrières pour une défense plus incisive encore des fossés. « Bérenger de Roquefeuil possédait 30 châteaux, mais son préféré restait Bonaguil qu'il a façonné tel qu'on le connaît aujourd'hui », ajoute Gautier Rosso. La forteresse connaîtra ensuite un nouvel aménagement, plus moderne, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par l'intermédiaire de Marguerite de Fumel qui aménage une esplanade, supprime les pont-levis et réaménage les appartements

seigneuriaux. C'est à partir de l'inventaire réalisé après son décès que les équipes actuelles menées par Gautier Rosso connaissent aujourd'hui encore l'emplacement et les fonctions de chaque meuble et chaque pièce de Bonaguil au XVIII^e siècle.

TOMBÉ DANS L'OUBLI PUIS RACHETÉ PAR LA VILLE DE FUMEL EN 1860

Peu épargné par la Révolution, quand une loi de 1793 donne l'ordre d'abattre les constructions jusqu'au corps de logis et de décapiter les tours, le château-fort lot-et-



garonnais perd ses bois et huisseries avant de tomber dans l'oubli puis d'être racheté en 1860 par la Ville de Fumel qui le classe au titre des Monuments historiques 2 ans plus tard. « Nous avons pu restituer, dans les années 80, les planchers afin de protéger la salle seigneuriale, où se trouvent aujourd'hui les fauteuils et une armure, accessible aux visiteurs. Nous avons également retrouvé tout le matériel d'un atelier de fabrication de fausse monnaie datant du XVII^e siècle », raconte le directeur du château.

UN COMITÉ DE SPÉCIALISTES POUR PLANCHER SUR L'AVENIR DE LA FORTERESSE

Accaparé par la saison estivale qui bat son plein, le nouveau directeur de Bonaguil attend l'automne

THÉÂTRE AU CLAIR DE LUNE

Depuis 60 ans, le château de Bonaguil accueille un festival qui, après avoir été dédié à la musique classique, est devenu aujourd'hui une référence nationale pour les amateurs de théâtre. C'est sous l'impulsion de la célèbre troupe voisine des Baladins en Agenais que Bonaguil se transforme en scène de théâtre nocturne à chaque mois d'août depuis 1985. Installée au pied des tours, dans les fossés du château, la scène a vu se produire les plus grands comédiens français allant de Jean Marais à Roger Louret, Muriel Robin, Annie Girardot, André Dussollier, Francis Huster... Événement culturel majeur dans tout le Sud-Ouest, le festival de Bonaguil (organisé par l'Association du festival de Bonaguil) est apprécié autant par ses nombreux spectateurs, avec une large programmation touchant tous les publics, que par les acteurs impressionnés par la majestuosité du site, son décor naturel et ses représentations nocturnes. Pour son 60^e anniversaire, le festival de Bonaguil se déroulera cette année les nuits de cette semaine du 2 au 7 août et propose 6 pièces de théâtre avec de la comédie (*Au Scalpel* avec Bruno Salomone et Davy Sardou), de la comédie shakespearienne (*Belles de scène*), du grand spectacle (*Les Trois Mousquetaires*), un road-movie (*Braconniers*), une comédie familiale (*Colorature*) et un concert burlesque (*Globetrotters*).

“ Le festival de Bonaguil est apprécié autant par ses nombreux spectateurs que par les acteurs culturels impressionnés par la majestuosité du site ”



pour se pencher sur l'avenir de ce site qui attire en moyenne plus de 70 000 visiteurs chaque année. Selon la feuille de route fixée par la Mairie de Fumel, propriétaire du château, l'objectif sera de repositionner Bonaguil en lui trouvant une nouvelle identité dans le but de

développer la fréquentation : « On connaît le château des Milandes de Joséphine Baker, celui de Castelnaud pour ses armes de guerre, Chambord et ses 1 000 cheminées, Marqueyssac pour ses jardins suspendus... Alors que Bonaguil n'a pas d'image associée à son histoire. Il faut trouver un personnage emblématique, mais son bâtisseur Bérenger de Roquefeuil n'est pas assez connu, créer une identité forte peut-être sur son aspect défensif ou bien lui donner du contenu plus moderne avec des visites interactives, des hologrammes... Nous sommes devant une feuille blanche, mais on ne s'interdit pas de rêver », précise Gautier Rosso qui va s'entourer d'un comité de spécialistes pour plancher sur l'avenir de la forteresse. Parmi les pistes retenues, celle menant aux entreprises pourrait également être vite développée. Le directeur de Bonaguil reçoit en effet des demandes de

location du château pour des séances de team building qui pourraient compléter une offre d'animations déjà existantes comme l'escape game (ouvert toute l'année), la descente en rappel ou les murder party organisées en pleine saison : « Le lieu a du potentiel ! Il y a aussi l'image forte du festival de théâtre sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour développer une thématique autour de la culture », souligne Gautier Rosso. ■





MARYSE
GARCIA ALVAREZ
directrice de l'ADRT 47

Lot-et-Garonne Une expérience authentique et paisible

Record d'affluence à Garorock avec 150 000 personnes, record d'affluence au Festival International de Journalisme de Couthures-sur-Garonne avec 8 500 visiteurs et Center Parcs Landes de Gascogne qui vient de fêter sa première année d'activité en grande pompe : la saison touristique bat son plein. De quoi ravir la directrice de l'agence de développement et de réservation touristique du Lot-et-Garonne (ADRT47) : Maryse Garcia Alvarez. Elle évoque pour nous les atouts du tourisme lot-et-garonnais.

Par Jonathan BITEAU

La Vie Économique : comment êtes-vous devenue directrice de l'ADRT 47 ?

Maryse Garcia Alvarez : « J'ai été directrice d'un office de tourisme puis directrice générale des services dans une commune près de Lille. Je souhaitais revenir dans le tourisme et j'avais plusieurs options. J'ai choisi le Lot-et-Garonne parce que moins connu que ses voisins plus touristiques tels que la Dordogne ou les Landes

mais pourtant tout aussi riche touristiquement. Le potentiel y est important ne serait-ce que par sa position géographique entre Bordeaux et Toulouse. Et je suis tombée sous le charme de ce département en le découvrant. »

LVE : Quel est le rôle de l'ADRT 47 que vous dirigez ?

M. G. A. : « Depuis la loi NOTRE, de nombreux Comités Départementaux du Tourisme ont évolué



vers des agences de développement et de réservation touristique avec une mission de promotion et d'accompagnement des professionnels du tourisme. Le tourisme peut paraître compliqué vu de l'extérieur car cette compétence est exercée par toutes les collectivités. L'ADRT a pour rôle de développer le tourisme au service de l'attractivité et de la performance des acteurs ».

LVE : Quelle est votre principale mission ?

M. G. A. : « Mon travail, c'est de développer la marque Lot-et-

Garonne et sortir du lot au sein d'une région, la Nouvelle-Aquitaine, très touristique et avec une voisine, l'Occitanie. Notre objectif est de faire venir les touristes chez nous et de fédérer et accompagner nos professionnels car le tourisme évolue vite. »

LVE : La gastronomie par exemple ?

M. G. A. : « Manger oui, mais on mange bien partout en France, même dans le Nord ! Dans le Lot-et-Garonne, l'atout réside selon moi dans les produits du terroir mais de manière plus générale dans le slow tourisme, réussir à

se déconnecter et revenir à ses valeurs. Faire du vélo, de la randonnée. À la croisée d'un nœud cyclotouristique avec 6 grands itinéraires dont le canal des 2 Mers à vélo, et d'une multitude de chemins de randonnée, nous misons davantage sur une structuration d'une offre de services afin de la promouvoir et la commercialiser. Avec un objectif : celui de construire des séjours bas carbone avec l'ensemble de nos partenaires, et en cohérence avec la feuille de route du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine. »



Penne-d'Agenais

© Alain AUZANNEAU

“ Notre objectif est aussi de construire des séjours bas carbone avec l'ensemble de nos partenaires ”



“ La mobilité et la connexion avec les mobilités douces doivent être améliorées ”

LE TOURISME LOT-ET-GARONNAIS EN CHIFFRES :

- 350 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 5 000 emplois
- 85 000 lits touristiques dont 32 000 lits marchands
- 19 salariées à l'ADRT 47 (dont une détachée à Center Parcs)
- Source BVA 2019

LVE : Quelles sont les locomotives touristiques du territoire ?

M. G. A. : « Les itinérances douces, le patrimoine architectural et culturel, la gastronomie, la nature préservée avec ses paysages dignes de la Toscane. »

LVE : Comment se porte le tourisme fluvial ?

M. G. A. : « L'activité liée au tourisme fluvial n'est pas homogène dans le département. Le potentiel y est important, c'est une activité que nous devons continuer de soutenir. »

Marché de Producteurs de Pays à Monflanquin



LVE : Quels sont vos projets du moment ?

M. G. A. : « Nous œuvrons sur la création d' un observatoire avec les offices de tourisme pour obtenir





Canal de Garonne

© Teddy Verneuil - Lezbroz

pour les investisseurs et porteurs de projets. Nous travaillons également avec le Gers et le Tarn-et-Garonne sur un contrat de destination « Sud-Ouest ». Cette collaboration n'est pas nouvelle étant donné que nous collaborons depuis plus de 20 ans au sujet de l'organisation des marchés flottants du Sud-Ouest sur les quais de Seine, chaque année à Paris. Aujourd'hui, notre souhait est d'aller au-delà de cet événement, pour promouvoir et vendre la destination à l'étranger. »

LVE : Que manque-t-il encore au tourisme lot-et-garonnais ?

M. G. A. : « J'arrive en gare d'Agen avec mon vélo, comment je fais ? La mobilité et la connexion avec les mobilités douces doivent être améliorée. L'ADRT est le bras armé du Conseil Départemental en matière de tourisme et notre feuille de route est claire. Valérie Tonin, notre présidente et conseillère départementale, est arrivée presque en même temps que moi. Nous formons un véritable binôme et nous avons une belle interaction. De plus, le Gouvernement souhaite promouvoir les itinéraires alternatifs. Nous avons une carte à jouer : à nous de saisir ce virage encourageant et motivant. » ■

avantage de données chiffrées sur notre activité. Nous ne sommes pas un office de tourisme départemental mais une agence qui assure la promotion et le développement de la destination Lot-et-Garonne. Disposer des statistiques est essentiel



Bastide de Monflanquin

© Teddy Verneuil - Lezbroz

L'envol, programmé d'Airplum

Repris en avril 2023 par trois anciens salariés de l'industrie textile, le fabricant de chaussons Sodopac à Augignac, s'est fixé pour objectif de muscler les ventes de pantoufles commercialisées sous sa propre marque Airplum.

Par Léontine AMART

La Société Dogneton Pantoufle et article chaussant (Sodopac) installée depuis 1947 à Augignac, en Périgord vert, a fêté ses 76 ans avec de nouveaux invités à sa table. Propriété des époux Belle-Clôt depuis 2015, l'entreprise spécialisée dans la fabrication de chaussons 100 % français a été cédée, en avril 2023, à trois associés, Frédéric Guiral de Haas, Hervé Accart et Xavier Paulin.

Le trio n'était pas le seul à vouloir reprendre la manufacture augignacoise, mais de tous les candidats, c'est celui qui avait le plus d'atouts

dans son jeu. Sylvain et Hélène Belle-Clôt cherchaient un ou des repreneurs attachés au territoire ? Frédéric Guiral de Haas, le fer de lance du rachat de la PME, réside dans le sud de la Charente, à moins de 20 kilomètres du site de production.

REPRENEURS EXPÉRIMENTÉS

Les anciens propriétaires voulaient un ou des repreneurs expérimentés ? Expert-comptable de formation, le nouveau dirigeant de Sodopac a travaillé pendant dix ans comme responsable Asie de la marque Aigle, à Hong Kong,

avant de rejoindre le spécialiste de l'équipement de montagne Jack Wolfskin, à Shanghai en Chine. Deux expériences positives qui l'ont amené à se lancer lui-même dans l'entrepreneuriat en organisant la relance, en Chine, de la marque de vêtements de sports d'hiver Nivose. « Mes deux associés ne sont pas en reste », tempère Frédéric Guiral de Haas, avant tout soucieux de mettre en avant le pedigree de ses deux complices. Xavier Paulin est un spécialiste de la vente de textiles à l'export incontournable dans sa profession et Hervé Accart est un expert-comptable reconnu pour son sérieux. »



HERVÉ ACCART
ET FRÉDÉRIC
GUIRAL DE HAAS
dirigeants de Sodopac



GARANTIES FINANCIÈRES SOLIDES

Les cédants attendaient des garanties financières solides de la part de leurs partenaires en affaire ? L'attelage Guiral de Haas/ Paulin/ Accart a réussi à obtenir la confiance du Crédit agricole et, surtout, de Naco, le fonds d'investissement public de la Région Nouvelle-Aquitaine. « Cela a été

déterminant pour notre projet », confesse Frédéric Guiral de Haas.

Aux commandes de la PME depuis deux mois, les nouveaux dirigeants prennent encore leurs marques. Mais leurs ambitions pour Sodopac sont d'ores et déjà bien réelles. « Nous voulons à la fois produire des chaussons pour les grandes surfaces tout en nous donnant les moyens de dévelop-

per notre propre marque, Airplum, auprès des consommateurs », glisse Frédéric Guiral de Haas, auquel incombe, entre autres, la direction de la stratégie digitale et marketing de la société.

LE MADE IN FRANCE À PRIX MODÉRÉ

Pour consolider ses liens commerciaux existants avec la grande distribution, l'entreprise va continuer à appliquer la recette qui a fait son succès, c'est-à-dire fabriquer du made in France à un coût de revient suffisamment maîtrisé pour ne pas avoir à craindre la concurrence internationale.

“ Nous fabriquons des chaussons qui seront vendus en grande surface entre 16 et 30 euros ”



« L'usine d'Augignac, d'où sortent en moyenne chaque année 600 000 paires de chaussons, est pourtant loin d'être entièrement automatisée »

« Nous fabriquons des chaussons qui seront vendus en grande surface entre 16 et 30 euros, autrement dit à un prix qui reste très raisonnable pour le consommateur », annonce le nouveau direc-

teur des activités marketing et digital de la PME.

L'usine d'Augignac, d'où sortent en moyenne chaque année 600 000 paires de chaussons, est pourtant loin d'être entière-

ment automatisée. Depuis cinq ans, 50 salariés travaillent à temps plein pour la société. « Le modèle productif repose à la fois sur la présence d'un outil technique de pointe et sur le savoir-faire des ouvriers et des couturières, qui travaillent pour la plupart de longue date dans la maison. Certains y sont depuis trente, voire parfois quarante ans », glisse Frédéric Guiral de Haas. « On entend souvent dire que le coût du travail est trop élevé en France pour pouvoir y maintenir des usines, mais c'est clairement l'inverse chez nous. »



L'entreprise mise autant sur l'authenticité de ses produits que sur leur singularité. « Nos prédécesseurs ont mis au point et breveté la fabrication d'une semelle en polyuréthane unique en son genre par son moelleux et sa tenue. Ce procédé permet d'obtenir des chaussons à la fois très légers et solides en même temps. » « L'idée, c'est d'être malin et de concevoir des images et des slogans qui impriment durablement dans les têtes », affirme celui qui pilote la stratégie marketing de Sodopac dans l'objectif d'atteindre les 10 millions d'euros de chiffres d'affaires dans les années à venir. ■

L'UN DES DERNIERS FLEURONS DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Avec Fargeot, à Thiviers, l'entreprise Sodopac est l'une des rares PME de Dordogne à avoir survécu aux coups de boutoir de la concurrence internationale dopée par les délocalisations d'usines orchestrées par les fabricants de chaussure eux-mêmes. Dans la Vallée de l'Isle, le géant Marbot-Bata a dû fermer définitivement ses portes en 2010, laissant sur le carreau 73 salariés spécialisés dans la fabrication des rangers de l'armée française. Un coup dur sans commune mesure avec le traumatisme laissé dans la vallée de l'Isle par les vagues de licenciements massifs de 1983 et 1986, qui ont condamné au chômage de nombreux Périgourdin, mais un coup dur quand même. Dans les années 1970, Marbot-Bata employait à elle seule plus de 2 000 ouvriers dans ses ateliers.





Nontron et les couteaux

Une fête qui

tranche l'histoire

Le plus vieil outil de l'homme donne rendez-vous au public à Nontron les 5 et 6 août pour la 27^e édition de la Fête du Couteau. L'occasion de découvrir une diversité de réalisations et de rencontrer des artistes de l'acier.

Par Suzanne
BOIREAU-TARTARAT

Une centaine de couteliers, artisans, créateurs et revendeurs venus du monde entier se retrouvent à Nontron, berceau du plus ancien couteau pliant de France, pour partager leur passion avec les visiteurs, qui trouveront des créations d'exception chères aux collectionneurs et approcheront l'art de la coutellerie grâce à des animations choisies : lancer de couteaux, haches et shurikens ; fabrication de fer en bas fourneau, gravure, forge, scrimshaw, assemblage avec la Confrérie du Couteau Le Thiers®, sans oublier des démonstrations de découpe culinaire japonaise sur le stand de la célèbre Coutellerie bordelaise Saphores (connue pour Le Bordelais créé par Michel Saphores en 2001) avec les couteaux japonais KAI.

La manifestation permet aussi à un public plus concerné de se fournir en matériaux et outils pour la fabrication de couteaux grâce à des stands spécialisés : bois, corne, enclumes, marteaux, bandes abrasives, etc.

« SAVOIR FER »

L'art millénaire de la coutellerie brillera sous toutes ses facettes au grand soleil pour révéler les coulisses d'un savoir-faire aux multiples techniques, un processus de fabrication toujours long et délicat jusqu'à l'objet imaginé. Le fer est la matière première nécessaire pour donner vie à un couteau, avant les étapes de façonnage, d'assemblage que des démonstrations et ateliers s'appliquent à révéler, jusqu'au bon usage du tranchant de son couteau, en toute sécurité.

Au rang des artisans talentueux et renommés attendus, comme chaque été, on trouve de nouveaux et jeunes couteliers, comme Ianis Fortin (prix Coutellia 2022), Adrien Boulmer (une belle histoire de transmission), Lionel Lalagüe (venu en voisin, de Bussière-Badil), Luca Rigai (Passion Damas), Bastien Toubhans (copie d'anciens) ; et des couteliers de renom habitués du salon. Le talent de Virgilio Munoz (MOF) n'est plus à démontrer, tout comme celui Jean-Claude Laforet, Jean-Pierre Martin, ou Janca Zdenec.

“ L'événement permet aussi à un public plus concerné de se fournir en matériaux et outils pour la fabrication de couteaux ”

“ Dans les coulisses d’un savoir-faire aux multiples techniques, un processus de fabrication toujours long et délicat ”

COUTELLERIE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE

Les démonstrations de forges sont assurées par la Belgian Knife Society ; Alessandro Simonetti, expert dans la création de lames damas ; Gérard Almuzara et Michel Lemans, des pros « à la pointe » du couteau. L’association Savoir-Faire en Quercy fait vibrer la manifestation au son des enclumes et de la forge à charbon tandis que l’association 3F3M partage les techniques ancestrales pour monter et utiliser un bas fourneau.

La confrérie du couteau Le Thiers® ouvre des ateliers de montage de couteaux, une approche possible à tout âge.

DU SOLIDE ET DU NOUVEAU

Parmi les nouveautés de cette édition : un concours de jeunes couteliers(ères), en lien avec la Chambre de métiers et de l’artisanat de Charente et la Coutellerie Nontronnaise : de jeunes diplômés du CFA de Barbezieux sont mis au défi de monter un couteau de Nontron devant le public (résultat le dimanche à 17 h sur le plateau d’honneur, devant leurs pairs).

Pascal Boucreux, champion du monde de lancer de couteaux et de haches, assurera des démonstrations de lancers en compagnie de quelques disciples : une présence exceptionnelle (lire encadré). Paulo Simoes revient en habitué de la fête pour participer à cette démonstration avec des lancers d’objets insolites. Et Mickael Auger, champion du monde d’art martial, devrait combler les amateurs de ninjas japonais avec le lancer de shurikens. Un spectacle impressionnant. Cette

Fête du Couteau à Nontron tranche décidément sur le paisible programme estival en Dordogne.

MARCHÉS ET REPAS DANS LA VILLE

Toute la ville s’anime pendant le week-end avec un marché d’artisans d’art, des concerts et un repas des couteliers. La Fête s’associe au Pôle Expérimental des métiers d’Art pour un marché d’artisans autour de leurs dernières collections. Vendredi et samedi en soirée, plusieurs concerts et animations investissent les bars et restaurants du centre : ambiance pop rock et reprises de standards rock des années 70/80. ■

www.feteducouteau.fr

UNE VÉRITABLE ACTIVITÉ SPORTIVE

Le lancer de couteaux et de haches est une activité sportive peu connue en France (12 clubs recensés) mais très populaire aux États-Unis.

Le principe est de réussir à atteindre une cible à une distance définie. Chaque lanceur a trois couteaux ou haches spécialement conçus pour cette pratique et doit réaliser sept volées.

Cette pratique traditionnelle a débuté dans la Rome antique, maintenue des Vikings à l’Europe médiévale pour perdurer avec la francisque, une hache de jet très utilisée.





Saint-Laurent-des-Hommes **UNE CENTRALE SOLAIRE ET DES ARBRES**

La centrale solaire mise en service il y a un an sur un terrain de 8,5 hectares, loué au SMD3 par le groupe Urbasolar, a été inaugurée et ses équipements présentés : poste de transformation, poste de livraison combiné, deux auvents onduleurs pour injecter l'électricité sur le réseau de distribution d'Enedis et 11 484 panneaux solaires pour produire chaque année près de 6 200 MWh (consommation de 1 370 foyers) : une énergie locale, durable et décarbonée. À proximité, le SMD3 assure le reboisement d'un parc forestier en compensation du défrichement nécessaire pour l'extension de sa zone de stockage de déchets : 48,67 ha de parcelles reçoivent des plantations annuelles (sur 19 ans) d'essences adaptées (pin maritime, chêne rouge d'Amérique, chêne sessile, bouleau...). 452 100 euros TTC ont été investis depuis 2017.



Neuville-sur-l'Isle **EXPÉRIENCE CAVIAR IN SITU**

Le domaine propose cet été de nouvelles offres de restauration avec un Repas du Producteur à un tarif attractif autour d'une sélection de recettes conçues par la cheffe, expérience gastronomique dans un cadre authentique. L'option Pique-Nique n'est pas moins séduisante, pour un déjeuner champêtre au cœur du domaine, dans un environnement propice à la détente : un panier gourmand en pleine nature avec des produits issus de l'épicerie maison. Autre proposition récente, le sur-mesure dans les installations du Domaine pour les événements avec un service de traiteur, en collaboration avec des partenaires de confiance : cérémonies, événements thématiques et réceptions pour combiner les spécialités culinaires du Périgord et ce cadre d'exception dans une prestation haut de gamme.

Dordogne PREMIERS ÉTATS DU TOURISME ESTIVAL

Le CDT note une stabilité des clientèles françaises du 1^{er} juin au 14 juillet (+ 1,5 % par rapport à 2022) et une confirmation du retour des clientèles étrangères (+ 1,6 %) notamment néerlandaise, espagnole et belge, alors que les Britanniques sont à - 4 %. Les réservations sur l'arrière-saison sont satisfaisantes (septembre + 6 % et octobre + 9 %). Août, quasiment stable, maintient son haut niveau habituel ; s'ajouteront les réservations d'ultra dernière minute. La progression des Néerlandais (+ 15 % par rapport à l'an passé) devrait profiter à l'hôtellerie de plein air. L'engouement pour le locatif (plateformes ou Gîtes de France) confirme la tendance post crise sanitaire : recherche d'hébergement au calme à la campagne, slow tourisme et tourisme durable... Le parc de meublés saisonniers a explosé ces dernières années : + 137 % par rapport à 2020.



© Shutterstock



© Saint-Astier

Saint-Astier VISITE DE LA CARRIÈRE DES USINES À CHAUX

Depuis bientôt 20 ans, les usines à chaux de Saint-Astier®, premier fabricant français et indépendant de chaux hydraulique naturelle, proposent une expérience inédite, une parenthèse de fraîcheur au cœur de l'été. La structure familiale, récemment labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, accueille le public pour un voyage au centre de la terre, tous les mercredis (8 h 30 - 10 h) jusqu'à fin août (réservation sur tourisme@ccivs.fr). Dans la carrière souterraine, à près de 20 mètres sous terre, on comprend mieux le procédé de fabrication rare et particulier de ce matériau qui restaure, décore et protège les maisons comme les monuments historiques du monde entier (cathédrale Saint-Front de Périgueux, arènes de Nîmes, fontaine de Trevi, mont Saint-Michel...).



DORN. 1^{er} Toulousain sur la Lune

Cet instrument scientifique destiné à mesurer le radon à la surface de la Lune va embarquer avec la mission chinoise Chang'e 6 mi-2024. Il deviendra le premier outil spatial français à se poser sur le satellite naturel de la Terre.

Par Maxime FAYOLLE

L a mesure 42 cm pour 4,5 kg et s'appelle DORN. Ce n'est pas un faire-part de naissance mais la carte de visite de ce petit outil made in Toulouse qui va se poser sur la Lune avec la mission chinoise Chang'e 6 à la mi-2024. Mis en place en à peine trois ans et demi, l'instrument français s'envole en cette fin juillet pour la Chine, où il va subir une phase de tests avant le décollage de la mission l'an prochain.

PREMIÈRE COLLABORATION AVEC LA CHINE

Si la mission réussit, DORN deviendra le premier instrument français à se poser sur la Lune. « Aujourd'hui, la France et l'Europe n'ont pas pour projet immédiat d'aller sur la Lune », explique Aurélie Moussi, cheffe de projet au Centre national d'études spatiales (CNES) à Toulouse. « On est donc obligés de se greffer sur d'autres missions. » Le choix s'est porté sur la mission chinoise après la signature d'un accord en 2019 entre l'Agence spatiale chinoise (CNSA) et le CNES.

OBJECTIF COMPLÉMENTAIRE DES CHINOIS

La technologie toulousaine DORN aura un objectif précis sur place, celui de mesurer le radon dans le sol lunaire. Ce n'est pourtant pas le cœur de la mission chinoise. « Notre objectif est complémentaire », précise Pierre-Yves Meslin, chercheur à l'Institut de recherche en astrophysique et planétologie (IRAP) et qui a conçu le DORN en collaboration avec l'ingénieure King Wah Wong.

“ Pour la première fois dans l'Histoire, une mission lunaire va ramener des échantillons de la face cachée de la Lune ”

En effet, la Chine a un tout autre but. « Pour la première fois dans l'Histoire, une mission lunaire va ramener des échantillons de la face cachée de la Lune. » Deux kilogrammes au total, dont l'IRAP et le CNES aimeraient bien récupérer quelques grammes. « Nous pourrions alors comparer les mesures réalisées sur la surface lunaire à celles réalisées sur les échantillons », détaille Pierre-Yves Meslin.

L'instrument DORN, acronyme pour « Detection of outgassing radon », est avant tout un hommage au scientifique allemand qui a découvert ce gaz radioactif en 1900, Friedrich Ernst Dorn.



UNE MISSION DE 48H

Sur la Lune, DORN devra aller très vite car la mission chinoise ne compte pas s'éterniser sur place. « Une fois posé, Chang'e 6 restera actif pendant 48 h à la surface de la Lune », explique Aurélie Moussi. « Le temps pour le bras articulé de récupérer les échantillons, et permettre à la capsule de revenir sur Terre ». Les équipes françaises suivront tout cela en direct, sur place.

Si la mission est courte, ces deux jours sont suffisants pour atteindre l'objectif scientifique de Pierre-Yves Meslin. « Le radon a une durée de vie assez courte à la surface lunaire, cela veut dire que lorsqu'on en mesure, il vient de sortir. » Selon le chercheur, c'est le dégazage de la Lune qui fait ressortir le radon dans l'air. « Avec ces mesures, on va pouvoir étudier l'origine de l'atmosphère de la Lune », s'enthousiasme-t-il.

DES MESURES INÉDITES

Le travail de DORN est très attendu par la communauté scientifique. En effet, aucune mission lunaire n'a sondé le radon dans le sol lunaire. « Seules des mesures lointaines ont été faites par les missions Apollo 15 et 16 dans les années 70 », explique Pierre-Yves Meslin. La dernière observation du radon sur la Lune date de 2007 par une sonde japonaise.

Les données seront donc particulièrement scrutées à leur retour. « Les Chinois auront accès à certains résultats », détaille le chercheur. « On ne donne pas tout clé en main, c'est le fruit de longues négociations. Mais on travaille avec des gens de bonne volonté. » L'institut de géologie et de géophysique de Pékin est d'ailleurs étroitement associé au projet DORN.



La mission Chang'e 5 lancée en novembre 2020 et qui a permis aux Chinois de ramener 1,7 kg d'échantillons lunaires (CNSA)

UN COÛT DE 5 MILLIONS D'EUROS

En cas de réussite de la mission, DORN pourrait bien retourner dans l'espace à l'avenir. « Quand un instrument a fait ses preuves, c'est plus facile pour répondre à d'autres appels d'offres » détaille Aurélie Moussi du CNES. D'autant plus que les candidats à la Lune sont de plus en plus nombreux (Inde, Japon, Émirats, Europe...). De quoi rentabiliser le coût de développement de l'instrument estimé à 5 millions d'euros. « Dans le spatial, le coût est d'environ 1 million d'euros par kilo, on y est », calcule Pierre-Yves Meslin. Vu le marché potentiel, il y a fort à parier que les industriels qui ont participé à la création du DORN vont suivre avec attention le lancement de Chang'e 6. Parmi eux, 14 sont originaires de la Haute-Garonne (Steel Electronique, Microtec, Alten, COMAT ...), faisant du 31 le département le plus représenté dans la fabrication de DORN. ■

Des toits blancs contre la chaleur

Fruit de deux ans et demie de R&D, la peinture réfléchive commercialisée par Solar Paint s'applique sur les toitures des bâtiments industriels et commerciaux. Elle vise à abaisser la température à l'intérieur des bâtiments et réduire ainsi leur consommation énergétique.

Par Bérengère BOSI

En Grèce comme en Andalousie, la chaux blanche utilisée sur les maisons ne contribue pas seulement à la beauté des cartes postales : elle permet de réfléchir la chaleur du soleil et de conserver la fraîcheur dans les habitats. « Aux États-Unis, la technique du « cool roofing » (toit frais, NDLR) qui consiste à repeindre les toitures en blanc est assez développée. Elle l'est encore peu en France », note Nadège Bernard, directrice commerciale chez Solar Paint. La société, basée à L'Union, comme sa maison-mère International Color Group (IGC), commercialise depuis février 2021 une peinture réfléchive qu'elle applique sur les toits des commerces et grands bâtiments industriels. Développée avec le partenaire industriel historique d'IGS - le spécialiste ariégeois des peintures Maestria - la solution appelée Solarcoat s'applique sur les toits bitumeux ou en bac acier.

UN POUVOIR RÉFLÉCHISSANT PLUS PUISSANT QUE LA NEIGE

« Une peinture réfléchive n'est pas seulement une peinture blanche. Elle doit faire bouclier thermique », explique Nadège Bernard. La société haut-garonnaise a ainsi travaillé pendant deux ans et demi avant d'aboutir à une « recette » 100 % française la plus efficace possible. « On mesure la performance d'une peinture réfléchive grâce à un index, appelé SRI, qui associe le pouvoir réfléchissant de la peinture et sa capacité à ne pas absorber la chaleur. Solarcoat, qui renvoie jusqu'à 92 % des rayons du soleil et n'absorbe quasiment pas la chaleur, a ainsi obtenu un SRI de 116, quand celui d'une montagne enneigée a un indice de 100 », explique la directrice commerciale.

Solar Paint a réalisé son premier chantier pilote en 2021 sur la toiture du centre commercial E. Leclerc de Perpignan. « Depuis, nous avons été fortement sollicités et avons réalisé plus de 60 000 m² de couverture de toiture en 2022. En 2023, nous avons déjà conclu des contrats qui représentent plus de 110 000 m² de toiture ». Parmi eux, un autre centre commercial E. Leclerc à Lescure-d'Albigeois (81), plusieurs restaurants Mac Donald's en Haute-Garonne et en Ariège ou, plus récemment, le centre de tri La Poste de Cestas (33). En Haute-Garonne, l'Intermarché de Ramonville-Saint-Agne a fait appel à Solar Paint à l'été 2022.

“ Solarcoat renvoie jusqu'à 92 % des rayons du soleil ”

RÉDUCTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

« Avant application de la peinture, début août 2022, nous sommes montés sur le toit du magasin un jour où la température extérieure était de 41 °C », se souvient le gérant du magasin Intermarché Éric Calixte-Pur. « Il faisait 78 °C sur le toit bitumeux et 58 °C sous la toiture. » Quinze jours plus tard, 2 650 m² de toiture sont repeints avec la solution Solarcoat. « Nous sommes remontés sur le toit. Ce jour-là, il faisait 37 °C dehors », indique le propriétaire du magasin. Il faisait également 37 °C sur le toit, et 27 °C sous la toiture. » Si Éric Calixte-Pur a investi environ 50 000 euros, il ne regrette pas son opération. « Nous utilisons désormais la climatisation réversible uniquement pour gérer l'hygrométrie dans le magasin, pas pour obtenir de l'air frais. Avant la guerre

en Ukraine, nous avons une facture énergétique d'environ 165 000 euros par an. Nous sommes désormais à 145 000 euros, mais si nous n'avions rien fait, avec la hausse des cours de l'énergie, nous aurions une facture de plus de 250 000 euros par an », assure le gérant.

Pour Éric Calixte-Pur, la solution de cool roofing est venue s'inscrire dans un projet plus large de réduction de sa consommation énergétique. 700 000 euros ont en effet été investis en trois ans pour poser 650 m² de panneaux photovoltaïques sur le pourtour du toit du magasin, installer de nouveaux candélabres moins énergivores, fermer les meubles frais en libre-service ou encore installer un nouveau système d'éclairage intelligent. « Grâce à cela, nous avons réduit notre consommation d'énergie d'environ 30 % », indique le gérant qui emploie 128 personnes dans son magasin de 3 240 m² de surface de vente et réalise un chiffre d'affaires de 57 millions d'euros (station-essence comprise).

500 MILLIONS DE M² DE TOITURE POTENTIELS EN FRANCE

Forte de ce type de témoignages, la société Solar Paint revendique, grâce à sa solution, une réduction « de 5 à 6 °C en moyenne de la température intérieure des bâtiments » et une diminution de la facture énergétique de 12 à 15 %. Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 700 000 euros en 2022, Solar Paint vise désormais les 2,5 millions d'euros en 2023. « Nous devrions atteindre nos objectifs », affirme Nadège Bernard. Et le potentiel est énorme : selon Solar Paint, qui commercialise la pose entre 18 et 22 euros le m² en moyenne, « plus de 500 millions de m² de toitures pourraient potentiellement être recouverts de peinture réfléchissante en France. En Occitanie seulement, nous avons recensé 50 millions de mètres carrés ». Solar Paint ne s'interdit pas de viser le marché étranger dans un second temps. « Cela fait partie de nos perspectives de croissance », conclut la directrice commerciale. ■



NADÈGE BERNARD

directrice commerciale de Solar Paint

© Solar Paint



© Solar Paint

RecovR, le jeu anti-discrimination

Développé par la start-up The Seed Crew, installée à Labège, le jeu vidéo RecovR sensibilise aux discriminations en entreprise. Un support ludique pour aborder des thèmes sensibles.

Par Maxime FAYOLLE

Après trois ans de développement par les équipes de The Seed Crew à Labège, le jeu est prêt et déjà plus de 2 000 utilisateurs ont pu s'immerger dans ces situations visant à lutter contre les discriminations en entreprise. « C'est la force du jeu vidéo », explique Chabane Hadji, l'un des fondateurs de RecovR. « On embarque dans un scénario dont vous êtes l'acteur. » Les créateurs ont choisi l'immersion par le jeu pour son côté dynamique. « Ce n'est pas infantilisant, on ne vous fait pas la morale dans ce jeu. Vous déroulez l'histoire, c'est presque un jeu de rôle. »

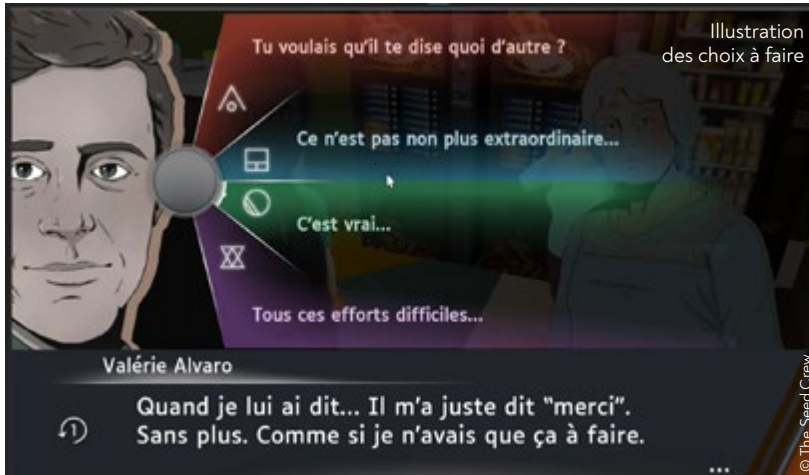
CINQ MODULES D'UNE HEURE

Au total, cinq modules permettent d'aborder cinq discriminations principales : le sexisme, le validisme, l'âgisme, le racisme et les LGBT-phobies. « Chaque module est séparé en quatre épisodes qui durent environ 15 à 20 minutes chacun. » L'objectif est d'identifier les comportements et propos discriminants en appuyant sur un drapeau. « C'est un red flag », explique Chabane Hadji. « Vous cliquez dessus si vous estimez que ce qui vient d'être dit est problématique. Certaines situations sont flagrantes, d'autres sont un peu plus difficiles à repérer. Tout est dans la nuance. »

Des dialogues vont ensuite se lancer entre votre personnage et vos collègues virtuels. Les choix que vous allez faire vont déterminer la suite de l'histoire. « L'interactivité est importante car elle permet de se poser des questions, de changer notre vision sur certains comportements, certains mots. » Et à terme, peut-être modifier certains comportements grâce aux émotions suscitées par le jeu.

Julie Landès et Chabane Hadji
cherchent désormais à lever 350 000 € pour
le développement commercial de RecovR





ATELIERS EN COMPLÉMENT

En tout cas, la prise de conscience semble rapide. « On remarque une vigilance accrue des salariés dans les jours qui suivent le jeu », note Julie Landès, qui complète l'expérience jeu par des ateliers en entreprise. En effet, il est possible de jouer directement sur le lieu de



© The Seed Crew

travail, de façon individuelle ou collective. « Quand on joue à plusieurs, on va être encore plus vigilant sur la manière de se comporter. On va voter sur les choix à effectuer. Cela permet aussi d'entamer des discussions. »

Des réticences existent toujours relative Julie Landès. « Des personnes vont estimer qu'elles n'ont pas besoin de sensibilisation à certains sujets. D'autres vont penser que le sexisme ou le racisme, ce n'est pas un problème dans leur entreprise. L'émulation collective va permettre à certains d'ouvrir les yeux sur des discriminations qu'ils ne voyaient pas. »

Si chaque intervention est modulable en fonction de la structure, il faut compter entre 10 et 50 euros par salarié pour pouvoir jouer à The Seed Crew. Les résultats des salariés sont ensuite communiqués à l'entreprise. « Mais pas de façon individuelle », précise Chabane Hadji. « L'idée, c'est de faire progresser le collectif, de pointer les thèmes qui ont bien fonctionné et ceux qui ont besoin d'être travaillés plus en profondeur. »

“ L’interactivité permet de se poser des questions, de changer notre vision sur certains comportements ”

HARCÈLEMENT SCOLAIRE ?

The Seed Crew intervient dans plusieurs structures un peu partout en France. « En Haute-Garonne, on travaille notamment avec le Sicoval (communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain, ndlr) mais aussi avec des clubs RH pour former les décideurs », détaille Chabane Hadji. Aujourd'hui, la start-up a entamé une levée de fonds de 350 000 euros pour le développement commercial de sa solution. Une traduction en anglais est en préparation pour élargir le marché et rentabiliser le développement du jeu qui a coûté entre 400 et 500 000 euros.

Fort de ce projet, la jeune pousse compte aller plus loin comme le confirme Chabane Hadji. « On voudrait maintenant parler d'autres problèmes comme le harcèlement scolaire par exemple. Comme je suis un ancien conseiller principal d'éducation, c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Peut-être que cela passera par la création d'un autre jeu vidéo car on ne s'adresse à des enfants comme à des adultes en entreprise. » ■

Ma Boîte à Moustique

déploie ses pièges



Avec la prolifération des moustiques tigres en France, les pièges écoresponsables développés par la start-up Ma Boîte à Moustique ont le vent en poupe.

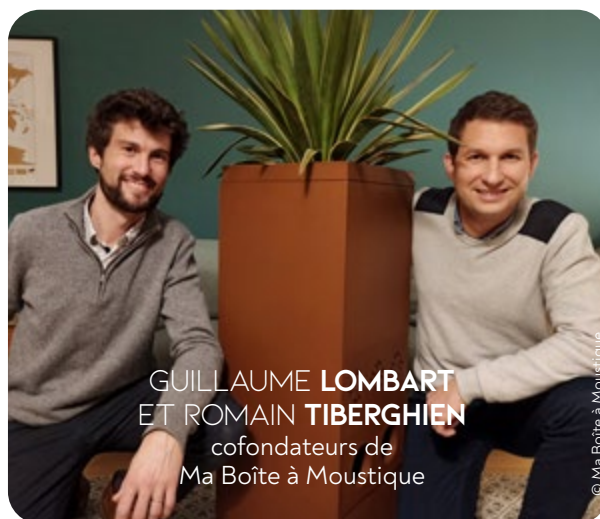
Par Bérengère BOSI

Après avoir installé 100 pièges à moustiques en France en 2022, Ma boîte à Moustique, la start-up qui a levé 850 000 euros fin 2022, devrait livrer 1 000 pièges cette année. « Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif », se réjouit Romain Tiberghien, cofondateur de l'entreprise basée à Balma, qui vise le million d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

Ma Boîte à Moustique, c'est l'histoire de deux copains d'enfance lillois, Romain Tiberghien et Guillaume Lombart, venus s'installer pour leurs carrières professionnelles respectives dans le Sud-Ouest, et qui découvrent... les moustiques tigres. « Quand je suis arrivé à Toulouse, je me suis aperçu qu'il était impossible de profiter de l'extérieur à cause de la prolifération des moustiques tigres », se souvient Romain Tiberghien, ancien salarié d'Airbus. « J'ai cherché des solutions efficaces, esthétiques et écoresponsables, mais je n'ai rien trouvé de convaincant. »

LA MÉTHODE DU BIOMIMÉTISME

Guillaume Lombart, ancien collaborateur de la société spécialisée dans le gaz Air Liquide, rejoint son ami dans l'aventure entrepreneuriale pour créer Ma Boîte à Moustique en 2021. Passée par l'incubateur toulousain Nubbo, puis accompagnée par le Réseau Entreprendre Occitanie-Garonne, la jeune pousse a développé un piège à moustiques qui utilise la méthode du biomimétisme, autrement dit, de l'imitation de l'être humain pour attirer les insectes. « Le piège émet des phéromones qui rappellent l'odeur humaine et du CO₂ pour imiter la respiration de l'Homme », explique Romain Tiberghien. « Nous utilisons du CO₂ biosourcé fabriqué par l'entreprise Gaz



GUILLAUME LOMBART
ET ROMAIN TIBERGHIE
cofondateurs de
Ma Boîte à Moustique

© Ma Boîte à Moustique

de Ferme, implantée dans les Hautes-Pyrénées. » Le piège est par ailleurs doté d'une technologie brevetée qui lui permet d'émettre le gaz et les phéromones uniquement lorsqu'il y a des moustiques.

UN PIÈGE 100 % FRANÇAIS

Le piège est « 100 % français », tient à souligner le cofondateur. Toutes les pièces sont fabriquées en France par des partenaires de la start-up et assemblées dans l'usine de cette dernière, située en Isère. La solution, qui s'adresse en priorité au marché des collectivités et des professionnels (restaurateurs, opérateurs de l'événementiel...), est disponible auprès d'une soixantaine de distributeurs en France métropolitaine et – bientôt – dans les DOM-TOM. La start-up n'exclut pas, dans un second temps, de développer une gamme pour les particuliers. ■



© Lilian Cazabet / Région Occitanie

Blagnac **PRODIGIUP MISE SUR LA FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Le groupe DSI vient de lancer à Toulouse sa marque ProDigiUp pour favoriser la formation des personnes en situation de handicap. Au total, 28 formations au bénéfice de 340 personnes sont à prévoir, pour un budget global de 6,5 millions d'euros. Au bout d'un an, elles pourront accéder à un emploi pérenne comme développeur d'application, administrateur système ou encore data analyste. DSI, fondée en 1996 par Jean-Louis Ribes, emploie aujourd'hui 1 250 salariés dont 80 % en situation de handicap. Elle compte de nombreux clients parmi lesquels Airbus, Cap Gemini ou encore Alten. Le groupe toulousain espère aussi que le lancement de ProDigiUp va aider à relocaliser les services numériques en France : « pourquoi aller en Asie quand on peut délivrer le même service en France, avec le même rapport qualité prix, et avec des personnes en situation de handicap ? » interroge Jean-Louis Ribes.



© E-Space

Toulouse **UN SIÈGE EUROPÉEN À TOULOUSE POUR E-SPACE**

La start-up américaine E-Space débarque en Europe et a choisi Toulouse pour implanter son siège. L'entreprise a pour but de construire des nanosatellites placés sur une orbite basse capable de concurrencer les satellites classiques en termes de couverture et de débit. La start-up ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle recherche actuellement un site de production pour ses satellites. Elle serait déjà en discussion avec la Ville de Toulouse pour dénicher un local de 20 000 m² qu'elle prévoit d'inaugurer l'an prochain. En parallèle, 260 personnes seraient embauchées d'ici 2025. E-Space a également dévoilé son conseil d'administration français. On y retrouve notamment le général de division Michel Friedling, ancien commandant de l'espace à Toulouse, ou encore l'ancien ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari.

Haute-Garonne 7,75 M€ POUR RÉNOVER LE PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Sdehg, syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne, a obtenu de la Banque des territoires un financement de 7,75 millions d'euros pour son programme de rénovation du parc d'éclairage public. Le dispositif – une avance remboursable sur une durée de 12 ans – viendra « soutenir des travaux de remplacement d'environ 18 000 anciens points lumineux » dans 73 communes de Haute-Garonne, par des appareils d'éclairage public à Led, explique le Sdehg, établissement public constitué de 585 communes et de la métropole de Toulouse. L'organisme veut faire de la Haute-Garonne « le premier département français 100 % Led en 2026, au rythme de 40 000 points lumineux rénovés par an », indique son président, également maire de Portet-sur-Garonne, Thierry Suaud.



© Shutterstock



© B.B.

Toulouse LE RECONDITIONNEUR YES YES CHOISIT TOULOUSE POUR SA 2^E BOUTIQUE

Yes Yes, l'enseigne normande spécialiste des téléphones, ordinateurs portables, consoles et enceintes connectées reconditionnés, ouvre son deuxième atelier-boutique de France à Toulouse. Créée en 2018, l'entreprise de 50 salariés rachète ses produits en France, les reconditionne dans ses ateliers à Caen – et désormais Toulouse – et les revend via son site internet et ses boutiques physiques. « Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros en 2022, dont 23 % uniquement dans la boutique de Caen, et visons les 10 millions d'euros pour 2023 », confie Gérald Bourdin, directeur des opérations chez Yes Yes. Pour son nouvel atelier-boutique toulousain de 270 m² situé à deux pas de la place du Capitole, l'entreprise a recruté 8 personnes et prévoit 7 embauches supplémentaires avant la fin de l'année. Elle espère y réaliser un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros d'ici à la fin 2023 et « 3 à 4 millions d'euros en 2024 ».



Toulouse
**UNE RÉSIDENCE
 POUR ACCOMPAGNER LE
 HANDICAP PSYCHIQUE**

Le bailleur social toulousain Groupe des Chalets et l'association toulousaine Route Nouvelle ont inauguré le 11 juillet leur première résidence accueil à destination des personnes souffrant de handicap psychique. Située dans le quartier Barrière de Paris à Toulouse, la résidence Suzanne-Rio (583 m² de surface habitable, 25 studios, une salle commune, une salle de sport et un bureau) est gérée par l'association Route Nouvelle qui assurera aux résidents un accompagnement thérapeutique, social et psychologique à la suite de leur séjour en institution hospitalière. À côté de la résidence, un immeuble locatif social de 18 logements (surface habitable totale : 903 m²) géré par le Groupe des Chalets pourra accueillir les patients à leur sortie de la résidence afin qu'ils atteignent leur « pleine autonomie », en restant à proximité de l'association et des accompagnants.



© Christophe Picci - Groupe des Chalets

Haute-Garonne
**PHILIPPE FERMANEL
 NOMMÉ CONSEILLER AUX
 ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ**

Après l'annonce par l'État de la création de comités départementaux d'accompagnement et de soutien aux entreprises en difficulté, qui se substituent aux comités départementaux de sortie de crise créés à l'issue de la crise Covid, Philippe Fermanel devient conseiller départemental aux entreprises en difficulté en Haute-Garonne. Administrateur des finances publiques, cet ancien conseiller départemental sortie de crise qui était jusqu'alors le « point de contact privilégié des entreprises fragilisées par la hausse des prix de l'énergie » sera désormais chargé de « soutenir et orienter les commerçants, artisans et chefs d'entreprises affectés par les violences urbaines », explique la préfecture de Haute-Garonne.

Pour le contacter :
codefi.ccsf31@dgfip.finances.gouv.fr
05 34 45 52 04 /
05 36 47 65 07 / 06 25 95 83 58.



**PHILIPPE
 FERMANEL**

© Préfecture de Haute-Garonne



© Service presse Tisséo

Toulouse Métropole TRAVAUX DU MÉTRO ET INDEMNISATIONS DES COMMERÇANTS

Jean-Michel Lattes, président de Tisséo Collectivités, et Olivier Arsac, adjoint au maire de Toulouse en charge du commerce et de l'artisanat, ont reçu le 19 juillet les associations de commerçants des quartiers où se déroule le chantier de la Ligne C du métro toulousain. Objectif : présenter la procédure amiable d'indemnisation mise en place pour ceux qui subiraient « un préjudice anormal et spécial, actuel et certain, en lien de causalité directe et immédiate avec le chantier ». Une rencontre qui intervient quelques jours après la création médiatisée d'un consortium de six avocats parisiens et toulousains – accessible via la plateforme toulousaine myleo.legal – conduit par Christophe Lèguevaques, qui propose aux commerçants un accompagnement collectif afin de s'assurer qu'il y ait « un traitement équitable pour tous », indiquait ce dernier le 5 juillet.

Toulouse AVIWEILL LÈVE 9 MILLIONS D'EUROS

Aviwell, start-up spécialisée dans l'étude du microbiome animal et le développement de compléments alimentaires pour optimiser la croissance animale, annonce avoir bouclé un tour de table de 9 millions d'euros.

De quoi permettre à la société hébergée par le démonstrateur préindustriel toulousain TWB de poursuivre ses recherches quant à la combinaison de ferments microbiens pour optimiser la croissance des poulets de chair en diminuant leur ration animale. La start-up dirigée par Mouli Ramani et cofondée par le Dr Rémy Burcelin va également pouvoir accélérer sur le développement de sa plateforme utilisant l'intelligence artificielle pour identifier les meilleures « recettes » de compléments pour l'alimentation animale. L'entreprise, qui s'était fait connaître en 2017 grâce à son foie gras produit sans gavage, espère commercialiser ses premiers compléments alimentaires à l'intention des industriels du poulet en 2024.



© Shutterstock



© Skult WE

Toulouse **350 INTÉRIMAIRES RECHERCHÉS POUR LA COUPE DU MONDE**

La Coupe du Monde de rugby s'installe en France à partir du 8 septembre. À Toulouse, cinq matchs vont se jouer au Stadium entre le 10 septembre et le 8 octobre. On attend des milliers de supporters du monde entier dans la ville rose, notamment des Japonais car l'équipe nationale du Japon a installé son camp de base à Toulouse. Au total, 350 personnes en intérim vont être recrutées pour cet événement par l'opérateur Proman. Plusieurs métiers sont recherchés, dans le transport et la logistique (chauffeur, livreur poids-lourds, manutentionnaire...), l'accueil et la vente, l'hôtellerie et la restauration (cuisinier, plongeur, serveur...) ainsi que la construction et le BTP (cordiste, nacelliste, manoeuvre...). Les recrutements sont d'ores et déjà ouverts, et ce jusqu'au début de la compétition.



© Maxime Fayolle

**ÉRIC
 GERGÈS**
 directeur
 d'Oratio Avocats

Toulouse **ORATIO AVOCATS S'IMPLANTE**

Le cabinet Oratio Avocats vient d'ouvrir ses portes à Toulouse. Il s'agit d'une nouvelle étape de développement pour ce cabinet créé en 1970, implanté à Paris et dans quinze autres villes de France. Situé au 3 rue Alaric II, près du Jardin Japonais dans le quartier Compans-Caffarelli, le bureau est dirigé depuis la mi-juin par Éric Gergès. L'avocat spécialisé en droit des sociétés et droit fiscal est accompagné de Virginie Rousseau, juriste spécialisée en droit social, et d'Émilie Auger, assistante juridique. Le recrutement d'un nouvel avocat est prévu dans les prochains mois. Le cabinet spécialisé en droit des affaires est également allié avec la société de conseil, audit et expertise comptable Baker Tilly, déjà présente à Toulouse place Alphonse-Jourdain, à quelques mètres seulement du futur siège toulousain d'Oratio.

NACO M Capital à la barre

NOUVELLE-AQUITAINE • La société d'investissement, dont le siège social se trouve à Toulouse, détient le mandat de conseil complet du fonds Nouvelle-Aquitaine co-investissement (NACO), porté à 85 millions d'euros au 2^e semestre 2023. David Aversenq, directeur général et associé M Capital, égrène ses spécificités.

Par Jennifer WUNSCH

De gauche à droite, cinq des investisseurs de M Capital pour Naco : Théo Hernandez, David Aversenq (directeur général associé), Julien Charles-Lavauzelles, Fabrice Attané-Ferrand et Amaury Cambon



Six ans après son lancement, le fonds Nouvelle-Aquitaine co-investissement (NACO) passe totalement dans le giron de la société M Capital. Jusqu'alors sous la houlette d'Aquiti Gestion, spécialiste du capital-investissement en Nouvelle-Aquitaine, qui a déployé les 35 millions d'euros de la première tranche NACO 1 entre 2017 et 2022, NACO est confié dans son intégralité à M Capital. « La Région Nouvelle-Aquitaine, actionnaire unique de NACO, qui investit au capital des entreprises locales, nous en a confié le mandat de conseil à l'issue d'un appel d'offres », explique David Aversenq, directeur général associé chez M Capital, en charge du déploiement de NACO.

La société d'investissement déployait déjà la 2^e tranche de 25 millions d'euros de NACO 2 depuis l'été 2022. Et depuis le 11 juillet 2023, elle a récupéré le suivi du portefeuille de NACO 1. Au 2^e semestre 2023, elle aura la charge de déployer NACO 3, doté de 35 millions d'euros supplémentaires. Le fonds sera ainsi porté à 85 millions d'euros au total, « soit une force de frappe très significative au bénéfice des PME régionales. Peu de régions ont des outils aussi importants », remarque-t-il.

tielle importante », poursuit David Aversenq. M Capital a ainsi organisé 13 afterworks en moins d'un an pour présenter NACO dans les départements de Nouvelle-Aquitaine. Et près d'une trentaine d'événements au total autour du financement des PME, de la transmission et des dispositifs de la région.

Outre sa forte présence sur le terrain et ses ambitions de développement en région, l'offre de M Capital s'est aussi différenciée « par la dimension forte portée sur les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance, NDLR). Nous prônons une économie plus vertueuse à travers l'accompagnement de la transformation des sociétés que nous finançons », assure le directeur général de M Capital, labellisée B-Corp depuis mars 2023.

La société a d'ailleurs créé ses outils propriétaires pour noter les entreprises et suivre l'évolution des axes prioritaires d'amélioration définis. Déjà à l'affiche des levées de fonds des sociétés girondines Tehtris, Asphalte, Parcel, Ilasis Laser ou encore HyPrSpace, M Capital devrait prendre de plus en plus de place dans le paysage de l'investissement néo-aquitain. ■

“ Peu de régions ont des outils aussi importants que NACO au bénéfice des PME régionales ”

CATALYSEUR D'INVESTISSEMENT

D'autant que la condition *sine qua non* pour que NACO intervienne est un co-investissement avec des investisseurs privés, qui doit représenter au minimum 50 % du ticket. Les fonds publics de la Région et des fonds européens gérés par la Région sont ainsi complétés par des fonds privés, corporate ou de business angels, que M Capital va chercher. « Nous considérons NACO comme un catalyseur d'investissement. Alors que nous avons déjà distribué 20 millions d'euros de NACO 2, cela a permis aux entreprises sélectionnées de lever environ 100 millions d'euros, soit un rapport de 1 à 5, hors levée de dette complémentaire », précise David Aversenq. Spécialisée dans l'accompagnement des PME, grâce à des véhicules d'investissement régionaux et à des équipes sur le terrain, M Capital est présente à Paris, Nice, Montpellier et Toulouse, son siège social. En Nouvelle-Aquitaine, elle compte 8 investisseurs répartis entre Bordeaux, Limoges et bientôt Poitiers, qui composent désormais son équipe la plus importante. « En étant implantés sur le territoire, nous sommes plus proches des entreprises », reconnaît le directeur général de M Capital, qui a investi dans 25 entreprises néo-aquitaines en seulement 9 mois.

CRITÈRES ESG

« Notre méthodologie pour la génération des investissements repose sur une programmation événement-

M CAPITAL : 800 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENTS

Créée en 2002, et indépendante depuis 2016, la société d'investissement M Capital est un acteur historique du private equity (450 millions d'euros sous gestion), également spécialiste de la dette privée (200 millions d'euros) et du financement de l'immobilier (entre 100 et 150 millions d'euros). Soit au total un peu moins de 800 millions d'euros d'actifs gérés et/ou conseillés pour le financement des PME et ETI. « Nous avons un focus sur les PME régionales, avec des véhicules d'investissements régionaux à l'image de NACO », explique David Aversenq, directeur général associé chez M Capital. D'après lui, l'importance de l'équipe d'investisseurs déployée pour gérer le fonds néo-aquitain, en particulier à Bordeaux, devrait assurément « déporter le centre de gravité de M Capital vers la Nouvelle-Aquitaine ».

Nouvelle-Aquitaine ARRACHAGE SANITAIRE DE LA VIGNE : 1 000 DOSSIERS DÉPOSÉS

Le Plan d'arrachage sanitaire dans le vignoble bordelais a été lancé officiellement le 5 juin dernier, avec l'ouverture de la plateforme de pré-candidature en ligne, qui prenait fin ce 17 juillet. Au lendemain de cette phase, 1 000 dossiers ont été déposés, représentant près de 9 300 hectares. Le but de cette dernière : mesurer et identifier les besoins des exploitations en difficulté. Ces premiers chiffres démontrent ainsi à la fois l'ampleur des difficultés pour un grand nombre d'exploitants et la nécessité de leur venir en aide. Les demandes d'aide devront être confirmées définitivement entre mi-septembre et mi-octobre auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde, sur une plateforme en ligne.

Gironde 90 % DES VIGNES TOUCHÉES PAR LE MILDIOU

Les viticulteurs bordelais doivent faire face à une nouvelle crise sans précédent : le mildiou prend des proportions inégalées. 90 % du vignoble bordelais serait touché, selon La Chambre d'Agriculture de la Gironde. Il s'agit d'un champignon, qui attaque les rameaux et les feuilles, et se propage ensuite jusqu'aux grappes. L'importante virulence de la maladie est vraisemblablement due aux conditions climatiques et à l'atmosphère tropicale. Très difficile à détecter et impossible à combattre, elle engendre des pertes de récolte importantes pour de nombreux viticulteurs. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture, s'est rendu dans une exploitation de l'Entre-deux-mers, mercredi 19 juillet.





THOMAS
CAZENAVE

Bordeaux Métropole DEUX GIRONDINS AU GOUVERNEMENT

C'est une entrée remarquée au sein du nouveau gouvernement d'Élisabeth Borne pour **Thomas CAZENAVE**, député de la première circonscription de Gironde et élu d'opposition à Bordeaux. Le Bordelais a été nommé ministre des Comptes publics succédant à Gabriel Attal. L'ancienne députée pessacaise **Bérangère COUILLARD** quitte, elle, son poste de secrétaire d'État à la Transition écologique pour devenir ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.



BÉRANGÈRE
COUILLARD



De gauche à droite :
Thibault Soulier, Édouard Le Roy et Marc Mongis

Bordeaux OUIDROP LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS

La start-up basée à Bordeaux annonce une levée de fonds de deux millions d'euros, auprès de Spring Invest, expert du secteur de commerce. Lancée en 2017 par Thibault Soulier, et rejoint en 2019 par Édouard Le Roy et Marc Mongis, la start-up développe des solutions robotisées pour optimiser le dépôt et retrait de colis en main propre. L'objectif de cette levée de fonds : accélérer l'industrialisation de sa solution et répondre à la demande croissante du marché de l'e-commerce. Après 4 années de R&D, et une première phase de commercialisation qui a permis de séduire le groupe La Poste, Unibail-Rodamo-Westfield ou encore FM Logistic, la jeune pousse affiche de nouvelles ambitions : devenir le leader de son secteur en France, avec une expansion prévue en Europe, et le recrutement d'une vingtaine de collaborateurs d'ici à 2025. « Aujourd'hui nous sommes confrontés à une augmentation considérable du volume de colis, avec un marché potentiel en France qui s'élève à 1,5 milliard d'euros », précise Thibault Soulier.



© Shutterstock

Gironde

TALENTS DES TERRITOIRES 2023 : INSCRIPTIONS OUVERTES

Les inscriptions pour la troisième édition des Talents des Territoires sont ouvertes. À la clé pour les associations de commerçants et les clubs d'entreprises participants, un trophée et jusqu'à 3 000 euros pour concrétiser leur projet. L'événement permet à la CCI Bordeaux Gironde de soutenir et de valoriser les acteurs les plus dynamiques sur leur territoire. Pour cette édition 2023, 12 prix seront décernés : 6 pour les associations et 6 autres pour les clubs d'entreprises, un total de 27 000 euros de dotation. Nouveauté 2023 : après dépôt de leur dossier, les candidats devront aussi « pitcher » devant les membres du jury. La remise des prix est prévue le 6 novembre prochain à Bordeaux. La CCI Bordeaux Gironde invite donc les regroupements de professionnels girondins à déposer leur candidature avant le 25 septembre, sur son site.

bordeauxgironde.cci.fr

CARNET

François PERRIN a été élu président du MEDEF Nouvelle-Aquitaine. Il est à la tête d'un cabinet de conseil en achats de services aux entreprises, Euklead, dont l'entité bordelaise a un chiffre d'affaires de deux millions d'euros. Diplômé de l'ESG-Paris, il a rejoint le groupe Castel avant d'intégrer des agences de marketing services. En 2006, il a créé la société de conseil en réduction des coûts, Optima Cost Conseil puis le cabinet Smart SAS. Il siège aussi à la CCI Bordeaux Gironde Nouvelle-Aquitaine et est vice-président de Kedge Business School depuis février dernier. Il a remplacé à la présidence du MEDEF régional l'entrepreneur basque **Philippe NEYS**.



**FRANÇOIS
PERRIN**

© D.R.



© Château de Fargues

Sauternes **DISPARITION D’ALEXANDRE DE LUR SALUCES**

Alexandre de Lur Saluces est mort le 24 juillet à l’âge de 89 ans. Actuel propriétaire du château Fargues à Sauternes et du domaine d’Uza dans les Landes, celui qui détenait le titre de comte faisait partie d’une grande lignée de propriétaires et était un ardent défenseur du liquoreux à la robe jaune d’or. C’est en 1968, à la mort de son oncle Bertrand, qu’il avait repris les rênes du château d’Yquem. Mais après moult tribulations familiales et une lutte acharnée avec Bernard Arnault, propriétaire de LVMH, qui avait racheté une partie des parts, il avait fini par quitter Yquem en 2004 pour se consacrer totalement au château de Fargues. Il s’était employé à redonner à ce château ses lettres de noblesse. Auteur du livre *D’Yquem à Fargues : l’excellence d’un vin, l’histoire d’une famille*, il était connu pour sa passion indéfectible pour le sauternes, fustigeant les propriétaires qui produisaient également du vin blanc sec : « La mort est déjà entamée ». Il n’hésitait pas non plus à s’en prendre à ceux qui voulaient moderniser la consommation du sauternes : « Certains veulent y ajouter des ingrédients pour en faire des cocktails », déclarait-il aux *Échos Judiciaires Girondins* en 2019, « Cette démarche reflète pour moi une absence totale de considération pour ce vin. » Une passion pour le vin d’or qui a guidé toute sa vie.

Nouvelle-Aquitaine **UNE ASSOCIATION POUR AIDER LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ**

L’Association Insolvabilité et Restructuration Nouvelle-Aquitaine (AIR NA) a été officiellement lancée début juillet afin de prévenir les difficultés des entreprises. Présidé par Romain du Plantier, spécialiste du droit des entreprises en difficulté, le bureau de l’association regroupe des administrateurs judiciaires, Aurélien Morel (vice-président de l’association) et Antoine Fédry, un mandataire judiciaire, Jacques de Latude, un représentant de la banque Thémis, Quentin Hardon, et deux avocats, Claire Golias et Benjamin Meziane. L’association affiche trois objectifs : fédérer les différents acteurs du secteur afin de mieux travailler ensemble, organiser des événements ouverts au public, et porter des propositions collectives afin de peser dans le débat public.

Pour contacter AIR NA : contact@airna.fr



© D.R.

Les conservistes virtuoseS du fait-maison

À Saint-Sever, Jean-Baptiste Gougy, Yohan Labarrère et Romain Pajaro cultivent depuis six ans leur passion pour la gastronomie et les traditions festives à travers leur entreprise de pâté artisanal. Les Conservistes ou l'art de mettre en musique les richesses du territoire gascon.

Par Anne TAUTOU

Après avoir fait vibrer les papilles des festayres de Saint-Sever, Jean-Baptiste Gougy, Yohan Labarrère et Romain Pajaro, amis et associés dans Les Conservistes, lancent leur nouvelle création : une rilette de poulet signée « Volupté ». « On en trouve très peu sur le marché et c'était une suite logique pour étoffer notre gamme », explique Yohan Labarrère, heureux de ce clin d'œil à sa ville natale de Saint-Sever, « capitale de la volaille ». Dans quelques semaines, ils sortiront aussi une rilette à la bière, avant de développer bientôt la salaison et la charcuterie.

DÉPOUSSIÉRER L'IMAGE DU PÂTÉ

En six ans, Les Conservistes, contraction de « conservateurs » et « progressistes », « parfait alliage de tradition et modernité », comptent à leur actif une dizaine de recettes, dont leur produit signature avec médaillon de foie gras. Leur concept : revisiter le pâté en préservant les savoir-faire d'autrefois, en y associant de nouvelles saveurs et en faisant le pari du circuit-court avec des matières premières issues de producteurs locaux dont ils apprécient le travail, tels que la maison Malnou à Lescar, la Ferme de Brougnon à Caupenne, la Brasserie de Lugazaut, à Vielle-Soubiran, le Domaine de Laballe à Parleboscq ou le porc de la Ferme La Bruyère à Pissos. « Nous avons imaginé des recettes pour travailler avec chacun d'eux. »

Prenant également le contrepied des boîtes traditionnelles en métal industriel, Les Conservistes ont choisi un segment quasi haut de gamme. Dans ses emballages sobres et chics aux couleurs tendance, le pâté se décline en « Majesté », « Désir », « Éternel », « Audace », « Divin », accompagnés de maximes inspirantes : « Affiné par les anges », « Le prince noir de Biscaye », « Le pâté qui redonne la foi ».

UNE HISTOIRE D'AMIS

Tout est parti de soirées entre amis. « Lorsque Jean-Baptiste allait voir ses copains béarnais à Paris, il leur apportait toujours le pâté familial au foie gras. Ce sont eux qui l'ont poussé à se lancer. Il a dû négocier avec sa maman la recette qui, en fin de compte, était faite à « bisto de nas » (à vue de nez) comme on dit ici... Il a embarqué Romain avec lui et je les ai très vite rejoints », relate Yohan Labarrère. Les trois compères qui se sont rencontrés en école de commerce à Pau commencent par tester le marché en 2017 et s'investissent véritablement dans le projet en 2019. Grâce à une campagne de financement participatif qui leur permet de collecter 8 000 euros, et à l'expertise de Yohan Labarrère, ancien conseiller en création d'entreprise, ils posent les bases de leur Société par actions simplifiée (SAS) et se répartissent les missions : les recettes sont réalisées ensemble, Jean-Baptiste Gougy gère plus particulièrement la partie commerciale, tandis que Yohan Labarrère

Les trois compères se sont rencontrés en école de commerce à Pau



s'occupe de la gestion et de la logistique et Romain Pajaro de la communication.

Aujourd'hui, les conserveurs fabriquent 80 000 conserves par an et ambitionnent d'en produire 100 000 en 2023. Avec un chiffre d'affaires de 220 000 euros en 2022, l'entreprise est en constante progression. « Notre objectif serait d'atteindre les 300 000 euros cette année », annonce le gestionnaire. Un beau démarrage pour cette marque locale reconnue par le Collège culinaire de France en 2022, avec une clientèle constituée à 90 % de professionnels landais dans les secteurs de l'épicerie fine, des cavistes, restaurants, fromagers, boulangers ou les chambres d'hôtes...

UN ATELIER D'ICI CINQ ANS

D'ici un an ou deux, le trio de trentenaires nourrit l'ambition d'agrandir la société avec l'arrivée à temps plein de Romain Pajaro. « Pour l'instant, il se partage entre Les Conservistes et son métier de conseiller en gestion à Bordeaux. Seul Jean-Baptiste était à 100 % au départ. Je l'ai rejoint en décembre 2022 et nous avons en renfort deux apprentis jusqu'en octobre », explique Yohan Labarrère. En prévision également, l'investissement dans un atelier qui permettra de regrouper la production, délocalisée pour l'heure chez deux autres conserveurs : la maison Berthon à Hagetmau et la Ferme de Brougnon. « Jean-Baptiste vient d'obtenir son CAP de boucher avec un module charcuterie, un passage obligé pour l'autorisation d'ouverture. »

Et en bons épcuriens, Les Conservistes sont aussi présents sur divers événements, comme le festival de vins Paille et ripaille de Langon et devraient d'ici 2024 proposer leur propre événementiel à Saint-Sever, assurément festif et gourmand. ■





Promotion immobilière **RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE À PARENTIS-EN-BORN**

À Parentis-en-Born, la résidence intergénérationnelle l'Aéropostale, portée par le promoteur Linkcity, filiale de Bouygues Immobilier, et Enéal, foncière médico-sociale du groupe Action Logement, vient d'être inaugurée. Situé à proximité des commerces, des services de centre-ville et de la maison médicale, le programme sur deux bâtiments comprend 43 logements (du T2 au T5), dont 21 destinés aux aînés dotés d'équipements spécifiques (douche de plain-pied, siège de douche et barres de maintien dans la salle de bain ; volets roulants motorisés, chemin lumineux, interrupteurs contrastés, prises à éjection facilitée, poignées facilement préhensibles...). Une salle d'animation de 76 m², sera investie dès cet été par l'association locale, Atelier chercheurs d'arts, qui développe l'accessibilité à la culture par la transmission de connaissances artistiques.

Énergie renouvelable **CHARTRE LANDAISE SUR L'AGRIVOLTAÏSME**

Dans un contexte de forte croissance des projets agrivoltaïques sur le territoire landais, la chambre d'agriculture des Landes a finalisé, le 3 juillet dernier, la charte qui définit les principes de développement de ces installations sur les exploitations. Pour « préserver le potentiel agricole et forestier du département, tout en intégrant la nécessité de contribuer aux objectifs de programmation pluriannuelle de l'énergie », elle encourage en priorité leur développement sur les toitures des bâtiments et sur tous les espaces artificialisés : parkings, anciennes carrières, sols pollués, friches industrielles... Parmi les grands principes, les agriculteurs sont invités à privilégier une approche territoriale en élaborant des démarches multi-partenariales, en lien avec les collectivités. Les projets agrivoltaïques devront également avoir pour objectif de conforter la pérennité de l'activité agricole, garantir sa réversibilité et la remise en état des installations.

<https://landes.chambre-agriculture.fr>



Saint-Paul-lès-Dax **CRÉATION D'UN CLUB DES ENTREPRENEURS**

La ville de Saint-Paul-lès-Dax annonce le lancement du Club des entrepreneurs saint-paulois, visant à fédérer, promouvoir et soutenir les entreprises locales. « L'objectif », précise-t-elle, « sera d'agir collectivement pour relever les défis économiques et d'emploi, dans le cadre d'un monde en transition. »

En créant du lien et des connexions entre les différents acteurs publics et privés, ce club doit contribuer à la réussite des entrepreneurs saint-paulois et à l'attractivité de la commune.

Une réunion de lancement est prévue

le 27 septembre à 19 h.

Salle Félix-Arnaudin - rue Abbé-Bordes - Saint-Paul-lès-Dax



Pépinière d'entreprises **APPEL À CANDIDATURE POUR L'AÉRIAL**

À Saint-Vincent-de-Tyrosse, l'Aérial, la nouvelle pépinière d'entreprises de la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud, lance un appel à candidatures auprès des porteurs de projets et des jeunes entreprises. Deux offres d'accompagnement seront proposées : « Booster » pour lancer et consolider pendant cinq mois la création d'un projet ; « Pépinière » pour accompagner les entrepreneurs qui ont déjà créé leur structure juridique et qui ont moins de trois ans d'activité. Deux solutions d'hébergement sont prévues selon les besoins, en bureau individuel ou en espace de travail partagé. Ouverts sept jours sur sept et 24 heures sur 24, ces espaces sont proposés à des tarifs encadrés.

Marmande Verres d'Aquitaine : la performance en toute transparence



L'entreprise Verres d'Aquitaine (Veraqui), membre de Riou Glass, assume sa place au sein du groupe indépendant leader de la transformation de produits verriers en France. Rencontre avec le directeur du site marmandais : Davy Robert.

Par Jonathan BITEAU

L'entreprise Veraqui fait partie de ces noms connus localement mais dont on ne mesure vraiment l'importance que lorsqu'on en franchit les portes. Lors des portes ouvertes du 16 juin dernier, nous avons pu visiter les chaînes d'assemblage de l'entreprise marmandaise et constater son savoir-faire, reconnu nationalement.

1^{ER} GROUPE VERRIER INDÉPENDANT DE FRANCE

Veraqui a été créée en 1969 et transforme tout type de produits verriers : du verre décoratif façonné au vitrage isolant pour une clientèle de professionnels (menuisiers, miroitiers, façadiers et vérandalistes). En 2009, la société lot-et-garonnaise intègre le giron de Riou Glass, leader français du verre avec 21 sites de production (dont 5 à l'étranger), plus de 1 000 salariés et 200 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. L'objectif assumé du groupe est aujourd'hui de conforter cette 1^{re} place hexagonale et de se développer à l'international pour devenir un acteur majeur européen.



**DAVY
ROBERT**
directeur de Veraqui

LA CRISE DE L'IMMOBILIER ?

Un but ambitieux dont a pleinement conscience Davy Robert, directeur de Veraqui : « Le groupe a un gros projet industriel qui nous tient à cœur. Dans cette perspective, il nous a semblé important d'organiser cette journée pour remercier nos clients et faire découvrir notre outil de production ». Une mission réussie sous les yeux de Christine Riou Feron, présidente de Riou Glass, qui avait fait le déplacement depuis le siège normand du groupe. Un moment important donc pour Davy Robert qui reste prudent pour l'avenir : « Pour l'instant, nous n'avons pas été impactés par la crise de l'immobilier car nous travaillons essentiellement pour le second œuvre mais la crise pourrait se ressentir ultérieurement. Nous faisons plutôt des gros chantiers et de la rénovation thermique, le marché est encore porteur dans le grand Sud-Ouest ». Et le dirigeant originaire du nord de conclure sur son adaptation à notre région : « J'ai travaillé pendant 4 ans chez Riou Glass dans le Nord avant de venir travailler en Lot-et-Garonne. J'ai été très bien accueilli et nous avons la chance de vivre dans une très belle région ». ■

VERAQUI EN CHIFFRES

Créé en 1969
70 salariés
2 chaînes d'assemblage
200 000 m² de vitrages isolants par an
5 camions + 1 porte-glaces



Agen LES FINALISTES DU 30^E CONCOURS NATIONAL AGROPOLE

Les finalistes de la 30^e édition du Concours national Agropole sont désormais connus ! Ce concours, né en 1994, récompense les porteurs de projets agroalimentaires dans leur stratégie d'innovation et leur savoir-faire. De renommée désormais nationale, ce ne sont pas moins de 60 projets qui ont été présentés cette année, par des entreprises de moins de 3 ans. Les équipes d'Agropole se sont réunies dans un premier temps pour sélectionner les 15 projets les plus ambitieux, qui se sont donc qualifiés pour ces demi-finales ! Grande nouveauté pour 2023 : un jury composé d'industriels, de journalistes et de financeurs a été créé dès les demi-finales, pour 3 jours de présentation. Les 15 sociétés, originaires des 4 coins de la France (Rennes, Nice, Paris, Lyon, et même la Guadeloupe...) se sont rendues à Agen pour venir présenter leur projet. 6 ont été retenues pour la finale qui aura lieu au Sénat en septembre : Bluff Saucisse, Goxoa, La Truitelle, Ramdam, Fairme et Aligerma. À noter que l'entreprise Piquette, qui propose des pickles, a obtenu le prix spécial du jury.

concours
agropole
national

DÉCOUVREZ LES 6 PROJETS
FINALISTES :

Aligerma RAM DAM Bluff

La Truitelle GOXOA Fairme

ET RENDEZ-VOUS LE 18 SEPTEMBRE POUR
LA FINALE !

© Agropole



Penne-d'Agenais L'INNOVATION DE PANACÉA : LE MIEL SOUFLÉ

Panacea, une jeune entreprise familiale spécialisée dans la création de produits d'épicerie fine, a annoncé la sortie de ses trois coffrets de miels soufflés. Ces coffrets de dégustation offrent une expérience gustative en associant le miel soufflé, un miel français 100 % brut à la texture crémeuse et légère, à des aliments naturels et bio. Panacea, basée à Penne-d'Agenais, propose à ce jour une sélection de trois coffrets de dégustation pour différents moments de la journée : le Petit Déjeuner, la Pause Gourmande et l'Apéro Gourmet. Ces coffrets sont le fruit d'une recherche et d'un développement approfondis, qui ont donné naissance au miel soufflé, une création artisanale unique et une innovation déposée à l'institut national de la propriété intellectuelle. Chaque miel soufflé de Panacea est ensuite enrichi d'aliments naturels et biologiques, offrant ainsi non seulement des saveurs originales, mais également des bienfaits nutritionnels supplémentaires. À retrouver sur panacea.paris.fr



Marmande **LANCEMENT DU FORUM DES TRANSITIONS**

Val de Garonne Agglomération a déjà du pain sur la planche pour la rentrée de septembre avec un nouvel événement au calendrier : le Forum des Transitions, le 14 septembre. Celui-ci aura pour thème l'économie de demain et il donnera lieu à une conférence sur l'innovation frugale de Navi Radjou, chercheur et écrivain très influent dans le domaine de l'innovation et du management. Cette conférence sera suivie d'une table ronde avec les entreprises du territoire et de la diffusion du match France-Uruguay, coupe du monde de rugby oblige. De plus, ce forum donnera place ensuite à 4 matinées thématiques dédiées aux entreprises sur les thèmes suivants : l'écologie industrielle le 3 octobre, le recrutement le 5 octobre, le numérique le 12 octobre et l'artisanat de proximité le 19 octobre.

Infos et inscriptions sur www.cg-agglo.com

Lot-et-Garonne **LES NOCES DE ROSE DU PETIT FUTÉ**

Les partenaires du célèbre guide touristique avaient le sourire pour le lancement de la 17^e édition de l'opus dédié au Lot-et-Garonne lors du traditionnel déjeuner annuel à l'*Auberge du Prieuré* de Moirax. Emma Diligent, responsable d'édition, et Michel Granseigne, responsable des régies locales, peuvent savourer le retour à un tourisme libéré des contraintes sanitaires et qui se plaît à redécouvrir les campagnes françaises. Un atout pour le Lot-et-Garonne qui mise sur son art de vivre made in Sud-Ouest et sur une autre façon de voyager : plus responsable et loin du tourisme de masse. Lancé en 1976 par l'Agenais Jean-Paul Labourdette et Dominique Auzias, le *Petit Futé* est aujourd'hui une marque bien assise qui compte : 32 guides urbains, 30 guides départementaux, 192 guides de pays étrangers (sur les 195 reconnus par l'ONU), plus de 60 millions de visite sur son site internet en 2022, 130 salariés et 800 pigistes. Le *Petit Futé* est devenu un acteur important du secteur touristique, il en suit les évolutions et il continue de s'ancrer localement comme en Lot-et-Garonne où le tourisme vert s'inscrit parfaitement dans l'air du temps.

Emma Diligent, debout au centre, lors du lancement du *Petit Futé*



Pyrénées-Atlantiques

Les aoûttiens attendus

L'Agence départementale de tourisme 64 Béarn-Pays basque a livré une note de conjoncture sur la saison d'été dans les Pyrénées-Atlantiques. Après un mois de juin en baisse, l'activité de juillet semble stable. Le mois d'août s'annonce fructueux pour le Pays basque qui génère plus des deux tiers des retombées économiques touristiques du département.

Par Vincent BIARD

En juin, le Béarn a enregistré une baisse de fréquentation de 11 % par rapport à 2022 et les hébergements ont vu leur taux d'occupation baisser de 2 à 7 points en moyenne. En Pays basque et toujours en juin dernier, les professionnels de l'hébergement ont connu une bonne activité notamment en hôtellerie (+ 3 points) et en hôtellerie de plein air (+ 6 points). Si les communes du littoral, à l'exception d'Hendaye, ont vu leur fréquentation diminuer, les villages de l'intérieur du Pays basque ont enregistré des hausses de fréquentation de plus de 10 % selon la note de conjoncture publiée le 17 juillet dernier par l'Agence départementale de tourisme 64 Béarn-Pays basque.

“ Une baisse des dépenses devrait se faire sentir, prévient l'Agence de tourisme 64 Béarn-Pays basque ”



LA DYNAMIQUE DU PAYS BASQUE INTÉRIEUR

Pour le mois de juillet, le Pays basque intérieur affichait une belle avance des réservations par rapport à l'été 2022 mais restait néanmoins en dessous de 2021, sa saison de référence. Ces chiffres confirment

la bonne dynamique observée dans la province basque de Soule depuis le début de l'année. En Béarn, le passage du Tour de France en début de mois a doublé le nombre de visiteurs dans les territoires traversés. En Haut-Béarn, en plus des locaux et visiteurs français, les Espagnols y étaient très présents.



“ Les Espagnols devraient être aussi nombreux qu'en 2022 notamment à Pau ”

STABILITÉ EN HAUT-BÉARN ET EN VALLÉE D'OSSAU

Globalement pour la saison 2023, les niveaux de réservations en Béarn sont en retard et notamment dans les territoires de Béarn des gaves, Cœur de Béarn, Coteaux Béarn Madiran et Pays de Nay. Si Pau affiche aussi un léger retard, le niveau de réservation est stable en Haut-Béarn et en Vallée d'Ossau. En Pays basque, la saison d'été s'annonce prometteuse avec des réservations en légère hausse (+ 3 points) par rapport à l'été 2022, période de référence. Selon l'Agence départementale de tourisme 64 Béarn-Pays basque, le mois d'août devrait attirer davantage de visiteurs et avec notamment la semaine du 20 août déjà très réservée.

LES HOLLANDAIS NOMBREUX AU PAYS BASQUE

Pour le Pays basque, l'Agence départementale de tourisme

64 Béarn-Pays basque note une hausse des réservations de vacanciers en provenance du nord-ouest de la France. Chez les étrangers, les Hollandais devraient probablement battre leur record de fréquentation de 2022 alors que les Britanniques se font toujours désirer. En Béarn, la clientèle d'Île-de-France serait responsable de la baisse des réservations tandis que les Espagnols devraient être aussi nombreux qu'en 2022 notamment à Pau et dans les vallées.

TARIFS EN HAUSSE ET BAISSÉ DES BUDGETS

Dans le contexte actuel d'inflation, les estimations des budgets vacances des touristes n'ont cessé de décroître et une baisse des dépenses devrait se faire sentir prévient l'Agence départementale de tourisme 64 Béarn-Pays basque dans sa note de conjoncture. La légère hausse des tarifs de l'hébergement au Pays basque profiterait aux emplacements pour tente dans les campings. En Béarn, les campings ont légèrement augmenté leurs tarifs 2023 mais les meublés affichent une forte hausse de près de 10 % et même de 20 % certaines semaines du mois d'août. L'Agence départementale de tourisme 64 Béarn-Pays basque redoute que les excursions à la journée en Béarn soient limitées si la baisse du budget vacances se confirme. ■



2,9 MILLIARDS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

En 2022, les retombées économiques du tourisme sur l'économie du Béarn et du Pays basque avaient été estimées à plus de 2,9 milliards d'euros, en hausse de 200 millions d'euros par rapport à 2019. Avec 2,2 milliards d'euros le Pays basque a généré environ 70 % du chiffre d'affaires du tourisme des Pyrénées-Atlantiques.

Bayonne LANCEMENT D'UN DISPOSITIF DE VIAGER SOLIDAIRE

Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, l'association SOLIHA Pays Basque et l'établissement public foncier local du Pays basque ont signé une convention partenariale le 17 juillet dernier pour le déploiement de « Lokarri ». Ce dispositif d'intérêt général permet l'achat du bien immobilier en viager par l'EPFL Pays basque avec le versement d'un capital, un aménagement pour le maintien à domicile des propriétaires et une rente garantie à vie. Lokarri a pour « objectif premier d'assurer une sérénité matérielle et financière à des personnes âgées en les maintenant le plus longtemps possible à domicile ». Au terme du viager le bien sera proposé à la vente à de jeunes ménages via le dispositif de bail réel et solidaire.



Biarritz FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR I CLEAN MY SEA

Amarré au port de Biarritz, le bateau *The Collector* effectue une mission de collecte de déchets flottants près de la côte pour le compte de la ville. À l'initiative du projet, l'océanographe Aymeric Jouan a lancé la start-up I clean my sea sur le technopôle Izarbel de Bidart en 2019. À la création d'une application mobile permettant de signaler et géolocaliser les déchets flottants, il a ajouté un service de ramassage en saison estivale. Deux projets portés par l'entreprise I clean my sea ont été sélectionnés par le programme européen Interreg offrant une subvention globale de 525 000 euros (que le lauréat doit compléter). Les projets « Blue point » et « PLAST4H2 » soutenus par les universités de Mondragon et de Cantabrie portent sur la récupération et la valorisation des déchets plastiques marins. La construction de deux nouveaux prototypes de bateaux spécialisés dans la collecte de déchets flottants est envisagée par Aymeric Jouan.

© I clean my sea



Hasparren FIN DE L'AVENTURE POUR LE PROJET SCALE

L'idée était particulièrement ingénieuse : récupérer des écailles de poisson et les recycler pour produire un nouveau matériau baptisé « Scalite ». Lancée en 2018 sur la Côte basque, la société Scale vient d'annoncer la fin de son activité en raison de difficultés financières et d'industrialisation. Peu valorisée et considérée comme un déchet, l'écaille de poisson est pourtant une ressource que l'équipe de Scale avait su valoriser via un procédé breveté pour en faire un matériau biodégradable, biosourcé, solide, sans polluants. Non hydrofuge, ce matériau innovant devait néanmoins être protégé par une laque ou un vernis incolore. Fournie sous forme de panneaux, la Scalite était proposée aux architectes d'intérieur et aux designers pour leurs projets d'aménagement d'intérieur, de mobiliers et d'accessoires.

Anglet/ Saint-Pierre-d'Irube ÉNEAL ACQUIERT TROIS EHPAD

La société foncière du groupe Action Logement dédiée au médico-social et implantée à Bordeaux annonce l'acquisition de trois établissements auprès de l'Office public de l'habitat 64, premier bailleur social des Pyrénées-Atlantiques. L'EHPAD du Maharin à Anglet (80 places), la Résidence Commandant-Poirier à Anglet (39 places en EHPAD et 37 en résidence autonomie) et la Résidence Harriola à Saint-Pierre-d'Irube (48 places en EHPAD et 15 en résidence autonomie) changent donc de propriétaire mais restent gérées par l'Association d'aide aux personnes âgées (ADAPA). En France, Énéal est propriétaire de plus de 150 établissements dont 14 EHPAD, 68 résidences autonomie, 60 résidences intergénérationnelles et 9 foyers familiaux.



Aéroport Tarbes-Lourdes du cyclone

Dans
l'oeil

Avec le contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte Pyrénia, propriétaire de l'aéroport TLP, la Chambre régionale des Comptes Occitanie met en avant les risques financiers et juridiques pris par la plate-forme aéroportuaire.

Par Hermance HITTE

Du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Occitanie, Philippe Baubay, président de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, avait choisi de n'en retenir que le positif. S'il s'était félicité de la légitimité de la plate-forme aéroportuaire TLP qui, selon lui, « apporte une réelle plus-value dans le développement du territoire », le contrôle des comptes et de la gestion du syndicat mixte Pyrénia, propriétaire, met en avant de sérieux risques financiers et juridiques. D'après l'enquête nationale des juridictions financières relatives au maillage aéroportuaire français, le niveau est tel qu'il pourrait aggraver le surendettement.

92 M€ DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Pour comprendre la conclusion de l'enquête, il faut se pencher sur la stratégie de Pyrénia qui souhaite augmenter les retombées économiques liées à l'aéroport et utilise dans ce but l'ensemble de ses potentialités. Et, bien sûr, elles sont en lien direct avec les particularités du territoire, d'abord le tourisme avec un terminal passager au service du tourisme quatre saisons et le développement du trafic passager au bénéfice de Lourdes et du Sanc-

tuaire. L'activité d'aérogare d'affaires, le développement de l'industrie aéronautique, le soutien du trafic aérien sanitaire, d'essai et militaire ainsi que la mobilisation de son patrimoine foncier au service du secteur tertiaire au service du territoire viennent s'y ajouter. Une stratégie ambitieuse dont les retombées économiques s'élèvent à 92 millions d'euros pour le PIB de la région et développe « entre 1 540 et 1 640 emplois dont la majeure partie en Occitanie. Emploi qui est au cœur des préoccupations des partenaires de Pyrénia », souligne le syndicat mixte.

“ Le trafic de 400 000 à 500 000 passagers est jugé trop faible ”

UNE STRUCTURE JUGÉE DÉFICITAIRE

Mais c'est justement la viabilité de cette stratégie ambitieuse que le rapport remet en question : « Elle induit une politique de renouvellement des installations aéroportuaires ainsi qu'une importante capitalisation de la Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale qui exploite la plateforme TLP. Cela a pour effet d'aggraver

le surendettement », conclut la Cour des comptes. Et ce risque financier repose d'après le rapport sur une fragilité : un trafic de 400 000 à 500 000 passagers, jugé trop faible et qui induit une « situation structurellement déficitaire ». Ce taux de fréquentation, Philippe Baubay l'espère boosté en 2023 : « Le programme de l'année nous permet d'envisager un trafic proche des 600 000 passagers ». Dans l'état, le rapport de l'enquête souligne une dépendance aux aides publiques, subventions qui pourraient de plus être remises en cause.

LES AIDES PUBLIQUES REMISES EN QUESTION

Indispensables, elles le demeurent mais les aides publiques sont encadrées par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Là encore les lignes directrices soulèvent un éternel point noir : la ligne commune des vols vers Paris entre l'aéroport des Hautes-Pyrénées et celui de Pau, à peine situé à 32 minutes en voiture. Une proximité qui fait de la destination un besoin de transport doublement couvert dans la même zone d'attraction : « Elle expose la plate-forme tarbaise au risque de se voir refuser dans les années à venir toute possibilité d'aide publique, en fonctionnement comme en investis-

sement », met en garde la Cour des comptes. Le rapprochement entre les deux aéroports ayant été écarté faute de consensus, le rapport estime que « les critères requis par les règles communautaires sont désormais difficiles à remplir » pour le site des Hautes-Pyrénées.

CONCURRENCE DIRECTE AVEC PAU

Si la destination vers Paris est la même, Pyrénia rejette l'idée d'une équivalence entre les deux aéroports, en mettant d'abord en avant l'importante fréquentation des pèlerins de Lourdes et les équipements composés de circuits spécifiques d'embarquement des personnes à mobilité réduite, des passerelles d'accostage des avions ou encore le matériel de piste dédiés : « Pour la desserte du Sanctuaire, celui de Tarbes a été spécifiquement conçu pour l'accueil des pèlerins, ce qui explique en grande partie son importance et sa capacité à traiter simultanément plusieurs mouvements d'avions avec leurs passagers à mobilité réduite et sa forte saisonnalité ». Une liaison avec Orly que la Cour des comptes épingle encore à travers les compagnies aériennes à bas coût et les dépenses marketing facturée aux passagers « supérieures aux redevances acquittées par les compagnies ». ■



Sazos

Un nouveau souffle

À 820 m d'altitude, dans le village de Sazos (dans l'aire de Luz-Saint-Sauveur), Béatrice et Dominique Gal ont ouvert une maison d'hôtes mais aussi un salon de thé et une épicerie : c'est un véritable défi qui fait revivre le lieu.

Par Hermance HITTE

Les hameaux qui meurent le font sans bruit et même celui des larmes ne les accompagne pas, il reste trop peu d'âmes pour les pleurer. Niché sur les hauteurs de Luz-Saint-Sauveur, Sazos est de ceux-là. Le village est fidèle à ceux du Pays Toy, en pleine nature, entouré de beautés majestueuses et de sites d'exception comme le col du Tourmalet ou le pont d'Espagne... Et moins de 140 personnes y vivent de nos jours. Au fil des murs de pierres, on pourrait le croire abandonné. Une terrasse d'où surgissent les rires et un accent étonnamment américain prouvent le contraire : la vie, grâce au Chalet Mina, y est bel et bien revenue.

UN COMMERCE INDÉFINISSABLE

Venue il y a 20 ans dans les Hautes-Pyrénées pour des raisons de santé et à la recherche d'air pur, la famille Gal a d'abord eu un coup de foudre pour Argelès-Gazost où Béatrice a longtemps tenu un magasin d'accessoires et de mode. Avec ses étages et son allure noble, la maison de Sazos n'a pu, elle, que séduire Dominique, artisan dans le bâtiment. Après de nombreux travaux de rénovation, ils en ont fait il y a deux ans un lieu atypique par ses multiples facettes.

L'activité principale est celle de maison d'hôtes mais il serait bien réducteur de ne retenir que celle-là. Salon de thé, restaurant à midi, planches le soir, épicerie avec produits régionaux, le couple s'est même laissé la liberté d'y proposer un espace de décoration. Unique commerce du village devenu un lieu de vie central, il a amené avec lui des touristes du monde entier, attirés par le cirque

de Gavarnie et le pic du Midi, mondialement connus : « Nous avons beaucoup d'Américains, des Australiens, des Belges, des Espagnols, des Hollandais... On est en moyen haut-de-gamme et c'est une classification qui ne court pas les rues ici » s'amuse Béatrice Gal qui a fixé un tarif de 125 € la nuit, petit-déjeuner compris. Une qualité similaire aux 3 étoiles, vivement encouragée par l'Office du Tourisme local.

“ On est en moyen haut-de-gamme, une classification qui ne court pas les rues ici ”

CHAMBRE OURS OU MARMOTTE !

À quelques pas de l'église romane du XII^e siècle dont le clocher semble rivaliser avec les sommets ambiants, les deux chambres d'hôtes s'ouvrent sur ce tableau enchanteur tous les matins. Ours ou marmotte, les clients ont le choix, si le bon goût mène la danse, pour trouver le thème conducteur, il a suffi de laisser les Pyrénées guider l'inspiration. Particulièrement spacieuses avec 30 m², elles sont un mariage entre les symboles du territoire et le confort moderne. Mais le principal défi pour Béatrice et Dominique Gal a été de se faire connaître : « Au début nous avons un vrai problème de visibilité donc forcément nous sommes passés par Booking ». Une année première emplie à 46 % et une seconde à 80 %, les tou-

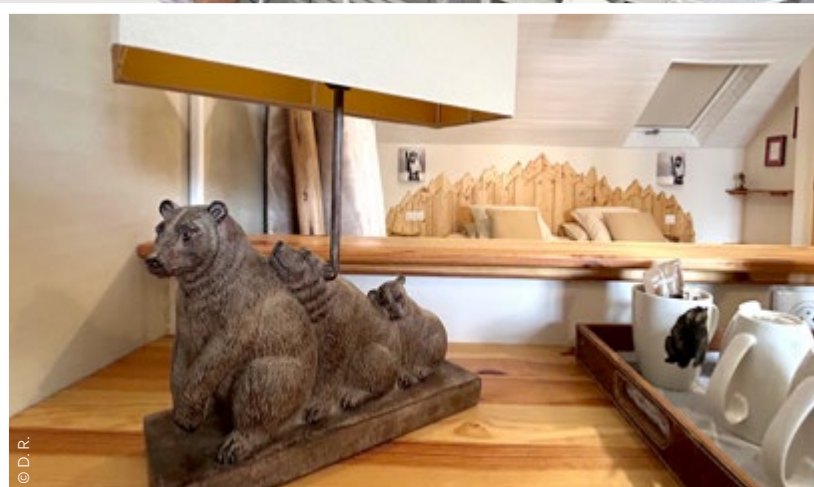


BÉATRICE ET
DOMINIQUE GAL
gérants du Chalet Mina

ristes ont vite succombé au charme de ce village fidèle au patrimoine du Pays Toy. Et le Chalet Mina en rassemble tous les symboles, qu'ils soient gourmands, animaliers ou culturels : isards, écureuils, brebis, confitures, haricots tarbais, petits vins du pays et gâteaux maison, chaque pièce de ce commerce étonnant est une ode aux Pyrénées.

UNE REDYNAMISATION DE SAZOS

Avec 240 m², la bâtisse qui date de 1780 permettait toutes les envies et ce refus de n'avoir qu'une seule activité ne date pas d'aujourd'hui : « Il y a plus de 50 ans, c'était déjà un café de village, une épicerie et une quincaillerie », explique Béatrice Gal. J'ai retrouvé de très vieilles photos avec une enseigne en métal donc il y a très longtemps que ce lieu existe ». Le wifi a désormais remplacé la ligne fixe et aux touristes se mêlent les habitants du village : « À Sazos, il y a une ville haute et une ville basse, ceux d'en bas on ne les voit jamais. Mais ceux du quartier oui ! C'est long de créer des liens. Côté clientèle, on a beaucoup de randonneurs avec le GR10 à proximité et des vacanciers du camping d'à côté », confie Béatrice. La redynamisation du village est pourtant bien lancée et le vendredi, c'est encore à la terrasse du Chalet Mina que la camionnette d'épicerie mobile attend ses clients.



DE NOUVELLES ANIMATIONS

Si le mois n'est pas terminé, une première tendance se dégage chez les professionnels du tourisme du département : l'affluence n'est pas au rendez-vous et à Sazos, on partage ce constat : « Cette année est particulière, il y a moins de monde mais c'est général. Il faut dire que le temps n'a pas aidé, ici, en étant en altitude, c'est encore plus flagrant ». Un ciel de juillet gris et capricieux qui n'est pas synonyme de morosité, le Chalet de Mina s'est lancé dans des animations pour booster l'été : « On fait des Escape Game tous les mercredis, avec les Pyrénées en fil conducteur d'un jeu de piste. Cette saison, on essaye également les concerts, le premier s'est rempli très vite avec 60 couverts réservés ». Le prochain rendez-vous est le 11 août, du jazz latino à savourer sur la place, peu importe la météo, le soleil sera évidemment dans tous les cœurs... presque aussi nombreux qu'ils l'étaient il y a plus de 50 ans. ■



Tarbes POPÔTE DISTINGUÉ PAR LE COLLÈGE CULINAIRE

Fondé par 15 chefs de renom, le Collège Culinaire de France mobilise 3 000 artisans répartis sur tout le territoire et parmi eux, plus de 2 000 restaurateurs. Co-présidé par Alain Ducasse et Alain Dutournier, cette communauté du bon goût fait de l'artisanat culinaire une alternative durable face à la standardisation de l'alimentation, qu'elle soit représentée par la production ou la restauration. Autant dire qu'une reconnaissance par ce prestigieux Collège Culinaire est un vrai gage de valeur sûre. En Occitanie, 6 professionnels viennent d'être distingués dont l'équipe tarbaise du Popôte, table qui a ouvert fin 2022. Réputée pour ses menus élaborés à partir de produits locaux scrupuleusement sélectionnés tant pour la viande que les légumes, ce restaurant bistrannique rejoint ainsi la liste des ambassadeurs et militants de la qualité.

Gers JAZZ IN MARCIAC EN IMAGES

Témoignage privilégié du festival Jazz In Marciac pendant plus de 20 ans, le photographe Christian Kitzinger n'a cessé d'immortaliser les plus grands noms de la scène qui s'y sont produits. Sa signature est celle d'une photographie simple, humaniste, sans stress et heureuse, dans la grande lignée des Depardon et Dieuzaide. Réunies dans un petit livre de 70 pages, ces images sont une magnifique plongée dans les coulisses, les diverses facettes du festival et bien sûr les concerts de ce rendez-vous hors du commun. Unies aux textes de Pierre-Henri Ardonneau, auteur et membre de l'Académie du Jazz, elles racontent l'incroyable aventure de JIM, de sa première édition à nos jours. Un sublime ouvrage petit format proposé par la maison d'édition CAIRN, le second de sa toute nouvelle collection « La Photothèque » consacrée aux grands professionnels de l'image qui ont immortalisé le Sud. Disponible en vente libre, sur le site et les boutiques officielles du festival.



La photothèque

Jazz in
MARCIAC
par Christian Kitzinger

cairn

© Editions Cairn



Hautes-Pyrénées

TROPHÉES PYRÉNÉO : CANDIDATURES JUSQU'AU 18 AOÛT

Le grand rendez-vous des initiatives entrepreneuriales pyrénéennes organisé par Agora Pyrénées et l'Agence des Pyrénées aura lieu cette année à Lourdes. L'appel à candidatures est prolongé jusqu'au 18 août et, pour sa deuxième édition, la formule des Trophées Pyrénéo demeure inchangée. Elle consiste à distinguer les entreprises ou associations qui contribuent à la valorisation du territoire et ce quel que soit leur domaine d'activité. Différentes catégories sont ouvertes : la promotion, le rayonnement et l'image des Pyrénées, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, l'originalité et l'innovation. En 2023, le trophée « jeunes pousses » fait son apparition, il récompensera les jeunes entreprises qui démarrent et les porteurs de projets pour leur potentiel de développement.

L'an dernier, 600 participants avaient assuré le succès de Pyrénéo, les candidats doivent déposer leur dossier via leurs chambres consulaires. Les prix seront décernés le samedi 14 octobre.



Occitanie

ENGIE MET SES CLIENTS AU DÉFI

Les saisons se suivent et, en matière de sobriété énergétique, les objectifs se ressemblent : après la réduction de consommation hivernale, celle de l'été fait son apparition. Du 1^{er} au 30 août, Engie lance un véritable défi à ses clients occitans avec « Challenge Ma Conso » et leur propose de gagner 100 KiloActs, utilisables dans leur espace Mon Programme pour Agir. À la fin du mois, le fournisseur d'énergie comparera la consommation 2023 à celle de l'an passé pour la même période ; pour participer il faut donc avoir un contrat d'électricité ouvert depuis 12 mois. En hiver dernier ce sont 2,3 GWh d'énergie qui ont été économisés lors des challenges similaires en Occitanie : « Ce premier challenge estival a l'ambition d'encourager nos clients à réduire l'utilisation de leur climatisation tout en les aidant à adapter leurs habitudes de consommation », souligne Thomas Szygula, responsable de Mon Programme pour Agir.

Sécuriser l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA), de plus en plus puissante et sophistiquée, est susceptible d'impacter des pans entiers de l'économie et de représenter, à terme, un danger pour nos sociétés... Est-il envisageable de la contrôler ?

Par Myriame HONNAY
Directrice d'Akoneo Incubateur, à Capbreton,
conseil auprès des start-ups de l'IA



MYRIAME
HONNAY



« **D**emande à Barack Obama de parler d'Harry Potter » : la formule magique suffit pour que GPT-3, l'interface entre l'être humain et le modèle d'intelligence artificielle (IA), développée par OpenAI, produise un texte qui fait sens, avec des informations pertinentes sur le jeune sorcier, tout en utilisant la manière de s'exprimer de l'ancien président des États-Unis. Cette technologie pionnière dont la première version a été lancée en 2018 par l'entreprise californienne de recherche cofondée par Elon Musk, est aujourd'hui considérée par les spécialistes comme l'une des versions les plus abouties de l'IA. Au-delà de générer du texte, d'utiliser un ton qualitatif, de mixer les informations et de s'adapter, elle est aussi capable de traduire, résumer et rédiger des textes précis. Elle investit en prime l'univers de l'art, du graphisme ou du design avec le logiciel Dall-e. À partir de la consigne : « Dessine-moi un siège en forme d'avocat », la puissance de l'IA dont est doté Dall-e lui permet de composer une coque inspirée des contours du fruit et de disposer de suffisamment de finesse pour assimiler la forme du noyau à celle d'un coussin.

VERS DE NOUVEAUX MÉTIERS

Si le célèbre designer français Philippe Starck reconnaît volontiers utiliser l'IA pour concevoir ses designs, sa marque solidement implantée à l'international ne risque guère d'être impactée. En revanche, quelles seront les conséquences pour les graphistes, designers et créatifs du monde entier si leurs clients préfèrent s'adresser à Dall-e ?

La puissance de l'IA et sa capacité à s'améliorer en se nourrissant de données illimitées conduiront-elles au remplacement de certains métiers par de nouvelles professions, comme ce fut le cas avec l'avènement de l'informatique et d'internet ? Sont-elles susceptibles d'impacter à terme des secteurs d'activité entiers ? L'IA gagne du terrain

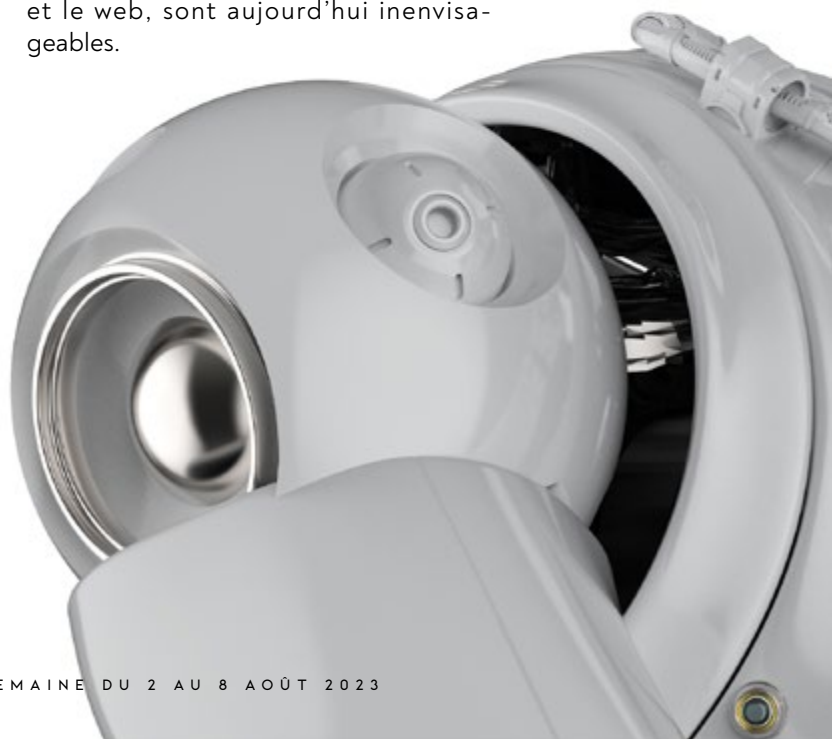
dans l'industrie en lien avec la robotique, la santé, la cybersécurité, le commerce et jusque dans notre quotidien avec des plateformes de streaming, comme Netflix, capables de proposer des choix correspondant aux attentes de chaque spectateur. Il est de plus en plus certain que l'IA a et aura un impact sur notre économie, mais pas seulement.

« Personne ne dispose du bouton rouge pour arrêter l'IA »

L'EFFET DÉMULTIPLIEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'autre risque peut être sociétal. On l'a vu avec l'interférence de la Russie sur l'élection de Donald Trump aux États-Unis, en 2016, via notamment une campagne menée sur les réseaux sociaux. Ces derniers sont perçus de manière positive parce qu'ils apportent du business, de la distraction, mais ils constituent aussi une petite bombe qui a déjà explosé, participant pour beaucoup à la crise de confiance des citoyens dans les institutions, les politiques et la société en général. Si l'on vient coller aux réseaux sociaux un modèle d'IA puissant, pour bombarder des informations biaisées, le nombre de posts et l'impact potentiellement générés pour influencer l'opinion pourraient devenir phénoménaux et impossibles à maîtriser.

D'autant plus que les experts confirment que s'ils sont aujourd'hui en mesure de cerner ce que l'IA est capable de réaliser, personne ne parvient à déchiffrer le fonctionnement de cette technologie très puissante. Personne ne dispose non plus du bouton rouge pour l'arrêter... Il n'y a pas de pompier, à moins de stopper les réseaux sociaux ou de débrancher internet pour l'empêcher de se nourrir et d'avancer. Des décisions qui, compte tenu de l'implication entre l'humanité et le web, sont aujourd'hui inenvisageables.



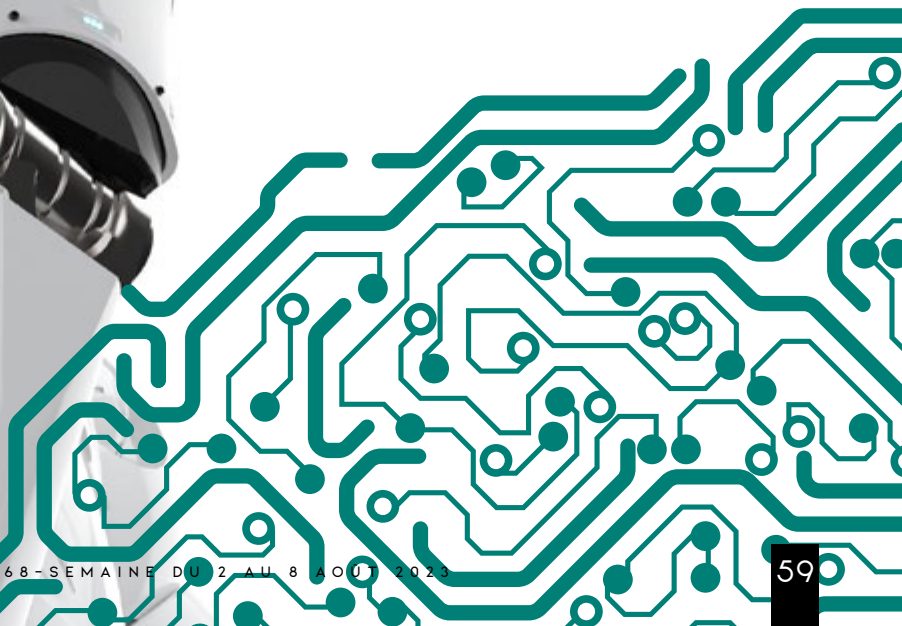
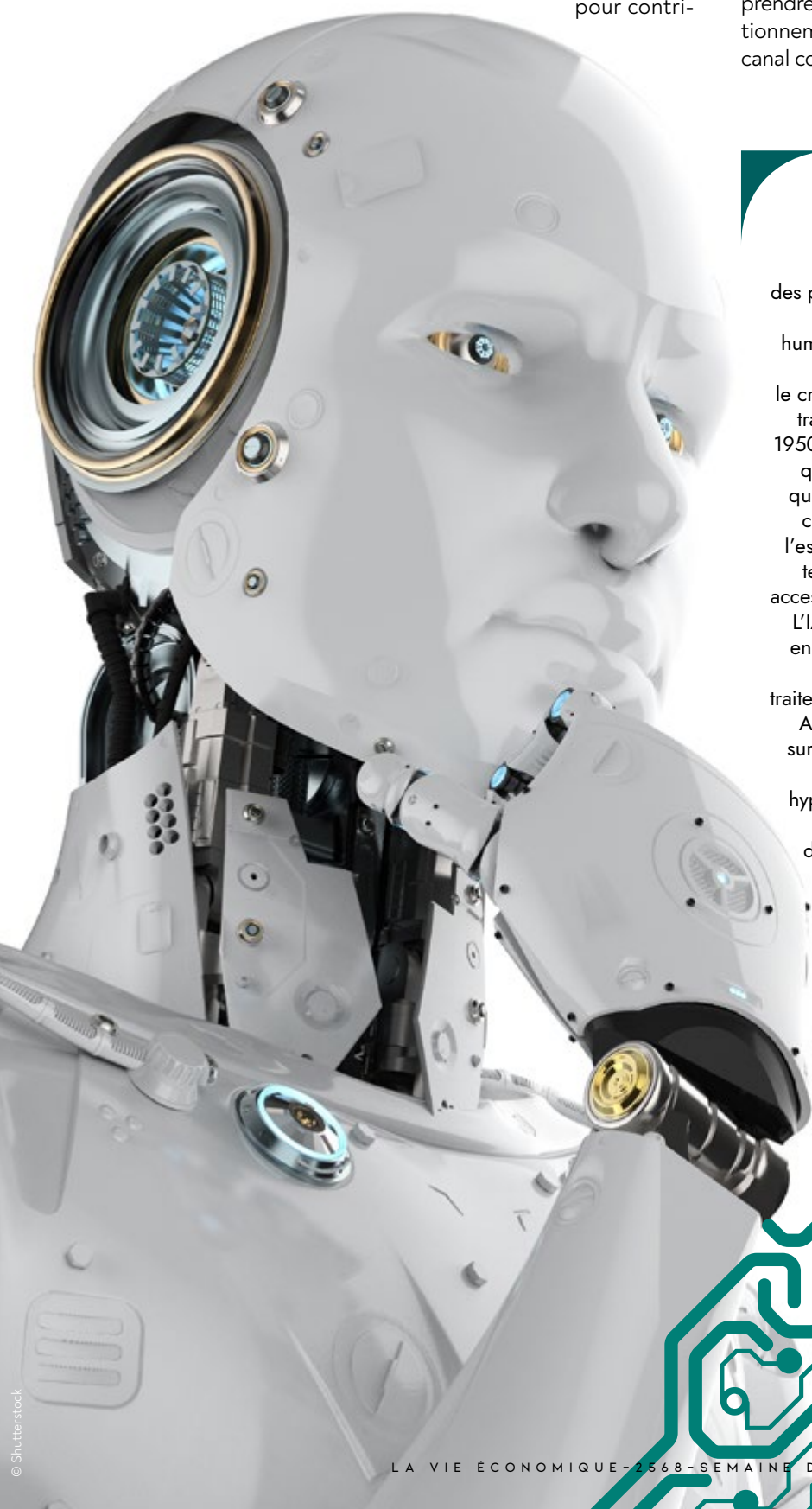
LES TENTATIVES POUR ENCADRER L'IA

Pour tenter d'encadrer l'intelligence artificielle et ses évolutions, en prévenant notamment les risques d'atteintes aux droits fondamentaux, l'Union européenne est en train de légiférer. Les entreprises spécialisées sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans le développement de solutions pour contri-

buer à la sécuriser. La piste de recherche la plus avancée réunit aujourd'hui des chercheurs de tous horizons autour du courant de pensée de l'Alignement. Ils partent en effet du principe que si l'IA prend une direction qui n'est pas la nôtre, nous n'arriverons pas à la dévier de son objectif. Cela car nous ne pensons pas et n'opérons pas de la même manière qu'elle. Ainsi, la mission des start-ups spécialisées dans l'Alignement est d'essayer de comprendre le fonctionnement de l'IA afin d'aligner son fonctionnement sur le nôtre, et faire en sorte de trouver un canal commun. ■

L'IA PAS À PAS

L'intelligence artificielle qui regroupe des programmes informatiques complexes, capables de simuler certains traits de l'intelligence humaine (raisonnement, apprentissage...), à partir d'algorithmes, n'est pas si récente qu'on le croit. Elle a débuté avec l'informatique pure et le traitement binaire des données dans les années 1950-1960. Il faudra néanmoins attendre 1997 pour qu'IBM sorte son fameux ordinateur Deep Blue qui va battre aux échecs Garry Kasparov, alors champion du monde. Depuis les années 2000, l'essor d'internet et de l'informatique, avec une technique et des processeurs de plus en plus accessibles, contribue véritablement à sa croissance. L'IA s'alimente désormais de manière autonome en puisant des milliards de données sur internet qu'elle combine avec une puissance de traitement et de calcul hors norme, sans être biaisée. Aujourd'hui, seulement cinq sociétés connues sur le marché, parmi lesquelles OpenAI, Google et Facebook, travaillent sur ce modèle hyperpuissant qui arrive à prendre des décisions, à s'auto-améliorer et à aller au-delà de ce que l'être humain va pouvoir lui dicter.



Partage de la valeur dans les PME

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le partage de la valeur avec plusieurs modifications par rapport à l'accord des partenaires sociaux, notamment sur la date d'entrée en vigueur du dispositif concernant les PME, avancée à 2024.

Le projet de loi transposant l'accord national interprofessionnel sur le partage de la valeur (ANI du 10 février 2023) a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Pour les entreprises de moins de 11 à 50 salariés, son intérêt principal est de rendre obligatoire la mise en place d'un dispositif de partage de la valeur en faveur des salariés (prime « Macron », participation, intéressement, plan d'épargne salariale, abondement à un plan d'épargne entreprise ou à un plan d'épargne retraite).

La mesure ne s'applique qu'aux entreprises constituées sous forme de société. Les entreprises individuelles ne sont pas concernées ni celles déjà couvertes par un dispositif de partage.

L'Assemblée nationale a avancé d'un an la date de cette obligation qui s'appliquerait ainsi dès les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024.

D'ici là, les branches professionnelles devront ouvrir des négociations pour définir des accords de partage de la valeur pouvant être adoptés par les entreprises.

Le projet de loi vise à améliorer le pouvoir d'achat des salariés du secteur privé. L'ensemble des mesures a un caractère expérimental pour une période de cinq ans.

En 2020, les dispositifs de partage de la valeur dans les entreprises de plus de dix salariés ont représenté 19 milliards d'euros par an, soit en moyenne 2 440 euros par salarié. Dans les entreprises de dix à quarante-neuf salariés seuls 6 % des salariés en bénéficient (3 % dans les entreprises de moins de neuf salariés). La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 2022 a quant à elle bénéficié à 5,5 millions de salariés pour près de 4,4 milliards d'euros.

Les dispositifs de partage de la valeur présentent pour l'entreprise l'avantage d'une exonération de charges sociales. De leur côté, les salariés bénéficient d'une augmentation de leur rémunération, mais sans garantie de pérennité, exonérée de cotisations sociales, mais sans prise en compte pour les droits à la retraite.

BÉNÉFICE AU MOINS ÉGAL À 1% DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans les sociétés de 11 à moins de 50 salariés, l'obligation de mettre en place un dispositif de partage concernera les entreprises dont le bénéfice net fiscal est au moins égal à 1 % du chiffre d'affaires pendant trois exercices consécutifs.

Compte tenu de sa date d'entrée en vigueur, la mesure s'appliquera aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024, en tenant compte du bénéfice et du chiffre d'affaires des trois exercices précédents, soit pour la première fois, les exercices 2021, 2022 et 2023.

En matière de participation aux résultats, la réserve spéciale de participation doit être recalculée en cas de rectification du bénéfice suite à une vérification fiscale, afin de permettre aux salariés de bénéficier d'une éventuelle re-

lisation. Il s'agit aussi de dissuader les manœuvres frauduleuses ou des stratégies d'optimisation. Cette disposition, jusqu'à présent d'ordre réglementaire sera inscrite dans la loi.

PARTICIPATION AUX RÉSULTATS

La participation aux résultats concerne environ 18 millions de salariés pour un montant de quelques dix milliards d'euros par an, versée sous forme de prime ou de placement en épargne, indisponible pendant cinq ans.

Obligatoire dans les entreprises d'au moins 50 salariés, la participation peut également être mise en place par accord dans les autres entreprises.

Le montant de la réserve de participation à distribuer aux salariés est calculé selon une formule définie légalement.

Le projet de loi prévoit, pour les entreprises de moins de 50 salariés, la possibilité de recourir à une formule de calcul dérogatoire à la formule légale, moins ou plus favorable (pourcentage du bénéfice net fiscal ou du résultat comptable avant impôt, par exemple).

Contrairement à l'accord interprofessionnel, l'Assemblée nationale a exclu qu'une formule dérogatoire puisse être décidée unilatéralement par l'employeur, limitant cette possibilité aux accords d'entreprise ou de branche, conformément au droit commun.

Quelle que soit la formule utilisée, le montant de la prime de participation ne peut pas dépasser 32 994 euros en 2023 (75 % du plafond annuel de la sécurité sociale).

FORMULE LÉGALE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION

La formule légale de calcul de la réserve de participation est malaisée à appréhender. De nature comptable, elle prend en compte le bénéfice fiscal net, le montant des capitaux propres, le montant des salaires et la valeur ajoutée :

$(1/2 \times [\text{bénéfice net} - 5\% \text{ des capitaux propres}]) \times (\text{salaires} / \text{valeur ajoutée})$

• Bénéfice net diminué d'une partie des capitaux propres

Les capitaux propres correspondent aux sommes investies par les associés ou actionnaires, étant entendu qu'une distribution de dividende vient les réduire. À l'inverse, une augmentation de capital conduit à baisser le montant de la participation.

Diminuer le bénéfice des capitaux propres vise à éviter que les salariés ne bénéficient d'une participation trop importante par rapport aux fonds propres dont dispose l'entreprise pour financer ses activités, au risque de compromettre sa pérennité.

Le pourcentage de 5 % est censé correspondre à la rémunération du capital. Un résultat positif nécessite donc un bénéfice supérieur à 5 % des capitaux propres.

• Ratio salaires / valeur ajoutée

Le ratio salaires / valeur ajoutée mesure la part de la rémunération des salariés dans la richesse créée par l'entreprise. Un ratio élevé signale que les salariés perçoivent une part importante de la richesse créée (secteurs à forte valeur ajoutée tels l'industrie ou les services), une valeur faible une part moins importante (commerces, agriculture).

Exemple :

Bénéfice **150 000**

Capitaux propres **100 000**

Salaires **400 000**

Valeur ajoutée **600 000**

Réserve de participation **48 333**

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

La prime de pouvoir d'achat (ou prime « Macron ») deviendrait une des modalités du partage obligatoire de la valeur dans les entreprises de 11 à 50 salariés.

Elle pourra être attribuée deux fois par an, avec un plafond annuel d'exonération de 3 000 euros (ou 6 000 euros en cas d'accord de participation ou d'intéressement).

L'exonération fiscale et sociale et d'impôt sur le revenu dans les entreprises de moins de 50 salariés restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026. Elle restera limitée aux salariés ont la rémunération est inférieure à trois fois Smic (5 128 euros par mois).

La prime pourra être versée sur un plan d'épargne salariale ou un plan d'épargne retraite et faire l'objet d'un abondement de l'employeur.

Référence

Projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, 29 juin 2023

Collectivités 2022 Très positive pour les finances

Selon le rapport annuel de la Cour des comptes sur la situation financière des collectivités territoriales, l'évolution des finances locales, qui avait déjà enregistré une nette amélioration en 2021, est restée très favorable en 2022.

Par Miren LARTIGUE

Le constat dressé par les magistrats financiers après l'examen des comptes de l'année 2022 est le même pour les trois niveaux de collectivités territoriales : le bloc communal, les départements et les régions ont à nouveau connu l'an passé, comme en 2021, une situation financière très favorable. Qu'il s'agisse de l'évolution de l'épargne, des dépenses d'investissement ou de l'endettement, tous les voyants sont au vert, même si des disparités persistent, notamment au niveau des communes et intercommunalités.

DES RECETTES TRÈS DYNAMIQUES

Du côté des recettes, les produits de fonctionnement des collectivités territoriales ont augmenté au même niveau que celui de l'inflation et à un niveau légèrement

supérieur à celui de leurs charges de fonctionnement. Ce dynamisme a notamment été tiré par les recettes fiscales et en particulier la TVA (+ 9,2 %). Autre impôt qui a largement contribué à la hausse des recettes en 2022 : les taxes sur l'achat d'un bien immobilier (ou droits de mutation à titre onéreux, DMTO) qui ont atteint un record en dépassant les 20 milliards d'euros.

“ Le poids de l'endettement financier a continué de diminuer l'an passé ”

Côté dépenses, l'augmentation des charges de fonctionnement a été nourrie par l'impact de l'inflation sur les achats de biens et de services et sur les dépenses de personnel (revalorisation salariale au 1^{er} juillet 2022 et mesures en faveur de certaines catégories d'agents), ainsi que par une hausse des effectifs de fonctionnaires et, surtout, de contractuels.

Les niveaux d'épargne brute et d'épargne nette (après déduction des remboursements d'emprunts) des collectivités territoriales ont atteint des niveaux record en 2022, ce qui leur a permis de continuer à investir, même si l'inflation a grignoté une partie de ces dépenses d'investissement. Le poids de leur endettement financier a continué de diminuer l'an passé. L'exercice 2023 s'annonce toutefois plus incertain.

DES DISPARITÉS PERSISTANTES

Si la situation globale est très satisfaisante pour les trois blocs de collectivités, des disparités persistent, notamment au niveau des communes, dont 14 % ont un niveau d'épargne nette négatif, plus particulièrement en Outre-mer.

Les départements ont enregistré de hauts niveaux d'épargne brute en 2022 du fait de la dynamique de la TVA, de la baisse des dépenses de RSA, revenu de solidarité active, (liée à l'amélioration de la situation de l'emploi) et de la hausse des DMTO (lesquels devraient toutefois diminuer en 2023, du fait du fort ralentissement du marché immobilier).

Enfin, si la situation financière des régions s'est également améliorée l'an passé grâce à la TVA, c'est le seul bloc qui n'a pas encore retrouvé son niveau d'épargne brute d'avant 2019 (pré-covid).

Très critiquée par les collectivités territoriales du fait d'une perte d'autonomie, la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE, Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, compensée par des transferts de TVA) s'est révélée très favorable aux collectivités sur le plan financier, avec 5,6 milliards de recettes supplémentaires, l'an passé.

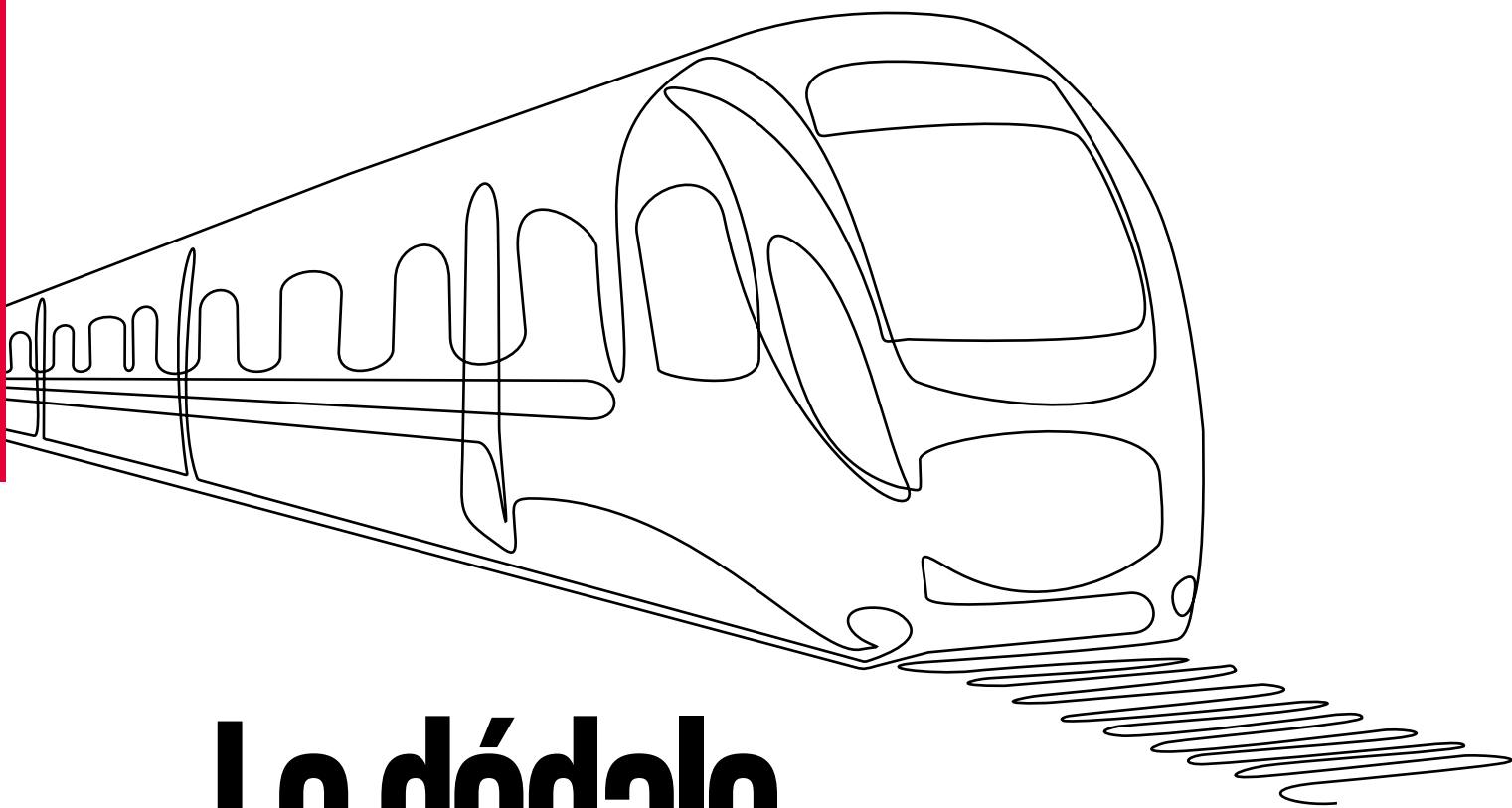
Mais, dans la mesure où leurs recettes fiscales sont plus volatiles qu'auparavant (TVA, DMTO) et que leur situation financière est devenue plus dépendante de la conjoncture économique, les magistrats financiers préconisent de réfléchir à un mécanisme de « lissage » des recettes des collectivités territoriales pour constituer des réserves, afin de pouvoir faire face à un retournement conjoncturel.

UNE CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES ?

Autre sujet de réflexion : la situation financière actuelle des collectivités territoriales contraste nettement avec celle de l'État, ce qui pose la question de leur éventuelle participation au redressement des finances publiques, dans la mesure où un peu plus de la moitié de leurs recettes proviennent aujourd'hui de transferts financiers de l'État. Mais revoir la mécanique de transfert de la TVA viendrait nuire à la prévisibilité de ces ressources pour les collectivités territoriales, à l'heure où un grand nombre d'entre elles doivent s'engager dans la transition écologique, ce qui nécessite des investissements.



© Shutterstock



Le dédale ferroviaire

Pour s'informer sur la circulation des trains régionaux dans la région Hauts-de-France, il faut consulter le site Passpass.fr. Pour les transports de Normandie, région voisine, c'est Atoumod qu'il faut télécharger. Plus au sud, en Pays de la Loire, l'application s'appelle Destineo, et en Nouvelle-Aquitaine, c'est Modalis. Le voyageur qui ne serait pas familiarisé avec ce marketing y perd littéralement son latin. Seules quelques rares régions ont inscrit leur nom, ou une consonance ressemblante, dans le système d'information multimodal disponible sur smartphone : Île-de-France Mobilités, Breizhgo, Oûra (Auvergne-Rhône-Alpes).

DE MULTIPLES DYSFONCTIONNEMENTS

Parallèlement, Ouigo, le service « à bas coût » de la SNCF déployé pour un nombre toujours plus élevé de destinations, dispose de sa propre application, où ne figure aucune correspondance avec les TER. Des acteurs indépendants, comme Rome2Rio ou Google Maps et, dans les grandes villes, Citymapper, dirigent le voyageur, mais celui-ci n'a aucune garantie d'y trouver l'exhaustivité des solutions. Ces constats déplorables sont issus d'une étude effectuée pour la Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut) par Patricia Pérennes, de la société de conseil Trans-Missions. « On attend du voyageur qu'il raisonne en expert de l'organisation du transport

Difficultés à trouver l'information, prix incohérents, services défaillants... Une étude effectuée pour la Fédération nationale des usagers des transports (Fnaut) liste les dysfonctionnements subis par les voyageurs et réclame une « convention collective de l'utilisateur ».

Par Olivier RAZEMON

ferroviaire », observe la consultante, elle-même utilisatrice régulière des transports publics.

Les dysfonctionnements sont multiples, et désespérants. Un usager prenant le train à Dordives (Loiret) pour Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) ne peut acquérir de billet, ni en gare, ni en ligne. Il est condamné à attendre, à bord, le contrôleur qui lui facturera le titre trois fois plus cher. En Île-de-France, un service d'assistance aux personnes en fauteuil roulant est disponible, mais ne fonctionne pas entre midi et 14 heures. Lorsqu'un

trajet comprend deux TER et qu'ils sont supprimés, la SNCF ne prévoit pas la prise en charge d'une nuit d'hôtel, au contraire des voyageurs qui ont recours à un TGV. Le numéro d'urgence commun à la SNCF et à la RATP, le 3117, contact avec les pompiers ou les services médicaux, ne fonctionne pas pour Trenitalia, dont les trains circulent pourtant sur le territoire français.

YIELD MANAGEMENT POUR LES TER

Aussi surprenant que cela puisse paraître, en dehors des grandes gares, toutes les correspondances en car ne sont pas affichées sur les écrans lumineux. Selon Patricia Pérennes, la SNCF privilégie les autocars mis en place en substitution à des services ferroviaires et néglige ceux qui étaient, avant 2017, affrétés par les départements. Toujours dans les gares, les guichets, fermés l'essentiel du temps, sont remplacés par des distributeurs automatiques... qui fonctionnent de manière aléatoire. Car une machine doit être rechargée en papier et en encre, et il faut pour cela des agents disponibles, y compris le long d'une ligne longue de plusieurs centaines de kilomètres, comme dans le Massif central entre Clermont-Ferrand et Béziers (Hérault). Les voyageurs perdus peuvent s'adresser à un agent, s'ils

“ Le voyageur ferroviaire doit se comporter en expert ”

en trouvent un. Certains d'entre eux sont coopératifs, d'autres moins. Patricia Pérennes dénonce « le ton condescendant et paternaliste » qu'elle a parfois entendu : « Sur le train, c'est écrit Intercités. Mais en réalité, c'est un TER, vous devriez le savoir ».

La tarification est complexe à comprendre, notamment parce que les trajets peuvent être proposés par des entreprises de transport, comme la SNCF, mais aussi par des collectivités locales, les régions, qui mènent leur propre politique tarifaire. En Occitanie, un billet pris le jour même pour un TER entre Cahors et Caussade, distantes de 38 kilomètres, coûte 4 euros, alors que, dans le Grand-Est, le billet entre Joinville et Saint-Dizier, 32 kilomètres, est vendu 5,70 euros. Les régions ne rechignent pas non plus à pratiquer le « yield management », qui vise à proposer des prix différents en fonction du taux de remplissage, afin de maximiser la recette par voyageur transporté. Ainsi, résume Patricia Pérennes, on attend non seulement du voyageur qu'il connaisse précisément les limites des régions et les réformes territoriales successives, mais aussi

qu'il « lise la presse économique », afin de s'informer d'un éventuel rachat d'un opérateur par un autre. La complexité de l'information et de la tarification risque d'être renforcée avec l'ouverture à la concurrence, puisque chaque opérateur pourrait développer ses propres outils de vente.

Pour « renverser la perspective au profit du voyageur », la Fnaut propose au ministère des Transports une « convention collective de l'usager ». Parmi les 23 « exigences » des représentants des voyageurs figure la création d'un « guichet unique » ou d'un billet flexible permettant de monter à bord de tous les trains effectuant le même trajet, TGV, Intercités, TER, voire RER. Les usagers réclament également l'acceptation des tarifs sociaux sur l'ensemble du réseau et une harmonisation des dédommagements en cas de retard. Selon la Fnaut, ces demandes ne sont pas des « revendications catégorielles », mais visent à « simplifier l'accès au train et la compréhension de son fonctionnement pour le plus grand nombre ». Pour beaucoup de trajets, la voiture apparaît comme beaucoup plus simple que le train... ■



© Olivier Razemon

Les Blagues de Toto 2

TOTO SE MET AU VERT

Toto part en classe verte avec son école, au grand dam de Mademoiselle Jolibois, terrifiée par l'ampleur des bêtises qu'il pourrait commettre. Direction une ferme bio tenue par des jeunes paysans apparemment motivés par l'idée de défendre l'environnement. Trouvant leur attitude bien louche, il se met à enquêter, une activité d'apprenti détective qui ne l'empêche pas de

continuer à causer d'innombrables catastrophes ! Ses parents séparés depuis longtemps ont eu la même idée, sans se concerter, de venir le surveiller en se cachant dans la forêt d'à côté... Trois ans après le succès du premier volet, Pascal Bourdiaux retrouve le gamin espiègle sorti de la bande dessinée de Thierry Coppée pour une comédie pétillante avec des acteurs qui s'amuse visiblement beaucoup. Elle est ancrée dans l'air du temps sans que rien ne soit trop appuyé, à travers le thème



de l'agriculture biologique ou celui de l'impact d'un divorce sur un enfant qui peut ne pas en être meurtri. C'est volontairement que Pascal Bourdiaux ancre l'histoire dans ce cadre très actuel :

« C'est le scénariste Mathias Gavarry qui a eu l'idée d'imaginer que Toto et ses copains aillent en classe verte pour découvrir la campagne et les animaux de la ferme. Étant moi-même un gars de la campagne, ça me plaisait bien ! Sortir cette petite bande de son univers urbain a déclenché l'intrigue autour de la pollution, du traitement des déchets et de l'agriculture bio. Tout cela est vu par les enfants qui sont de plus en plus impliqués sur ces sujets. Même des enfants de dix ans vous parlent d'écologie, c'est assez dingue. Ils ont pris la mesure du problème. Quant aux parents séparés, cela permet d'aborder la question du divorce que connaissent de plus en plus d'enfants. »

On rit vraiment beaucoup en compagnie de la troupe d'enfants menés par ce petit blagueur, pas vraiment méchant mais dépourvu du moindre filtre social, n'hésitant pas à parler et à agir avant de réfléchir ! Hugo Trophardy est heureux d'en être le nouvel interprète :

« Je connaissais ce garçon qui fait tout le temps des blagues. Il me faisait rire car je suis aussi un peu comme ça avec mes copains à l'école ! J'ai adoré le premier film et, si un jour on m'avait dit que je tournerais dans la

suite, je ne l'aurais jamais cru ! J'ai rencontré le réalisateur au deuxième tour du casting. J'ai joué plusieurs scènes devant lui et il m'a dit que je le faisais rigoler avec mes mimiques et qu'il avait l'impression de voir Toto ! »

Les adultes se laissent aisément entraîner par la fantaisie malicieuse de leurs cadets. Pauline Clément est irrésistible en institutrice stressée, hilarante surtout lorsqu'elle espère que le pire arrive à son jeune ennemi juré pour en être débarrassée à tout jamais ! Valérie Karsenti est très rigolote en mairesse arriviste pour qui la protection de l'environnement n'est pas du tout un engagement sincère.

« Elle joue la méchante du film, juste intéressée par l'argent des subventions, pas du tout par la protection de la nature. Elle apporte beaucoup de couleur à ce rôle de bourgeoise de province dont les dents rayent le parquet ! »

Guillaume De Tonquédec et Anne Marivin ont volontairement surchargé la dimension burlesque du comportement puéril de ces parents si inquiets de la créativité destructrice de leur progéniture qu'ils finissent par se comporter eux-mêmes comme des enfants. Ce qui les a réjouis tous les deux, comme l'explique le héros du *Prénom* :

« Avec Anne, nous formons un vrai duo. Nous avons pris un plaisir fou à jouer cela tous les deux. Il y avait une surenchère à la bêtise entre nous ! C'est elle qui a insisté pour que les situations soient encore plus poussées entre nous, plus dingues. Avec Pascal et le scénariste, nous avons réécrit certaines scènes en imaginant que les parents portent des tenues de camouflage, des costumes d'animaux... bref qu'ils retournent en enfance ! Une fois que nous avons trouvé le bon ton, nous nous sommes dit qu'il fallait y aller franchement ! Ces parents sont dingues de leur fils et tout simplement inquiets, ce qui nous autorisait à forcer le trait. »

Sa partenaire ajoute :

« À la base, il y avait une histoire bien ficelée avec les enfants mais nous avons voulu accentuer le côté burlesque des parents. Quand ils se retrouvent en planque au milieu des bois, ils s'amusent tellement qu'ils en oublient presque qu'ils sont là pour surveiller Toto ! Sous ses airs de gentleman-farmer, dès que Guillaume peut se marrer et faire n'importe quoi c'est le meilleur des clients ! Pascal est très preneur des propositions qu'on peut lui faire, et avec Guillaume, nous n'avons pas hésité à en faire des tonnes ! C'était comme si on jouait dans *Scooby-Doo*, impression valable pour Guillaume et moi, mais aussi pour Valérie Karsenti qui est une sorte de Cruella ! »

Une comédie grand public très irrévérencieuse voire audacieuse dans son rapport au monde d'aujourd'hui. ■



Le fabuleux destin de la Winery Renault

Créée en 1864, la Winery Renault est l'une des plus anciennes et emblématiques propriétés viticoles des États-Unis. Sis à Egg Harbor City dans le New Jersey, le domaine organisait son « Wine and Food Festival » au même moment que Bordeaux fête le Vin le 24 juin dernier ! Une évasion insolite chic !

Par Vincent ROUSSET

Ce week-end des 24 et 25 juin derniers, Bordeaux n'était pas l'unique « place to be » pour la dégustation de vins. Moins connue de par le monde mais reconnue et emblématique des États-Unis d'Amérique, la Winery Renault organisait aussi sa fête du vin : le « Wine and Food Festival ». À 3 heures de New York, au fin fond du New Jersey, sur la commune d'Egg Harbor City (ça ne s'invente pas !), le grand public a afflué dès le samedi pour déguster les vins de cette propriété historique. Sans doute moins feutrée qu'à Bordeaux, l'ambiance y est simple et conviviale en lisière du vignoble. Et en même temps rock : dès la fin de la matinée, entre les dégustations et le déjeuner qui se prépare dans le gigantesque restaurant de la propriété, le groupe Cheers the Band qui entame un set live avec tous les tubes anglo-saxons universels, américains first évidemment : *Levitating*, *Sweet Dreams*, *I Love Rock And Roll*, *Uptown Funk*...

Et cela invite naturellement le public à danser et à boire... les vins de la Winery Renault allant du sauvignon blanc au merlot blanc en passant par le champagne ?! « Nos champagnes et nos vins fins sont produits en continu depuis 1864 et nous faisons partie des quelques établissements viticoles des États-Unis qui ont le privilège d'étiqueter notre vin mousseux comme Champagne », annonce d'emblée le jeune maître des lieux Brian Bobak, propriétaire avec sa sœur et son beau-frère de ce vaste vignoble.

LA CONQUÊTE DE L'OUEST DE LOUIS RENAULT

Mais ne laissons pas planer le doute plus longtemps. Le nom de la Winery Renault n'a rien à voir avec la célèbre marque de véhicules automobiles ! L'origine de ce vignoble s'explique par le destin singulier d'un personnage énigmatique et pionnier, Louis-Nicholas Renault. Au moment où le phylloxera fait son apparition en France dans les années 1860, ce vigneron d'origine champenoise quitta sa ville natale de Mareuil-sur-Ay pour mettre les voiles direction d'abord la Californie. Il y mena sa conquête, un peu à la manière des explorateurs Lewis and Clark 60 ans avant lui, mais son expérience agraire californienne tourna court. L'énigme précisément, c'est comment ce Français aventurier débarqua à Egg Harbor City, un territoire vierge du New Jersey non loin d'Atlantic City, son *boardwalk* et ses vastes plages océaniques. Il créa la Winery en 1864 poussé par les conditions favorables de ce sol limoneux du New Jersey et de son potentiel.

RENAULT ET SES VINS

Les plus improbables et emblématiques sont sans conteste les Champagnes : le Pink Champagne (un champagne rosé équilibré en bouche offrant des notes fruitées tout en restant sec au final), le Blueberry Champagne (champagne demi-sec aux arômes de myrtille) ou encore l'American Reserve Champagne (champagne brut classique aux arômes de zeste de citron).



© Renault Winery

D'AL CAPONE À KENNEDY

La détermination passionnée de Renault et son rêve de produire du champagne et des vins fins prestigieux en Amérique ont valu à sa nouvelle ville d'adoption le nom de « Wine City ». À sa mort, c'est une famille proche, les D'Agostino qui ont continué à produire le célèbre vin de Renault. Même à l'époque de la Prohibition, le gouvernement a autorisé la propriété à produire à la fois des vins et tonic Renault à des fins religieuses et médicinales. Une photographie montre Al Capone venu au domaine dans les années 30. Et dans des moments officiels et autres inaugurations, John Fitzgerald Kennedy portait un toast avec du Champagne Renault !

INSPIRATION FRANÇAISE

Tout au long des années 80, 90 et au début des années 2000, la Winery a connu divers propriétaires, se développant pour inclure un resort hôtel de 50 chambres, un restaurant italien et un terrain de golf d'envergure nationale à proximité des vignes (*vineyard*) sans oublier plusieurs grandes piscines. Depuis 2018, la propriété appartient à Vivamee Hospitality, un fonds d'investissement dirigé par Josh et Melanie Mc Callen et sœur de Brian Bobak. Ce dernier a initié un processus de revitalisation et développement de la propriété. « Nous avons voulu créer un lieu d'amour et de joie inspiré par l'héritage de Louis Renault et aboutissant à une magnifique station d'inspiration française », affirme Brian Bobak qui s'est déclaré enthousiaste à l'idée de visiter la Cité du Vin à Bordeaux. Bordeaux-États-Unis : les liens du passé vinicole sont toujours omniprésents ! ■



BRIAN BOBAK
directeur de la Winery Renault

© Vincent ROUSSET - Site de LOUIS SAINT-CONCEPTION EVENTS

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de justice, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

ANCIENNETÉ

La date d'ancienneté figurant sur le bulletin de paie vaut présomption de reprise d'ancienneté, sauf à l'employeur à rapporter la preuve contraire. (Cass soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 22-10006)

TRANSACTION

Ayant constaté qu'aux termes d'une transaction, le salarié déclarait être intégralement rempli de tous éléments de salaires, indemnités et remboursement de frais lui étant dus, et plus généralement de toutes sommes résultant de l'exécution et de la rupture de son contrat de travail, et renonçait à toute action relative, notamment, à tout rappel de salaire, remboursement de frais, dommages-intérêts, indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse ou abusif ou toute autre indemnité de quelque nature que ce soit, liée à l'exécution ou à la rupture de son contrat de travail, la cour d'appel ne pouvait faire droit à sa demande tendant à la fixation du montant du salaire annuel brut devant servir de base au calcul de la pension de retraite supplémentaire d'entreprise, sur la base du salaire retenu dans la transaction. (Cass soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 22-11484)

INAPTITUDE

L'absence de notification écrite des motifs s'opposant au reclassement du salarié inapte n'expose pas l'employeur aux sanctions applicables en cas de licenciement abusif, mais le rend redevable d'une indemnité en réparation du préjudice subi qui ne se cumule pas avec l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 22-10017)

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Un salarié avait été embauché comme agent d'exploitation auprès d'une société de surveillance et de gardiennage par 43 CDD, pour surcroît d'activité. Pour rejeter sa demande en requalification de ses contrats en CDI, une

cour d'appel ne saurait retenir que l'accroissement temporaire d'activité est justifié, en relevant que le plan Vigipirate est par nature temporaire, pour faire face à une situation particulière exigeant des mesures ponctuelles de sécurité renforcée, susceptibles d'être revues à tout moment, et que le fait que la situation de menace terroriste imposant la reconduction du plan Vigipirate, voire son renforcement, y compris sur plusieurs mois voire plusieurs années, n'en modifie pas le caractère temporaire, alors que ces motifs ne permettent pas de caractériser un accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise. (Cass soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 21-20517)

USAGE

Un avantage octroyé en vertu d'un usage n'est obligatoire pour l'employeur que lorsqu'il présente les caractères de généralité, de constance et de fixité. Le critère de généralité est rempli lorsque l'avantage est versé à l'unique représentant d'une catégorie de personnel. (Cass soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 21-22076)

FRAIS PROFESSIONNELS

L'employeur doit prendre en charge les frais professionnels exposés par les salariés en télétravail, y compris en cas de circonstances exceptionnelles telle que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. (TJ Paris, 23 mai 2023, RG n° 21/08088)

LICENCIEMENT

La finalité même de l'entretien préalable du salarié et les règles relatives à la notification du licenciement interdisent à l'employeur de donner mandat à une personne étrangère à l'entreprise pour procéder à cet entretien et notifier le licenciement. N'est pas une personne étrangère à la société, pour conduire l'entretien préalable, le directeur d'une autre société appartenant au même groupe. (Cass soc., 28 juin 2023, pourvoi n° 21-18142)

La dissimulation par le salarié de sa qualité de dirigeant d'une société cliente de l'employeur n'ayant eu aucune incidence sur l'exercice de ses fonctions, la cour d'appel a pu déduire que ce seul grief ne pouvait être qualifié de manquement contraire à la loyauté et justifier un licenciement pour faute grave. (Cass soc., 28 juin 2023, pourvoi n° 22-15798) ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com

Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC

SOIT 26 NUMÉROS

SOIT 52 NUMÉROS

SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

24. DORDOGNE

Me Karine PERRET, membre de la SELAS PERRET ET ASSOCIES, Avocats Associés inscrit au Barreau de Bergerac, 14 rue des Carmes - 24100 BERGERAC - Tél : 05.53.63.54.20

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BERGERAC, Palais de justice, 6, rue des Carmes - 24100 BERGERAC

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 À 14 H 00

A la requête de : La société FRANCE TITRISATION, SAS unipersonnelle de droit français au capital de 240.160,00 €, ayant son siège social 1, boulevard Haussmann - 75009 PARIS, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le n°353 053 531, agissant en qualité de société de gestion du FONDS COMMUN DE TITRISATION MARSOLLIER MORTGAGES dénommé «MARSOLLIER MORTGAGES», prise en la personne de son représentant légal y domicilié, Ayant désigné comme entité en charge du recouvrement MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital social de 12.922.642,48 Euros, immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 334 537 206, ayant son siège social au 256 bis, rue des Pyrénées - 75020 PARIS, prise en la personne de son représentant légal y domicilié, Venant aux droits de la société JP MORGAN BANK DUBLIN PUBLIC LIMITED COMPANY, anciennement dénommée BEAR STEARNS BANK PUBLIC LIMITED COMPANY, société anonyme dont le siège sis à DUBLIN 2 (Irlande), Block 8 - Harcourt Centre - Charlotte Way, immatriculée en Irlande sous le n° 241404 et au R.C.S. de Paris sous le n° 483 662 508, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 29 avril 2009 conforme aux dispositions du Code Monétaire et financier. Ayant pour avocat Me Karine PERRET, membre de la SELAS PERRET ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de BERGERAC.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A BERGERAC (24100) 14 rue Candillac et Place Clairat
Cadastrée section DM n°329 pour 4a 26ca

LOT N° 7 : UN APPARTEMENT DE 107,68 M2

au 1^{er} étage comprenant : entrée, cuisine, séjour/ salle à manger donnant sur une terrasse, trois chambres dont 2 avec placards, salle d'eau, WC. Escalier privatif permettant d'accéder à la Place Clairat, autre accès par escalier donnant sur la cour. Et les 215/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE BIEN EST LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

MISE A PRIX : 35 000 EUROS

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 3 500 € en un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de BERGERAC est obligatoire. Fait et rédigé à BERGERAC, le 17 Juillet 2023 - Signé Me Karine PERRET, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1^o) Me Karine PERRET, membre de la SELAS PERRET ET ASSOCIES, Avocats Associés inscrit au Barreau de Bergerac, 14 rue des Carmes - 24100 BERGERAC - T. : 05.53.63.54.20 - Email : contact@avocatdordogne.fr 2^o) La SELARL TAVIEAUX-MORO - DE LA SELLE, prise en la personne de Me Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72, Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - T. : 01.47.20.17.48 - www.tmds.fr ; Mail : ntavieauxmoro@tmds.fr 3^o) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ de Bergerac où il est déposé (RG n°23/00005) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant

VISITE SUR PLACE LE : 29 AOÛT 2023 DE 14H00 À 16H00

Ferrari & Cie 7, rue Sainte Anne - 75001 PARIS T. 01 42 96 27 92 - www.ferrari.fr
L23VE06575

CONSTITUTIONS


FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 19/07/2023, il a été constitué une SNC dénommée : L'INATTENDU Siège social : 23, rue des

Charentes 24320 VERTEILLAC Capital : 10000 € Objet social : commerce de bar, licence IV, tabac, française des jeux, jeu de grattage, PMU, cave, auquel est associé la gérance d'un débit de tabacs situé dans le même local à VERTEILLAC 24320 - 23, rue des Charentes. Gérance : Mme DALLE épouse PIERROT Brigitte demeurant Camping le Pontis rue des merles blancs 24320 VERTEILLAC Associé(s) en nom : M PIERROT Christian demeurant Camping le Pontis rue des merles blancs 24320 VERTEILLAC ; M PIERROT Germain demeurant Camping le Pontis rue des merles blancs 24320 VERTEILLAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE06864

JIMARRO
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 59 Impasse de Pech
d'Embirou
24200 SARLAT-LA-CANEDA

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à SARLAT-LA-CANEDA
du 26 juillet 2023, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques
suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **JIMARRO**

Siège : 59 Impasse de Pech d'Embirou,
24200 SARLAT-LA-CANEDA

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à
compter de son immatriculation au Re-
gistre du commerce et des sociétés

Capital : 15 000 euros

Objet : l'achat, la vente (incluant à titre
accessoire la livraison), le négoce de gra-
nulés de bois et de tous produits non ré-
lémentés

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective. Sous réserve
des dispositions légales, chaque associé
dispose d'autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions.

Transmission des actions : La cession
des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Président : Monsieur Jean-Marc
ROUSSIE, demeurant 59 Impasse de
Pech d'Embirou, 24200 SARLAT-LA-
CANEDA

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BERGERAC.

POUR AVIS Le Président
L23VE06993

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du
24 juillet 2023, est constituée une Société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI MCMG**

SIÈGE : Espace Couture - Cré@vallée
Sud - Le Carré des Pros 24660 SANILHAC

OBJET : l'administration et la gestion
par bail ou autrement de tous immeubles
bâti ou non bâti dont elle pourrait de-
venir propriétaire par voie d'acquisition,
apport, échange, construction ou autre-
ment.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros, constitué uni-
quement d'apports en numéraire

CO-GERANTS :


-Madame Cécile BLAY, domiciliée 13
lotissement du Bouquet 24430 MARSAC
SUR L'ISLE

-Monsieur Michaël MARIDET, domicilié
19 rue Blaise Pascal 24000 PERIGUEUX

CESSION DE PARTS : les cession-
naires de parts sont soumis à l'agrément
de la société donné par décision collec-
tive des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERI-
GUEUX

Pour avis
L23VE07077

 SCP Sandra OUDOT et
Violaine POUSSOU
Notaires associées
9B, avenue Brossard
24200 SARLAT-LA-CANEDA

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Violaine
POUSSOU, Notaire Associée à SARLAT
-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard le 13
juin 2023, a été constituée une société
dont les caractéristiques sont les sui-
vantes :

La dénomination sociale est : SACY.P.

Forme : société civile immobilière

Le siège social est fixé à : SARLAT-LA
-CANEDA (24200), 222 rue de Meysset.

La société est constituée pour une du-
rée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme
de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

La société a pour objet : l'acquisition,
en état futur d'achèvement ou achevés,
l'apport, la propriété, la mise en valeur,
la transformation, la construction, l'amé-
nagement, l'administration, la location et
la vente (exceptionnelle) de tous biens et
droits immobiliers, ainsi que de tous biens
et droits pouvant constituer l'accessoire,
l'annexe ou le complément des biens et
droits immobiliers en question.

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle
que soit la qualité du ou des cession-
naires, sont soumises à l'agrément pré-
alable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Guillaume
CARCENAC demeurant à SARLAT-LA-
CANEDA (24200), 222 rue de Meysset.

La société sera immatriculée au re-
gistre national des entreprises et au re-
gistre du commerce et des sociétés de
BERGERAC.

Pour avis. Me Violaine POUSSOU No-
taire.
L23VE07082

MODIFICATIONS

« A.D.A.P. »

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 700.000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 9 Avenue de l'Automobile
TRELISSAC (24750)
381 626 696 R.C.S. PÉRIGUEUX

DÉCÈS D'UN ADMINISTRATEUR ET NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'Assemblée du 20 Juin 2023 a pris
acte du décès de M. Michel COUTIERAS,
Administrateur, survenu le 8 Avril 2023 et
a décidé de procéder à son rempla-
cement et de nommer en qualité de nouvel
Administrateur à compter de ce jour et
pour la durée du mandat de son préde-
cesseur soit jusqu'au jour de l'Assemblée
Générale Ordinaire Annuelle qui statu-
era sur les comptes de l'exercice clos le
31 Décembre 2023 : - Madame Valérie
DELUC-SOLARI, demeurant 13 Allée des
Pins Tranquilles - 64600 ANGLET, R.C.S.
de PÉRIGUEUX.

L23VE06874

 FIDUCIAL
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

MIX EAT Société par actions simpli-
fiée au capital de 5 000 € Siège social :
2, boulevard Montaigne - 24100 BERGE-
RAC 850 030 727 RCS BERGERAC Par
AGE du 11/07/23, les associés ont déci-
dé d'étendre l'objet social de la société à
l'activité d'espace-game ; de modifier la
dénomination sociale qui est désormais
MIX EAT - L'AUTRE MONDE et prendre
acte de la démission des directeurs gé-
néraux : M. Yann NGUYEN NGAON, Mme
Sophie DEFARD et Mme Amandine ER-
MIT. Les articles 2 et 3 des statuts ont été
modifiés en conséquence. Pour avis
L23VE06884

 DAMIEN BARRE
Avocat
353 Boulevard du Président
Wilson 33200 BORDEAUX

RIMAKE GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 001 euros
Siège social : 21B Avenue de l'Automobile
- 24750 TRELISSAC
907 843 478 RCS PERIGUEUX

Aux termes des décisions unanimes
des associés de la Société RiMaKe
GROUP en date du 30 juin 2023, les as-
sociés ont décidé de nommer La société
H. AUDIT., SAS, RCS Périgueux 489 993
360, dont le siège est situé 371 Boule-
vard des saveurs - 24660 COULOUNIEUX
-CHAMIERES, représentée par M. Philippe
ESCROUZAILLES, en qualité de Commis-
saire aux comptes. La durée de la fonc-
tion qui est de six exercices, expirera à
l'issue de l'assemblée générale annuelle
qui statuera sur les comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2028.

Mention sera faite au RCS de PERI-
GUEUX

Le Président
L23VE06929

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décisions de l'associée unique
du 19 juillet 2023 de la Société AQUI-
TAINNE PREFABRICATION BETON (A.P.B.),
SAS au capital 300.000 euros, dont le
siège social est CAUSSADE, ATUR, 24750
BOULAZAC ISLE MANOIRE, 508 536 687
RCS PERIGUEUX :

-La Société EPSILON CONSEILS,
SARL au capital de 10.000 euros, dont
le siège social est NOUZET, 24800 EY-
ZERAC, immatriculée au RCS de PERI-
GUEUX sous le numéro 497 760 538, a
démisionné de ses fonctions de Direc-
teur général de la société à compter du
19 juillet 2023.

Mention sera faite au RCS de PERI-
GUEUX.

Pour avis
L23VE06934

36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

AVIS DE MODIFICATION

Par Assemblée générale extraordinaire
du 15 juin 2023, l'associé unique de la
société BIG BIG, société par actions sim-
plifiée au capital de 250.000 €, immatricu-
lée au RCS de Périgueux sous le numéro
450 106 570, a pris acte de la démission,
avec effet immédiat, de Madame Emilie
BIGAUD de ses fonctions de Directeur
Général Délégué de la société.

Pour Avis
RCS PERIGUEUX
L23VE06946

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des dé-
cisions du 19 juillet 2023 de l'associée
unique puis de la collectivité des asso-
ciés, de la Société FINANCIERE VIGIER,
SAS au capital de 1.000 euros, dont le
siège social est Cré@vallée Nord, 45, rue
de l'Innovation, 24660 COULOUNIEUX
-CHAMIERES, 953 566 668 RCS PERI-
GUEUX, les décisions suivantes ont été
prises :

-le capital social a été augmenté d'un
montant nominal de 4.699.899 euros,
pour le porter de 1.000 € à 4.700.899 €,
par émission de 4.699.899 actions ordi-
naires nouvelles de 1 € de nominal cha-
cune, libérées intégralement lors de la
souscription en numéraire, par versement
en espèces.

-le capital social a été augmenté une
seconde fois d'un montant nominal de
5.220.177 euros, pour le porter de
4.700.899 € à 9.921.076 € par émission
de 5.220.177 actions ordinaires nouvelles
de 1€ de nominal chacune, entièrement
libérées, au profit de la société EPSILON
CONSEILS en rémunération de l'apport
en nature de 18.301 actions de la société
GROUPE VIGIER ENTREPRISES.

Le nouveau capital s'élève donc à
9.921.076 euros. Il est divisé en 9.921.076
actions ordinaires de 1 euro chacune.

«Les articles 6 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de PERI-
GUEUX.

Pour avis
L23VE06957

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

SCI EC2M

Société Civile

Au capital de 3.000 euros
Siège social : 11 Avenue du Combal Bridet
Ouest 24100 BERGERAC

RCS 384 879 441

Suivant AGE du 23 juin 2023, il a été décidé :

Nomination de co-gérant
L'assemblée générale décide de nommer Madame Christine LUGIEN épouse ROYERE demeurant à BERGERAC (24100) Lieu-dit BRIDET en qualité de co-gérante à compter du 23.06.2023 pour une durée illimitée.

Changement objet social
Ancienne mention : La société a pour objet l'exercice du droit de propriété sur son patrimoine.

Nouvelle mention : La société a pour objet l'exercice du droit de propriété sur son patrimoine et la vente de tous biens immobiliers.

Le reste de l'article reste inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.
Pour avis la gérance

L23VE06959

MODIFICATIONS DIVERSES

SCI DE LA RUE SAINT GEORGES

Société civile immobilière au capital de 335 387,84 euros

1016 Route de Saint Michel de Rivière Le Petit Saint Michel 24490 LA ROCHE CHALAIS RCS PERIGUEUX 348 928 920

Suite au décès de Mme Florence SAJOUS LALANNE HAURET, cogérante, l'AGE du 31/03/2023 a décidé de ne pas le remplacer. La gérance est assurée par M Gabriel SAJOUS LALANNE HAURET préalablement nommé. Pour avis

L23VE06987

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

SCI DE LA RESIDENCE DE L'OCEAN

Société Civile Immobilière au capital de 304,90 Euros

11 Place de la Halle 24400 MUSSIDAN
RCS PERIGUEUX 333 832 202

Aux termes du procès-verbal de AGE du 10 juillet 2023, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 11 Place de la Halle 24 400 MUSSIDAN au 30 route de Sainte Foy 24400 MUSSIDAN à compter du 18/11/2019 L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence et la modification sera faite au RCS de PERIGUEUX. Pour avis, La gérance

L23VE07012

VIAUD

Société par actions simplifiée au capital de 8000 euros
Siège social : 32 place Gambetta 24100 - BERGERAC
RCS BERGERAC : 408 158 269

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décisions en date du 05 avril 2023, l'Associée unique a pris acte de la démission des fonctions de Président de Monsieur Bernard DOUDET, à compter de ce jour, et nomme Madame Fanny GAZELLE en remplacement du mandataire démissionnaire. Par ailleurs, l'Associée unique a pris acte de la démission des fonctions de Directeur Général de la Société de Madame Fanny GAZELLE.

Modification faite au RCS de BERGERAC.

L23VE07050

DEMISSION COGERANT

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2023 de la Société SELARL DE CHIRUGIENS-DENTISTES SUKOSD, société au capital de 1.000 euros dont le siège social est 85, route de Bordeaux, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE, 839 545 472 RCS PERIGUEUX :

-Monsieur Geza-Mihai SUTO époux SUKOSD a démissionné de ses fonctions de co-gérant de la Société avec effet au 31 mai 2023 et n'est pas remplacé. En conséquence, Madame Andreea SUKOSD exercera seule les fonctions de gérant de la Société à compter de ce jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis L23VE07061



2, rue de la Cité - 24009 Périgueux cedex
Tél : 05 53 08 08 51 - jurichoche.fr

DF SARL au capital de 8 000 € siège social : Lieudit Les Valas 24200 SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS 498 146 331 RCS BERGERAC

Par AGE du 30.06.23, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société et à compter du même jour transféré le siège social au 33 route de la Plaine - Lieudit Beaurepos 24220 VEZAC. La dénomination de la Société, son objet, son capital social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément/Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Alexandre DELMOND ancien gérant demeurant 677 rue Gilbert Trémoulet 24220 VEZAC

Directeur Général : M. Jérémy DELMOND ancien gérant demeurant 470 Route de Graulerie 24200 SAINT-ANDRÉ-D'ALLAS.

L23VE07066

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal du 27 juillet 2023 de la société FANNY SCI, SC au capital de 411.612,35 euros, dont le siège social est 13&15 cours Fénelon 24000 PERIGUEUX, 400 724 829 RCS PERIGUEUX, il résulte qu'à la suite du décès de Madame Brigitte DUMONTEIL, l'article 7 des statuts a été modifié par décision de l'associé restant.

Paragraphe ajouté :

- À la suite du décès de son épouse, Madame Brigitte DUMONTEIL, intervenu le 29 juin 2019, Monsieur Patrick Joël DUTEIL acquiert par succession la pleine propriété de l'ensemble des 13.500 parts sociales numérotées de 1 à 13.500 inclus détenues par son épouse.

Monsieur Patrick Joël DUTEIL détient la totalité des 27.000 parts sociales numérotées de 1 à 27.000 incluses de la Société.

Monsieur Patrick Joël DUTEIL devient seul gérant de la Société.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

Pour avis L23VE07123

DISSOLUTIONS

XAV'AUTOS

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 2 000 EUROS
Siège Social : Le Bourg
24360 BUSSIÈRE BADIL
RCS PERIGUEUX : 813 007 739

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2023 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation.

L'associé unique Xavier LESNARD, demeurant 53, Rue des Lacs, Puycervaud, 16220 EYMOUTHIER, exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Le Bourg 24360 BUSSIÈRE-BADIL, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PERIGUEUX

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

L23VE06893



DE CONTI LEA

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €

Siège social et siège de liquidation :
Le Marsaloux,
24240 SIGOULES ET FLAUGEAC
895 167 864 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Léa DE CONTI, demeurant SIGOULES ET FLAUGEAC 24240 Le bourg, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur L23VE07000

NOUVELLE PHARMACIE GUICHARD

SELARL unipersonnelle au capital de 50.000 €
Siège social : 12 place Bugeaud, 24000 PERIGUEUX
798 353 165 RCS PERIGUEUX

Selon décision du 13.07.203, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

M. Jean-François GUICHARD, demeurant 19 rue Maydiou, 33200 BORDEAUX a été nommé liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Il a été autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue Maydiou, 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de PERIGUEUX en annexe au RCS.

Pour avis L23VE07086

SARL ISIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 Euros
Siège social : 3 Chemin des Gratas - 24570 CONDAT SUR VEZERE
RCS PERIGUEUX : 503 708 547

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision extraordinaire en date du 26 juillet 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 juillet 2023 et sa liquidation amiable,

Et nommé en qualité de liquidateur Mr Paul HAMELIN, demeurant à CONDAT SUR VEZERE (24570) 3 Chemin des Gratas avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la société à CONDAT SUR VEZERE (24570) 3 Chemin des Gratas.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis. L23VE07093

CLÔTURES

S.A.R.L. AGRITHEA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
 Au capital de 100 Euros
 Siège social : Le Bourg
 24300 SAINT FRONT SUR NIZONNE
 R.C.S. PERIGUEUX 539 844 001

Suivant décision collective des associés en date du 30 Juin 2023 il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Corine CHERAMY, demeurant Le Bourg 24300 Saint Front sur Nizonne, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Radiation du RCS de Périgueux
 L23VE06892



DE CONTI LEA

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €
 Siège social et de liquidation : Le Marsaloux, 24240 SIGOULES ET FLAUGEAC
 895 167 864 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 03/07/2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Léa DE CONTI, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
 Le Liquidateur

L23VE07002

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Lucie AUDEBERT-CÔME, Notaire SELARL «LE TREFLE», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à LIBOURNE (33500), 119 Avenue du Général de Gaulle, le 10 juillet 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX le 20 Juillet 2023 réf.2023 N 3462, droits perçus 210€, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **DV MARIE**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 15 rue du Colonel de Chadois, identifiée au SIREN sous le numéro 823855705 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

A la Société dénommée **V BASSI**, dont le siège est à BERGERAC (24100) 15 rue du Colonel de Chadois, identifiée au SIREN sous le numéro 953837952 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC.

Un fonds de : commerce de détail, équipement de la personne homme et femme exploité à BERGERAC (24100) 15 Rue du Colonel de Chadois, connu sous le nom commercial X AND O, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS sous le numéro SIREN 823855705.

Et les éléments y attachés, savoir : Les éléments incorporels suivants : L'en-

seigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés. La ligne téléphonique. Le droit au bail pour le temps restant à courir. Les éléments corporels suivants : Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation. Le présent fonds étant vide de toutes marchandises.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30*000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels à la somme de VINGT MILLE EUROS (20*000,00 EUR) et au matériel à la somme de DIX MILLE EUROS (10*000,00 EUR). Lequel prix a été payé comptant et quittancé audit acte.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 10 juillet 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître MONTEIL Notaire associé à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo, où domicile a été élu à cet effet.

L23VE06886

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne PILAUD, Notaire Associé à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, CRPCEN 24003, le 21 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Jean-Luc **GIBERT**, et Madame Vivianne **MISTAUDY**, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-GONAGUET (24350) 63 impasse de Sézalard.

Monsieur est né à MONTAUBAN (82000) le 25 novembre 1958,

Madame est née à PERIGUEUX (24000) le 19 février 1961.

Mariés à la mairie de COULOUNIEIX-CHAMIERES (24660) le 22 novembre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

L23VE07095



SCP Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU
 Notaires associées
 9B, avenue Brossard
 24200 SARLAT-LA-CANEDA

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Violaine POUSSOU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard, CRPCEN 24083, le 27 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur **Jean ALCABEZ**, retraité, demeurant à SAINT-CYPRIEN (24220) lieu-dit La Manourie, et Madame **Patricia GARIBOLDY**, retraitée, demeurant à SAINT-CYPRIEN (24220) lieu-dit La Petite Manourie.

Monsieur est né à NICE (06000) le 12 septembre 1947,

Madame est née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 16 novembre 1948.

Mariés à la mairie de NICE (06000) le 30 novembre 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Me Violaine POUSSOU Notaire.

L23VE07154

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 22 août 2009 et 8 février 2011,

Monsieur **Robert Gabriel DESNOYERS**, demeurant à LISLE (24350) 44 Route de Périgueux. Né à SAINT-MAURICE (94410), le 10 novembre 1923. Veuf de Madame Henriette Marthe BOURRET et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à LISLE (24350) (FRANCE) en son domicile, le 23 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire Associé à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 21 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julien COPPENS, notaire à PERIGUEUX (24000), référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE07094

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
 Article 1378-1 Code de procédure civile
 Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 décembre 2016,

Monsieur **René Claude PARADE**, demeurant à MENSIGNAC (24350) La Croix Blanche Lot 2. Né à MONTAGRIER (24350), le 1^{er} novembre 1939. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE) 83 Avenue Georges Pompidou, le 19 mars 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julien COPPENS, Notaire Associé à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 18 juillet 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Julien COPPENS, notaire à PERIGUEUX (24000), référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE07119

BORDEAUX

SASU AQUITAINE-FIT03

Siège : Rond Point de l'Agora Avenue Marcel Paul 24750 Boulazac Isle Manoire (RCS 841 448 251)

Activité : L'exploitation d'une salle de sport et vente d'accessoires liés à l'activité

Jugement du TRIBUNAL DE COMMERCE de Bordeaux en date du 07/06/2023.

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro de procédure 2023J00579, date de cessation des paiements : 30/04/2023, administrateur judiciaire SELARL FHB - 76 cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux, avec mission d'assistance, mandataire judiciaire SELARL PHILAE - 123 avenue Thiers 33100 Bordeaux

L23VE06989

ORLEANS

SAS THEVENIN SA

Siège : Zone Industrielle de la Saussaye 45590 Saint-Cyr-en-Val (RCS 4502 788 139 285)

Etablissement secondaire : Ld Babeyrou 1 Avenue Hélène Boucher 24750 Boulazac Isle Manoire

Jugement du Tribunal de Commerce d'ORLEANS en date du 26/07/2023, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire, SELARL AJAssociés en la personne de Maître Serge PREVILLE 3 rue Croix de Bois 45000 ORLEANS, SELARL FHB en la personne de Maître BOURBOULOUX Hélène TOUR CB 21 - 16 Place de l'Iris 92040 PARIS La Défense Cédex, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire : SAS SAULNIER-PONROY ET ASSOCIES en la personne de Maître Axel PONROY 6 Bis rue des Anglaises CS 65629 45000 ORLEANS, SELARL VILLA FLOREK en la personne de Maître Julien VILLA 54 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS, date de cessation des paiements le 18/07/2023.

L23VE07133

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 24 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a converti la procédure de redressement judiciaire en LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE à l'égard de : **L'Association DES JARDINS DE VALAJOUUX**, association loi 1901, inscrite au SIREN sous le n°878 324 227 ayant son siège Le Bourg - 24290 VALAJOUUX. Activité : association de maraichers. LIQUIDATEUR : **S.C.P AMAUGER TEXIER** 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06939

AVIS

Par jugement en date du 24 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a arrêté le PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE pour une durée de 10 ANS de : **La S.C.I ALINEA** ayant son siège 32 rue Emile Lafon - 24000 PERIGUEUX. Activité : Acquisition, administration et exploitation de tous immeubles. COMMISSAIRE AU PLAN : **La SCP AMAUGER TEXIER** 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06940

ABONNEZ VOUS

AVIS

Par jugement en date du 24 Juillet 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE APRES RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT à l'égard de : **M. Julien BELINGARD** demeurant Lieudit Labouge - 24390 GRANGES D'ANS. Activité : Elevage de bovins. Date de cessation des paiements au : **03 juillet 2023**. LIQUIDATEUR : **S.C.P AMAUGER TEXIER** 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la **S.C.P AMAUGER TEXIER**, sise 11 avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE06942

NOTRE SERVICE ANNONCE LÉGALE
VOUS RÉPOND AU :

05 56 81 17 32

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 23 0128 01

Parcelles de terres irrigables

SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT 76 a 91 ca

'Bos clar': AC- 50[187]

TRENTELS 12 ha 81 a 91 ca

'Combe de seyrat': E- 620[441](A)- 620[441](B)- 620[441](C)- 620[441](Z) - 'Fondallon': E- 618[335](K)[F1] - 'Robert': E- 392- 614[391](A)- 614[391](B)- 621[404](A) - 621[404](B)- 622[407](A)- 622[407](B)- 622[407](C)- 622[407](D) - 'Tuques-hautes': E - 619[337]- 688[627]

XA 47 23 0000 01

Parcelles de terres

SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE 99 a 37 ca

'Bellerive': C- 333[256] - 'Cazavet': C- 272- 273

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **16/08/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Pechabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L23VE07097

CONSTITUTIONS

COULEAU BLANCHARD
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, route des Escarreys,
47200
MAUVEZIN SUR GUIPE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée endate à MAUVEZIN SUR GUIPE du 9 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **COULEAU BLANCHARD**

Siège social : 14, route des Escarreys, 47200 MAUVEZIN SUR GUIPE

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location nue ou meublée, ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers,

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,

La gestion des capitaux sur tous supports, avec possibilité de gérer les fonds et de canaliser les supports,

Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutilitaires à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Nicolas COULEAU, 14 route des Escarreys 47200 MAUVEZIN SUR GUIPE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE06860



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **ROUEMONT**
Siège : 37 Route de Fongrave, 47110 SAINT-LE LIVRADE SUR LOT

Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros

Objet :
- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières,

- l'aménagement, l'édification et la construction de tout bien immobilier,
- éventuellement et exceptionnellement, la constitution de toute garantie et notamment de toute sûreté réelle avec affectation hypothécaire portant sur les actifs immobiliers inscrits à l'actif de la Société en garantie des engagements souscrits par un tiers,

- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,
- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jacques BORDERIE, 37 Route de Fongrave, 47110 SAINT-LE LIVRADE SUR LOT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS
Le Président

L23VE06890

VOS ANNONCES

IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE

05 56 52 32 13



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr
cabinet-silva/

HOLDING LJ AUTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 Avenue François Mitterrand-47200 MARMANDE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **HOLDING LJ AUTO**

Siège social : 29 Avenue François Mitterrand, 47200 MARMANDE

Objet social : La gestion et la prise de participation sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financières, agricoles, immobilières ou autres. La réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques, de gestion et de direction, tant par elle-même que pour toutes sociétés au sein de laquelle elle détient, directement ou indirectement, une participation, les prêts financiers et avances de trésorerie au profit de sociétés filiales, ainsi que toute garanties au profit desdites sociétés dans les limites légales et réglementaires en vigueur,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent JUE, demeurant 30 Avenue du Docteur NEAU, 47200 MARMANDE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE06960



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENUEVE SUR LOT
FUMEL BOE
05 53 49 13 26
c.moulis@villeneuve-ecce.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENUEVE SUR LOT du 26/07/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VILLENUEVE PARE-BRISES

Siège : 35 rue de Tourne Mole, 47 300 VILLENUEVE SUR LOT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : La pose, le remplacement, la réparation de vitrages, pare-brises, optiques de tous véhicules ; Toutes activités de négoce de véhicules, achat revente de tout type de véhicules, préparation et nettoyage de véhicule, mise en relation client ; Les activités de carrosserie réparation et de peinture en carrosserie ;

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : M Arnaud PATERNOY, demeurant 8 rue Parmentier 47300 VILLENUEVE SUR LOT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

L23VE06992



Rue du Cardinal Richaudeau
33000 Bordeaux

C.L.E

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 616 Route d'Antagnac
47250 GUERIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUERIN du 27/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **C.L.E**

Siège social : 616 Route d'Antagnac, 47250 GUERIN

Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis Lieu-dit Duard, 47250 BOUGLON, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou terrains dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas.

Gérance : Monsieur Christopher BRAUN, demeurant 616 Route d'Antagnac, 47250 GUERIN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

Pour avis, la Gérance L23VE07122

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alison DAMBIER, notaire associée à BORDEAUX, 23 Avenue du Jeu de Paume, le 26 juillet 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCI KOPERSKI Investissement

Forme : Société civile immobilière

Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Siège social : BEAUPUY (47200), 21 route du moulin à vent.

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Christophe KOPERSKI et Madame Béatrice Agnès Elisabeth LEGRAND épouse KOPERSKI demeurant ensemble à BEAUPUY (47200), 21 route du moulin à vent.

Cession de parts : Parts librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (47000).

Pour avis
Le notaire.

L23VE07127

Aux termes d'un acte SSP en date au LEDAT du 24/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **FINANCIERE MINETTO**

Siège : Zac de Campagnac - 105 Avenue de Campagnac, 47300 LEDAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 784 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La prise de participations par tous moyens, dans le capital de sociétés groupement ou entités juridiques de tout type, quels que soient leur objet social et leur activité ; La gestion et la disposition de ses détentions et participations et de tous autres instruments financiers et/ou titres de placement que la société pourrait détenir ; L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales, ou groupes de sociétés commerciales ; La participation à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ; L'acquisition, l'administration, et la gestion de tous immeubles et biens immobiliers ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Sylvie SOUQUET-MINETTO demeurant 571 Chemin des fermes de Guirod » 47300 PUJOLS.

Directeur général : Mr Pascal MINETTO demeurant 571 Chemin des fermes de Guirod » 47300 PUJOLS.

La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis. Le Président. L23VE07142

MODIFICATIONS

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tel. : 05 53 95 66 35

CHATEAU DE SAINTE-FOY D'ANTHE
Société à responsabilité limitée transformée en SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
au capital de 3 000 euros
Siège social : 653, Route de SAINTE FOY 47370 ANTHE
RCS AGEN 844 791 962 (2018 B 00859)
SIRET 844 791 962 00013
Code APE 9329Z

Aux termes des décisions unanimes du 30 juin 2023, les Associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions doit être autorisée par la Société.

Mme Gabrielle CASTAING, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Mme Gabrielle CASTAING, née de la VILLEON, demeurant au 653, Route de Sainte Foy - 47370 ANTHE, en sa qualité de Présidente.

Pour avis,
La Présidente

L23VE05941

PRO-BAT INVEST SAS

Société par actions Simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : «Las Courtines»
1461 route de Lacauassade,
47190 ST AUBIN
RCS AGEN N° 949 233 696

CESSION DE PARTS SOCIALES NOMINATION NOUVEAU PRESIDENT

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 06 juillet 2023 enregistrée le 18/07/2023 référence 2023 00021670 il a été constaté :

-La cession de parts sociales de Monsieur LANTERIE Frédéric a concurrence de 300 parts sociales dont il est titulaire au profit de Monsieur TRAN Hervé nouvel associé de la société moyennant le prix de 1000 € qui a été payé comptant et quittancé à l'acte

-La nomination à l'unanimité des Associés de Madame TUIS Sophia en qualité de Présidente pour une durée illimitée

Pour avis L23VE06834



JURI-LAWYERS
CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tel. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du 29/06/2023, l'associée unique de la SASU GOUPIL INDUSTRIE, au capital de 4 000 000 € dont le siège social est 2445 Avenue de la Vallée du Lot 47320 BOURRAN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°421 204 041, il résulte que le mandat de la société A.C.E AUDIT CONSEIL EXPERTISE, Commissaire aux comptes suppléant est arrivé à expiration et il n'a pas été procédé à son renouvellement.

L23VE06850



AGENCIERS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

PRIMEVER EUROPE Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 120.000 euros Siège social Marché d'Intérêt National 47000 AGEN 894 794

577 RCS AGEN Aux termes d'une décision du 18 juillet 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Présidente.

L23VE06857

CAPRI-TERM

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : rue Edison, ZAC de Marmande Sud, 47250 SAMAZAN
790 617 989 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01/06/2023 a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de charpente, à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de transférer le siège social du rue Edison, ZAC de Marmande Sud, 47250 SAMAZAN au 2 Rue des Frères Hyatt et 37 Rue Portogruaro - 47200 MARMANDE à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS - Le Président

L23VE06877



LE SEVEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 euros
32 Rue Voltaire
47000 AGEN

RCS AGEN 918 341 504

AVIS DE MODIFICATION

Suite à l'AGE du 21/07/2023, l'associé unique a décidé de mettre fin aux fonctions de Gérant de Monsieur DELPRAT Gérard demeurant au 6 Rue de Bayard 31000 TOULOUSE.

Il a nommé comme nouveau Gérant, Monsieur LASSALLE Romain demeurant au 12 Rue de Romas 47000 AGEN.

La société change son nom « Le Seven » pour la dénomination suivante : « Le Distingué ».

L'activité suivante est ajoutée à l'objet social : RESTAURATION.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.
Pour avis,

L23VE06882



AgenciERS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2023, l'associée unique de la société FYRM PRIMEURS, société à responsabilité limitée au capital de 42 000 euros ayant son siège social 178, Avenue du Général de Gaulle - 47 300 VILLENEUVE SUR LOT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 331 607 077 RCS AGEN a décidé d'étendre l'objet social aux activités de restauration rapide et petite restauration et l'activité de négoce, l'achat et la vente de vins fins et de consommation courante, de spiritueux, champagnes, alcools et produits alcoolisés et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23VE06888



Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

GLACE ALU 47

Société par actions simplifiée
au capital de 46 000 euros
Siège social : 75 Boulevard de la Liberté,
47200 MARMANDE
333 086 981 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2023, il résulte que le mandat de la société CABINET ASTOUX ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

L23VE07006



La Fabrique du Pâtissier
Société à Responsabilité Limitée au capital
de 8 000 Euros

46, Rue Montesquieu
47000 AGEN

RCS AGEN 790 844 633

AVIS DE CONTINUATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 Juillet 2023 :

L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : Agen.
L23VE07057



Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2023 de la société MAGICFOUL, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé ZAC Le Rouge, 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 913 943 247 RCS AGEN, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Mathieu GOUBARD de ses fonctions de Directeur Général à compter du 21 juillet 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 37 des statuts a été purement et simplement supprimé en conséquence.
POUR AVIS
Le Président

L23VE07073



Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2023 de la société MJ FOUL, SAS au capital de 12 000 euros, dont le siège social est situé ZAC Le Rouge, 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 918 891 854 RCS AGEN, il résulte que la société LJH, SAS au capital de 451 000 euros, dont le siège social est situé 30 Chemin de Lamoulière, 47390 LAYRAC, immatriculée au Registre du

commerce et des sociétés sous le numéro 911 566 974 RCS AGEN :

- a démissionné de ses fonctions de Directeur Général et n'a pas été remplacée.

- a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société MGB 47, démissionnaire.

L'article 38 des statuts a été purement et simplement supprimé en conséquence.

POUR AVIS
Le Président

L23VE07081



Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la SAS SUD TERRAINS, au capital de 500 000 €, sise « Poumaré », Route de Peyre, 47520 LE PASSAGE, immatriculée au RCS sous le numéro 492 442 306 RCS AGEN, la société TRIAXE AUDIT, sise 1 089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

POUR AVIS
Le Président

L23VE07089

DISSOLUTIONS



Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

AVIS DE DISSOLUTION

EURL CAMILLE PROMOTION, SARL à associé unique, au capital de 1 500 €, Siège social : 11, rue Louis Pasteur, 47510 FOULAYRONNES. 789 709 284 RCS AGEN.

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2023 et sa mise en liquidation. L'associé unique, M Christian CANU demeurant à ST SYLVESTRE S/ LOT (47140) 4 rue des Fauvettes, Chez M Gérard CANU exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à ST SYLVESTRE S/ LOT (47140) 4 rue des Fauvettes, Chez M Gérard CANU, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, le Liquidateur.

L23VE07146

CLÔTURES



Le 20.07.2023, l'associé unique de la société **HOLDING MOIRACAISE**, SARL au capital de 590 euros ayant son siège social 365 Les Hauts de Segougnac - 47310 MOIRAX, 799 109 780 RCS AGEN, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Denis BERTOLINO de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

L23VE06943

MOTOHAVRE SCI en liquidation au capital de 1 000 € Siège : Lieudit Cantelaouzette 47 380 PINEL HAUTE-RIVE 480 025 790 RCS AGEN. L'AGE du 26/07/2023 réunie au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. RUNCHMAN David, demeurant Lieudit Cantelaouzette 47380 PINEL HAUTERIVE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/03/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AGEN. Pour avis

L23VE07052



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

SCI DU CANAL

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de la Réole
47180 MEILHAN SUR GARONNE
Siège de liquidation : 2 bis Teysseron
33580 SAINTE GEMME
833 231 632 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 26/07/2023 au siège de liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe PALLAS, demeurant 2 bis Teysseron 33580 SAINTE GEMME de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L23VE07136



Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL CAMILLE PROMOTION, SARL à associé unique en liquidation, au capital de 1 500 €, Siège social : 11, rue Louis Pasteur - 47510 FOULAYRONNES, Siège liquidation : Chez M Gérard CANU, 4 rue des Fauvettes - 47140 ST SYLVESTRE S/ LOT, 789 709 284 RCS AGEN.

Par décision du 15/07/2023 l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;

- donné quitus au liquidateur M Christian CANU, demeurant ST SYLVESTRE SUR LOT (47140) 4 rue des Fauvettes, Chez M Gérard CANU et l'a déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/07/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour Avis, le liquidateur.

L23VE07152

ABONNEZ VOUS

FONDS DE COMMERCE



Office Des Droits de
l'Homme
Catherine RICHON,
Valérie LAPOTRE-ROUZADE,
Patrick SANGUIN

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte reçu par Me Patrick SANGUIN, Notaire, le 12 juillet 2023, enregistré au SPFE d'AGEN le 25/07/2023, dossier 2023 00022462 référence 4704P01 2023 N° 00771, la société **SAINT ANNE**, SARL, dont le siège social est à PRAYSSAS (47360), 9 rue du 8 mai 1945, immatriculée au RCS d'AGEN et identifiée sous le numéro SIREN 437 732 803 a cédé à la société **LE SAINT ANNE 2.0**, SAS, dont le siège social est à PRAYSSAS (47360), 5 rue Porte Saint-Anne, immatriculée au RCS d'AGEN et identifiée sous le numéro SIREN 953 762 440

Le fonds de commerce de bar restaurant-traiteur-licence IV, connu sous le nom de SAINT ANNE exploité à PRAYSSAS (47360), 5 rue Porte Saint Anne, moyennant le prix de 45.000,00 €,

Les oppositions, seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Etude de Me Patrick SANGUIN, notaire à AGEN, 2 Place des Droits de l'Homme, où domicile a été élu, dans les 10 jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

Pour insertion - Me Patrick SANGUIN
L23VE07076

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 25 avril 2014, **Madame Antoinette MARTIN**, en son vivant retraitée, demeurant à AGEN (47000) 3 rue Tapié Résidence Saint-Jean, veuve de Monsieur Raymond NASSE, née à SAINTE-BAZEILLE (47180) le 3 décembre 1928, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, suivant procès-verbal du 19 Juillet 2023 dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AGEN le 24 juillet 2023.

Les oppositions pourront être formées dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament auprès de Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, notaire chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis

Maître Olivier AUGARDE

L23VE06933

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE
(Jugement du 25 juillet 2023)

SARL O'SIS PISCINES, Zone Industrielle Nord Buzet, 47200 Marmande, RCS Greffe d'AGEN 421 124 058. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Juillet 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_1031

(Jugement du 26 juillet 2023)

SAS L'ANTRE POTES, 4 Boulevard Georges Leygues, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 848 370 052. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mai 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1030

SAS GOSTAR, 6 Rue Eugène Mazelie, 47410 Lauzun, RCS Greffe d'Agén 899 922 850. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1032

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 26 juillet 2023)

SARL D'ANOÀ, 2 rue Racine, 47400 Tonneins, RCS Greffe d'Agén 842 830 754. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1026

SAS O.M PRESTATIONS, 463 Chemin du Tucco, 47170 Saint-Pé-Saint-Simon, RCS Greffe d'Agén 880 523 964. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1027

SAS PFT AERO, Aéroport Agén la Garenne, 47310 Estillac, RCS Greffe d'Agén 903 933 430. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2023, désignant administrateur SELARL APEX AJ prise en la personne de Maître Philippe THIOULET 4, rue Jules Ressayguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1028

SAS GA FIBRE, 1192 Route d'Agén, 47240 Lafox, RCS Greffe d'Agén 833 759 178. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Juillet 2023, désignant administrateur SELARL APEX AJ prise en la personne de Maître Philippe THIOULET 4, rue Jules Ressayguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès

du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1033

SAS PARIS FLIGHT TRAINING, 12 rue du Bois des Prés-Hauts, 91280 Saint-Pierre-du-Perray, RCS Greffe d'Evry 885 268 664. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 Juillet 2023, désignant administrateur SELARL APEX AJ prise en la personne de Maître Philippe THIOULET 4, rue Jules Ressayguier - 31000 Toulouse avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agén. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4701_1029

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSIION

(Jugement du 25 juillet 2023)

SAS PESAGE 47, M.I.N., 47000 Agén, RCS Greffe d'Agén 382 359 503. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement arrêtant le plan de cession. 2023_4701_1008

SAS J.BALAS, ZI La Marinière, 32550 Pavie, RCS Greffe d'Auch 349 313 734. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement arrêtant le plan de cession. 2023_4701_1009

SAS SASU ASSISTANCE APPAREILS METROLOGIQUES PESAGE 31, 11 avenue de Fondeyre, 31200 Toulouse, RCS Greffe de Toulouse 402 551 618. Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage. Jugement arrêtant le plan de cession. 2023_4701_1010

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 26 juillet 2023)

LAVERGNE Denis Christophe, 16 rue des Combattants d'Afrique du Nord, 47180 Sainte-Bazeille, RCS Greffe d'Agén 523 203 859. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif. 2023_4701_1034

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 26 juillet 2023)

SARL BASMA, 19 Avenue Emile Zola, 47500 Fumel, RCS Greffe d'Agén 794 026 484. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1035

SAS LES AUTOCARS NAPOLEON (AN), 7 Rue Léon Jouhaux, 47500 Fumel, RCS Greffe d'Agén 823 224 845. Location et location-bail de camions. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1036

SAS FRUCTIVORE, 2 Rue Gustave Flaubert, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 820 446 318. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1037

SARL LA MIE VALSESIA, 4 Avenue Jacques Bordeneuve, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 839 574 605. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1038

SAS 100 POURCENTCOTON, avenue Pierre Fournie, 47140 Dausse, RCS Greffe d'Agén 532 586 948. Vente à distance sur catalogue général. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1039

SARL HIBANO, Lieu-Dit Mourmoureu, 47700 Casteljaloux, RCS Greffe d'Agén 834 494 791. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1040

SARL ZANETTE CONFORT, lieu dit Aygumourtil, 47400 Gontaud-de-Nogaret, RCS Greffe d'Agén 510 907 231. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1041

SARL PROVEKTUS, 8 Lotissement le Hameau de Maillan, 47310 Roquefort, RCS Greffe d'Agén 919 274 795. Gestion de fonds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1042

SAS CITTA, 630 Route de Poussou, 47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan, RCS Greffe d'Agén 821 894 938. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1043

SARL A2PS, 2B Rue Laffargue, 47000 Agén, RCS Greffe d'Agén 837 681 949. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1044

SARI MICHEL, 75 boulevard Gambetta, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 400 888 863. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1045

LEBLOND Eric, 54 rue d'Agén, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agén 531 634 277. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1046

GALFAT Rochdi, 29 boulevard Ulysse Casse, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 800 389 967. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1047


SARL SALHI, Lieu-Dit Lacave Maison le Jardin, 47420 Allons, RCS Greffe d'Agén 749 991 949. Autres intermédiaires du commerce en produits divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1048

JACQUARD Thierry, avenue Blanche Peyron, 47400 Tonneins, RM 392 816 849. Travaux de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1049

SARL NEUF COURT ET BERREBI COMMUNICATION (NB COMMUNICATION), 1 boulevard Gambetta, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agén 417 529 757. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1050

FABRE Bernard, Bayle, 47140 PENNE D'AGÉNAIS, RM 392 456 869. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4701_1051

DIVERS


SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 21.06.2023 par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES ANGES
Forme : Société Civile Immobilière
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Siège social : SAINT PE ST SIMON (47170) 747 route de la Gare
Capital : 1 200 €
Durée : 99 ans
Co-gérance : Mr LICARI Jean-Maurice et Mme LICARI née JETHA Patricia, demeurant ensemble à LAGRAULET DU GERS (32330) La Salette
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis Le notaire
L23VE06823


SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 17.03.2023, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCN IMMO
Forme : Société civile immobilière
Capital : 90 100,00 euros
Siège social : FRANCESCAS (47600), au lieu-dit « Troubat », 2194 Route de Né-rac
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99 ans
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.
Gérance : Madame Sylvie TORRESAN, épouse CHEBBI, née à NERAC (47600), le 20.06.1968, demeurant à FRANCESCAS (47600), au lieu-dit « Troubat », 2194 Route de Né-rac.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGÉNAIS.
Pour avis
Le Notaire.
L23VE07079

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, CRPCEN 47042, le 21 juillet 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre Monsieur Gilbert **GAIDO**, retraité, et Madame Aurélie **DALLA-BARBA**, re-

traîtée, demeurant ensemble à MEZIN (47170) 2 rue Maurice Rontin. Monsieur est né à CONDOM (32100) le 2 octobre 1942, Madame est née à ROZES (32190) le 31 mai 1951. Mariés à la mairie de NERAC (47600) le 13 mars 1971 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Raoul BRUN, notaire à NERAC (47600), le 9 mars 1971. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L23VE06936

Objet social : Toutes interventions techniques, tous travaux en hauteur et en accès difficile au moyen de cordes, tous travaux acrobatiques ; Entreprise générale de construction ou tous corps d'état, rénovation et aménagement intérieurs et extérieurs, tous travaux de bâtiments.

Siège social : 10 RUE DU CHAPELET, 64200 BIARRITZ

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Président : M. GRUBER Lionel, demeurant 176 chemin de Xemartinea, 64480 USTARITZ

Admission aux assemblées et droits de votes : chaque associé dispose autant de voix qu'il possède d'actions.

Pour avis

le président

L23VE06954

MODIFICATIONS



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

JSO

Société Civile Immobilière

Au capital de 900 €

Siège social : 32 route de Laruns

64260 Rébénacq

Transféré : 2531 route des Lacs

40150 Soorts-Hossegor

492 459 128 RCS Dax

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération des associés en date du 21/07/2023 il a été décidé à compter de ce même jour de transférer le siège social du 32 route de Laruns à Rébénacq (64260) au 2531 route des Lacs à Soorts-Hossegor (40150).

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification RCS Dax

Pour avis,

L23VE06876

B&BH
SCI au capital de 1.000 €
SIÈGE SOCIAL : 2 et 4 Rue Jules Paquier 64500 Ciboure
801 729 799 R.C.S BAYONNE

Par décisions du 31/05/2023, les associés ont décidé de transférer le siège au 4 rue Louis Bectard 77360 Vaires-sur-Marne.

La société sera désormais immatriculée au RCS de MEAUX

L23VE06887



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@cfgroup.com

SKILL CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 168, Port du Vern, 64240 URT
880 075 262 RCS BAYONNE

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2023, le Président de la société par actions simplifiée SKILL CONCEPT, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 168, Port du Vern, 64240 URT au 10 rue du Curois 17310 ST PIERRE D OLERON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23VE06932

**LA VIE
ÉCONOMIQUE**
DU SUD-OUEST

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HENDAYE du 6 Juillet 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **JEMEL**
Siège social : 4 b rue Burugoria, 64700 HENDAYE

Objet social :

- La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers et toutes prises de participations ou d'intérêts dans toutes Sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet,

- L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens meubles ou immeubles,

- La construction, la réfection, la rénovation, la transformation de tous immeubles,

- L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens sociaux,

- L'obtention de toutes ouvertures de crédits ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

- Madame Julie ERRANDONEA, demeurant 4 B rue Burugoria, 64700 HENDAYE.

- Monsieur Paul-Henri MEMELED-JE, demeurant 4 B rue Burugoria, 64700 HENDAYE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

Pour avis

La Gérance

L23VE06494



VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

FONTENAY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 84.000 euros
Siège social : 11 Avenue de Cambo
64600 ANGLET
R.C.S. BAYONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à ANGLET, du 25 juillet 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FONTENAY
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 11 Avenue de Cambo - 64600 ANGLET

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 84.000 €, divisé en 84.000 actions de 1 euro chacune

Objet social : En France ou à l'étranger :

Toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, administrative, financière, comptable ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ; Toutes prestations de services d'assistance, d'études et de conseils en matières financières, économique, comptable, administrative, juridique ou autre ;

La gestion, l'administration, l'exploitation, l'acquisition par tous moyens, (notamment par voie d'achat, échange, apport ou autrement) et la cession de participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales, exerçant dans tous domaines d'activités, ces prises de participations pouvant être réalisées par la souscription ou l'acquisition de parts sociales, actions ou tous types de valeurs mobilières ;

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de conclusion de contrat d'agence commerciale, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Estelle COUTAN-CEAU, demeurant 11 Avenue de Cambo 64600 ANGLET, née le 7 février 1971 à SAINT CYR L'ECOLE (78) et de nationalité française.

Directeur Général : Monsieur Laurent COUTANCEAU, demeurant 8 Rue du Mail 75002 PARIS, né le 7 août 1969 à SAINT-GERMAIN-LAYE (78) et de nationalité française.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de BAYONNE.

Le Président.

L23VE06931



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'un ASSP en date du 21/07/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ALTICO

L23VE07051

HOPAAL SAS au capital de 20.000 €
Siège social : 79 B rue d'Espagne 64200 Biarritz 819 528 142 RCS BAYONNE
En date du 9 juin 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de 733,32 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 24 mai 2023. Le capital est ainsi porté à 20.733,32 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. En date du 24 juillet 2023, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'un montant de 3.971,05 € en numéraire décidée par décisions du Président en date du 21 juin 2023 sur délégation de compétence des associés en date du 24 mai 2023. Le capital est ainsi porté à 24.704,37 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Bayonne.

L23VE06944

SCI BFL B

SCI au capital de 300 €
Siège social : 6, allée de Pédegan
64140 LONS
RCS de PAU n°529 609 901

L'AGE du 05/12/2020 a décidé à compter du 05/12/2020 de rendre effective la démission de M. LATISNERE Eric aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de PAU

Pour avis

Les associés et co-gérants

L23VE06966

**VAUGHAN
AVOCATS**

SENGES 33
SAS au capital de 1000€
Siège social : 9 rue Lister 64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE 528631625

Le 30/06/2022, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats du CAC titulaire de M. Pierre CHLUDA et du CAC suppléant de M. Jean-Marc BINSOIN.

L23VE06976

**VAUGHAN
AVOCATS**

SENGES 64
SAS au capital de 112000€
Siège social : 1 rue de Courlain ZA Saint
Frédéric 64100 BAYONNE
RCS BAYONNE : 409258811

Le 30/06/2023, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats du CAC titulaire de M. Pierre CHLUDA et du CAC suppléant de M. Jean-Marc BINSOIN

L23VE06980

MJ DEVELOPPEMENT - AQUITAINE
SAS au capital de 10000€
Siège social 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
831946611 RCS Bayonne

Le 30/06/23 le président a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06990

MJ DEVELOPPEMENT-MEDITERRANEE
SAS au capital de 10000€
Siège social : 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
842295669 RCS Bayonne

Le 30/06/23 le président a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06991

SCCV MJ GARGENVILLE
SCCV au capital de 900€
Siège social 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
922176383 RCS Bayonne

Le 30/06/23 l'AGE a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06995

MJ FONCIERE
SAS au capital de 50000€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
538132671 RCS Bayonne

Le 30/06/23 le président a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06996

MJ & PARTNER
SAS au capital de 100000€
Siège 55 avenue d'Espagne 64600 Anglet
901338061 RCS Bayonne

Le 30/06/23 le président a décidé le transfert du siège au 52 avenue du 8 mai 1945 64100 Bayonne.

L23VE06998



Société d'Expertise Comptable
Bayonne
www.erecapluriel.fr

ERECAPLURIEL BAYONNE

SAS au capital de 75 000 €
Siège social : 84b Avenue de la Légion
Tchèque
64100 BAYONNE
RCS de BAYONNE n°352 936 991

En date du 26/07/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 2 rue du Marais de l'Estunard, 64100 BAYONNE à compter du 26/07/2023.

L23VE07058

SELARL Irène POCHELU société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pédicure-podologue au capital de 105.000 € siège social : 83, Chemin Elizondo Ttiki 64990 VILLEFRANQUE 900 663 394 RCS BAYONNE Par acte d'avocat du 18 Juin 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 3, Rue des Carmes - 64100 BAYONNE, à compter du 8 Juin 2023, et de modifier corrélativement les statuts. Dépôts et modifications seront réalisés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, qui reste compétent à l'égard de la Société.

L23VE07065



34 bd de la Paix - 64000 PAU

GERPHARMA

Société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée
Au capital de 1 026 987 €
Siège social : 1 Rue Montpensier
64000 PAU
N° 840 652 093 RCS PAU

Le 22 juin 2023, l'associée unique a décidé de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, la société CSA AUDIT sise 14 Avenue de Copenhague à LA ROCHELLE (17000), pour une durée de six exercices.

Pour avis

La gérante

L23VE07120



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SA DU GOLF DARCANGUES »
SA à Conseil d'Administration
Au capital de 885 000 €
Siège social : Maison Jaureguiborde
64200 ARCANGUES

RCS BAYONNE 348 375 288

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE du 15/06/2023, il a été décidé :

- la transformation de la Société en SAS à compter du 01/07/2023. Il a été mis un terme au mandat de Président de Mr Arnaud D'ARCANGUES à compter du 01/07/2023. La société ADAME CONSEILS SAS au capital de 1 000 € dont le siège social est 258 Chemin de Adaménia à ARCANGUES (64200), immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 911 646 495 et représentée par Mr Benjamin D'ARCANGUES a été nommée Présidente sans limitation de durée.

- la dénomination sociale a été modifiée et devient LE GOLF D'ARCANGUES à compter du 01/07/2023.

- l'objet social a été étendu aux activités hôtelières, para-hôtelières, la location d'appartements; à l'activité agricole, le maraîchage, la culture biologique de fruits et légumes et à la vente de produits agricoles sur place.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis

L23VE07132

DISSOLUTIONS

SCI DU CANAL
SCI en liquidation au capital de 500 Euros
14 Avenue Ametz Lurra 64990 SAINT
PIERRE D'IRUBE
851 388 611 RCS BAYONNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/05/2023, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et nommer M. Antoine DESCOTTE demeurant chemin Etamendia 64990 SAINT PIERRE D'IRUBE en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du domicile personnel du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents devront être notifiés. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BAYONNE.

L23VE06962



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« POMA LOMA »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 14 Impasse des Roseaux
64600 ANGLET
R.C.S : BAYONNE 839 240 256

DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 30/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'Associé unique, Monsieur Marc LE BAIL demeurant à 14 Impasse des Roseaux (64600) ANGLET, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE07074



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« GESTION ANGLET »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 502 ROUTE DE MOU-
GUERON
64990 LAHONCE
R.C.S : BAYONNE 798 246 948

Aux termes d'une AGE en date du 25/07/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du jour et sa mise en liquidation, soit le 30/04/2023.

L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Madame Véronique LABACHOT demeurant à LAHONCE (64990) OIHAN TTIKI, Route de ETCHECHOURRY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur

L23VE07151

CLÔTURES

STEFORMA Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 100 € siège social : 10 Avenue Larraidia 64210 BIDART 904 174 703 RCS BAYONNE Aux termes d'une décision en date du 15/05/2023 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Stéphanie BLASCO, demeurant 10 Avenue Larraidia, 64210 BIDART, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le Liquidateur

L23VE06941



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« POMA LOMA »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 14 Impasse des Roseaux
64600 ANGLET
R.C.S : BAYONNE 839 240 256

RADIATION

Aux termes du PV de l'AGO du 30/06/2023, l'Associé unique a approuvé les comptes de liquidation.

Le Liquidateur, Monsieur Marc LE BAIL demeurant 14 Impasse des Roseaux (64600) ANGLET est déchargé de son mandat, et prononce la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis,

L23VE07075

ABONNEZ VOUS



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« GESTION ANGLLET »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 502 ROUTE DE MOU-
GUERRE
64990 LAHONCE
R.C.S. : BAYONNE 798 246 948

LIQUIDATION

Aux termes du PV de l'AGO du 25/07/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Madame Véronique LA-BACHOT demeurant à LAHONCE (64990) OIHAN TTIKI, Route de ETCHECHOURRY et déchargé cette dernière de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE.

Pour avis,

L23VE07153

LOCATIONS GERANCES

ACTE : SSP du 23/06/2023, enregistré au SPFE de Bayonne le 13 juillet 2023, dossier 2023 00026241 réf. 6404P03 2023 A 01681

VENDEUR : **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, SAS au capital de 106.801.329 €, siège social à ST-ETIENNE (42008) 1 cours A. Guichard, 428 268 023 RCS ST ETIENNE.

ACQUEREUR : **SARL S.PALAIS**, SARL au capital de 300 €, siège social à ST PA-LAIS (64120) 2-4-6 rue Gambetta, 952 917 714 RCS Bayonne.

ACTIVITE CEDEE : ALIMENTATION GENERALE, sis et exploité à SAINT PA-LAIS (64120) 2-4-6 rue Gambetta.

PRIX : 30.000 € (éléments incorporels : 13.300 € et éléments corporels : 16.700 €).

ENTREE EN JOUISSANCE : 23/06/2023.

OPPOSITIONS : reçues dès à présent et au + tard 10 jours après la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire exclusivement à l'adresse du fonds où domicile est élu avec copie chez DISTRIBUTION CASINO FRANCE, Sce Juridique, 1 cours A. Guichard (42) ST ETIENNE, où toute correspondance devra être adressée.

L23VE07008

AUTRES ANNONCES

PUBLICITE LEGALE - CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12 -1 du CCH, Vend 1 Appartement T3 sis Résidence «ETATS-UNIS» 11 Avenue des Etats-Unis à PAU (64000) avec cave UG 32488 - Lot 33, au 6^{ème} étage, surface Carrez de 78,3 m². DPE : C - Classe climat : C. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 870€ et 1240€ (année référence 2021). Prix : 122 100 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 116. Quote-part de charges annuelles estimées : 1100€. Pas de procédure en cours. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Contact : CDC HABITAT Ventes - Sébastien LAPEYRE Tél : 09 74 48 62 21 sebastien.lapeyre@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres : 02/09/2023. Les offres (lettres d'intention) doivent être adressées par courriel à sebastien.lapeyre@cdc-habitat.fr ou par courrier RAR à CDC HABITAT Agence de Toulouse - 1 Place de l'Europe- Immeuble CoWorking - 31000 TOULOUSE - la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

L23VE07143

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS

JEGUN MATHIEU METALLERIE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3.000 €
Siège social : 4, impasse des Marguerites - 65800 ORLEIX
R.C.S. TARBES 890 476 849

L'associé unique a décidé le 23 juin 2023 de transférer le siège social à ORLEIX (65800), 15, rue de la Moisson.

L'article quatre des statuts « Siège social » a été modifié en conséquence.

L23VE06873



Groupes CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MAGARREAUDIS

SAS au capital de 243 000 €
Siège social : Lieudit Plas, 65240 ARREAU
802 573 436 RCS TARBES

Par AGM en date du 30.06.2023, Monsieur Guillaume FERRON, demeurant 11 rue de Couderes - Résidence PALOS n° B , 65170 SAINT-LARY-SOULAN, a été nommé en qualité de Président pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, en remplacement de Monsieur Bruno DOSSAL, démissionnaire, à compter du 03.07.2023.

L23VE06948



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

ES2N
SCI au capital de 1000 €
Siège social :
1 RUE DE L'ÉGLISE 65240 Jézeau
893 195 289 RCS de Tarbes
L'AGE du 25/07/2023 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : MJP

Mention au RCS de Tarbes

L23VE06969



SELARL COUSSEAU - PERRAUDIN - GADDOIS - DIVERNET
Société d'avocats
42 cours du Maréchal Joffre
1er étage, n° 3, 40100 Dax

NESTADOUR METAL
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Pyrène Aéroport - Pole Industriel, 65290 LOUEY
786 503 458 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 JUIN 2023, il résulte que la société BAB AUDIT CONSEIL, domiciliée 23, avenue du Lac Marion - Espace Lac Marion 64200 BIARRITZ, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société ASSISTANCE REVISION CONTROLE, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ; il n'y a pas lieu de remplacer la société AUDIT GEORGES BARRERE, Commissaire aux Comptes suppléant. POUR AVIS

L23VE07109

LOCATIONS GERANCES



Suivant acte sous seing privé en date à CAMPAN du 01/04/2023, enregistré au Service des Impôts de TARBES le 16/05/2023, bordereau 2023 00013746, M. Francis ALLEGRET, demeurant Chemin du Layris à CAMPAN (65710), a cédé à la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ALLEGRET ET FILS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Chemin du Layris à CAMPAN (65710), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le n° 539 155 473, représentée par son Gérant Monsieur Vincent ALLEGRET, un fonds artisanal de charpentier, couvreur, zingueur, ramonneur, sis et exploité à CAMPAN (65710), Chemin du Layris, moyennant le prix de 2,00 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/04/2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité. Pour avis

L23VE07063

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

annonces-legales@vie-economique.com

BESOIN D'AIDE POUR VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
05 56 81 17 32

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue

Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication :

Guillaume LALAU

Directeur délégué :

Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions :

Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Raphaëlle MOURET,

Cyrielle MICHAUD, Sarah ALBERT

& Noëlle SANZ

Secrétaire général des rédactions :

Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ,

Jennifer WUNSCH, Chantal

BOSSY, Nelly BETAILLE,

Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Jonathan BITEAU,

Matthieu DAL'ZOVO,

Eustelle LOUSTALET-TURN,

Vincent BIARD, Hermance HITTE &

Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation

et Systèmes d'Information :

Ophélie BROUETIER

Chargée de Webmarketing

et Community Manager :

Cyrielle MORFEA

Assistante communication

digitale : Magalie RICETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière

et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service abonnement :

Catherine DEPETRIS

Service comptabilité :

Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces

légales : Christophe CLERTEAU,

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le

mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : SUD MAILING

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an

papier + web : 79 €

Membre Réso-HebdoEco



Agenda

d'août 2023

JOURS OUVRABLES
27 JOURS

JOURS OUVRÉS
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE
23 JOURS
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI
23 JOURS

JOUR FÉRIÉ
MARDI 15 : ASSOMPTION

SAMEDI 5 AOÛT

- Non-salariés : date limite de paiement à l'Urssaf des cotisations sociales personnelles du troisième trimestre 2023 en cas d'option pour le versement trimestriel.

MARDI 15 AOÛT

- Assomption : jour férié ordinaire. Lorsqu'un jour férié, non travaillé dans l'entreprise, intervient pendant les congés payés d'un salarié, celui-ci a droit à un jour supplémentaire de congé, normalement rémunéré. Les conventions collectives peuvent prévoir des dispositions plus favorables. Le lundi 14 août peut constituer un jour de pont sur décision de l'employeur ou en application d'un accord collectif.
- Employeurs de moins de 50 salariés au paiement mensuel : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires des mois de juillet ou d'août.

VENDREDI 25 AOÛT

- Employeurs de plus de 9 salariés ou au paiement mensuel : versement des cotisations Agirc et Arrco sur les salaires de juillet.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au régime réel normal de TVA : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de juillet. Lorsque la comptabilité n'a pu être arrêtée à temps du fait des congés payés, l'administration fiscale autorise les entreprises à ne verser qu'un simple acompte au moins égal à 80 % de la somme payée au titre du mois précédent ou de la TVA réellement due. La régularisation doit être effectuée avec la déclaration du mois suivant.
- Fermeture de l'entreprise pour congés payés : La DSN (déclaration sociale nominative) et le paiement des cotisations sociales doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord écrit de l'Urssaf pour un report de paiement des cotisations sociales jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26		+ 3,5 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 415,45	3,5%	14,5%	18,9%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 656,09	3,6%	13,7%	17,1%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 391,30	2,8%	15,8%	21,8%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 567,85	5,0%	19,0%	15,2%	4 567,85	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 554,48	4,5%	42,2%	26,2%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 691,80	3,1%	3,2%	5,3%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 211,59	2,4%	16,4%	22,7%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	11 231,41	0,1%	4,7%	0,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 682,51	-0,3%	25,2%	18,0%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 231,52	1,1%	4,6%	-0,6%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,90	0,0%	2,7%	26,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	1,9%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,70	-5,1%	-18,5%	33,1%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,56	4,7%	212,8%	215,6%	3,60	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,00	-1,6%	7,7%	1,6%	66,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	0,4%	1,3%	6,7%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	84,00	-5,6%	1,8%	-4,5%	94,00	76,50	7,3%
EUROPLASMA	0,12	-38,9%	-82,8%	-99,2%	2,38	0,12	-
FERMENTALG	0,66	-14,1%	-56,9%	-70,2%	1,66	0,64	-
GASCOGNE	4,12	-0,7%	-7,8%	24,8%	4,48	3,98	-
GPE BERKEM	4,15	-15,0%	-14,3%	-46,1%	7,12	3,90	1,4%
GPE PAROT (AUTO)	1,92	7,9%	-10,3%	16,4%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	17,44	11,4%	-16,6%	-35,4%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,15	-9,3%	19,4%	17,6%	15,85	11,90	-
I.CERAM	6,00	-23,1%	-41,2%	-54,9%	13,95	5,75	-
I2S	5,95	-1,7%	-2,5%	-4,0%	6,45	5,60	2,4%
IMMERSION	2,78	-6,1%	8,6%	-38,5%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,17	-8,9%	-0,7%	-7,8%	0,26	0,16	-
KLARSEN DATA	3,33	-7,8%	116,2%	49,3%	3,85	1,47	-
LECTRA	26,10	-7,3%	-25,9%	-25,1%	40,70	26,10	1,8%
LEGRAND	91,10	4,7%	21,8%	18,0%	92,88	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	4,3%	2,46	1,20	-
OENEO	13,90	1,5%	-0,7%	-2,1%	15,50	12,85	2,2%
POUJOLAT	25,50	-2,3%	-8,3%	12,7%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	5,82	34,1%	76,4%	37,6%	6,08	3,40	-
VALBIOTIS	4,36	7,4%	21,1%	-29,0%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Un air de Havane au cœur du Gers

C'est en plein cœur du Gers, à Vic-Fezensac, que les plus grands artistes de la musique latine se donnent rendez-vous chaque été depuis 30 ans. Une fois de plus, le festival Tempo Latino a tenu toutes ses promesses le week-end dernier.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Portant dans ses gènes l'âme festive de la Gascogne, symbolisée par l'incontournable fêria de Pentecôte, Vic-Fezensac troque chaque été, le temps d'un week-end, la tenue du festayre pour celle du salsero. Connus pour leur caractère engagé et ouvert sur le monde, les Gascons se sont vite retrouvés autour de valeurs communes avec les premiers artistes de la musique latine issues de la communauté portoricaine installée dans le quartier du Bronx à New York dans les années 70 : « Tempo Latino met en avant des artistes qui ont des choses à raconter ! Cette musique, où les cuivres sont très présents, se prête parfaitement au lieu avec nos arènes, la plage de sable pour le festival off et tous les cafés de la ville », explique Jean-François Labit, président de l'association organisatrice de ce festival né il y a 30 ans sous l'impulsion d'Éric Duffau, aujourd'hui directeur artistique.



SABLE BLANC DE LA « CONGA »

Tandis que les arènes accueillent les plus grands artistes de la musique afro-cubaine (Célia Cruz, les chanteurs du label Fania, Manu Chao, Ernesto Tito Puentes, Compay Segundo, Ruben Blades, Willie Colon...) avec deux concerts chaque soir, nombreux sont les festivaliers à venir aussi profiter du festival off. Les pieds dans le sable blanc de la « Conga » en plein cœur de l'été, le public peut ainsi assister à des concerts gratuits de midi à 4 h du matin ou bien se balader dans les rues très animées de la cité gasconne baignée de rythmes afro-cubains incitant même les plus pudiques à se laisser aller à quelques pas de danse.

500 BÉNÉVOLES DONT 60 % NE SONT PAS ORIGINAIRES DU GERS

Aimant surprendre un public venu de toute la France, Tempo Latino est revenu pour la troisième fois, dans l'église de la ville pour un concert acoustique le dimanche : « Sur la scène de la Conga, nous avons reçu des Péruviens et des Danois qui font du reggae », ajoute le président de l'association aux 500 bénévoles dont 60 % ne sont pas originaires du Gers. Le festival a tenu cette année une fois de plus toutes ses promesses, attirant des milliers de visiteurs. ■